

Reims Business, un an et des résultats

Le Grand Reims célèbre le 1^{er} anniversaire de Reims Business, dédié à l'accueil, l'implantation et à l'accompagnement des entreprises. *Page 8*

Marne en Chiffres, 8^e édition !



La Marne en Chiffres 2024 vient de sortir. Le hors-série présente de nombreuses statistiques clés du département et met en valeur les entreprises et les initiatives du territoire.

Pages 6 et 7

La réindustrialisation se fait attendre

« Vers la renaissance industrielle », tel était le thème de la conférence organisée par Marne Développement et animée par Olivier Lluansi. *Page 8*

La start-up My Mira prend son envol

Spécialisée dans la vente de cosmétiques purs, naturels et équitables, la PME ardennaise quitte la pépinière d'entreprises. *Page 12*

Portrait

L'Auboise Émeline Bosset. *Page 32*

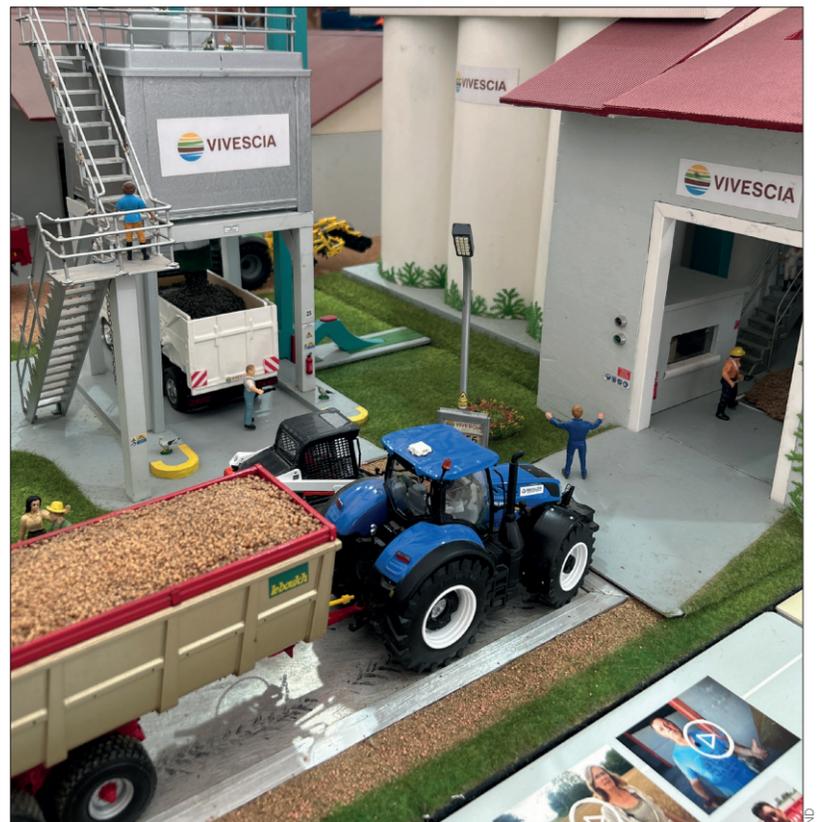
15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 30

L'agriculture au cœur des grands enjeux

Pour cette 78^e Foire de Châlons, rendez-vous incontournable de la rentrée économique et politique, les conférences s'intéressant au monde agricole, ses problématiques et ses enjeux, étaient encore nombreuses, et de haute volée ! Ainsi, Vivescia avait organisé une table ronde avec des experts en géopolitique, sociologie et sciences quand le Crédit Agricole avait convié Julien Denormandie à s'exprimer sur l'avenir de l'agriculture française. Et pour tous ces observateurs, il y a encore du chemin à parcourir pour parvenir à un modèle idéal, productif, tout en respectant à la fois les exigences environnementales et les revenus des agriculteurs. « *L'un des défis est de faire filière, que cela soit sur les poussins mais aussi sur les céréales, la betterave ou encore la viande avec la contractualisation. C'est une des seules manières de faire accepter au consommateur d'acheter un produit à sa juste valeur* », insiste l'ancien ministre de l'Agriculture. Nicolas Bouzou, essayiste spécialisé en économie, rappelle lors de la table ronde organisée par Vivescia : « *La France est un pays de tradition agricole, il faut protéger cette autonomie et redevenir une terre de production.* » Pour cela, le pays doit miser sur ses atouts mais encore faut-il qu'ils soient soutenus au niveau européen. « *Il faut passer du free-trade, au fair-trade, soit du commerce libre au commerce juste* », appuie Julien Denormandie.

Page 4



Quatre projets de travaux publics marnais récompensés

Les 4^{es} Victoires de l'investissement local 2024 ont été remises sur la Foire de Châlons. Après Saint-Memmie, Sermaize-les-Bains et Vitry-la-Ville en 2023, le jury a choisi de récompenser quatre collectivités ayant récemment mené à bien des opérations d'aménagement exemplaires. Les communes de Bazancourt, Corribert et Reims ont reçu un prix saluant leurs aménagements respectueux de l'environnement. Pour la première fois, le Département de la Marne a été remarqué et récompensé par le jury par un Prix spécial pour l'aménagement de la section de la Véloroute d'intérêt national n°52 entre Moncetz-Longevas et Vitry-le-François. Orga-

nisées par la fédération régionale des travaux publics de Champagne-Ardenne (FRTP) et l'Association des maires et présidents d'intercommunalités de la Marne, les Victoires récompensent des chantiers qui prennent en compte l'environnement. Remises par Hervé Noël, président de la FRTP, les Victoires saluent « *des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants, au développement économique et à la transition écologique* ». 500 millions d'euros de travaux ont été réalisés en 2024 dans le département pour entretenir ou moderniser le réseau routier.

Page 10

**IMPACT
MAXIMAL**

**VISIBILITÉ
TOTALE**

**Optez pour la une,
soyez
incontournable**



03 26 08 38 30



**MICROLINO
AVEC ET SANS PERMIS !**

**auto
bernard**
by groupe Bernard

MICROLINO Reims
Parc Millésime, 51370 Thillois - **03 26 05 05 99**



Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

1 ÈRE ÉDITION

DES FESTIVAL D'ENTREPRENEURS



CRÉER
INNOVER
RÉUSSIR!

14
|
15
MAI
2025

2 JOURS DE FESTIVAL
60 MOMENTS D'ÉCHANGES
1 PROGRAMMATION QUI ENVOIE
DES MILLIERS DE CONNEXIONS



CCI | Site de Reims

Un événement



CCI MARNE
ARDENNES

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



www.festivaldesentrepreneurs-cci.fr



La facture énergétique dans l'industrie



Les travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Les prix de production des services



baromètre

Une facture énergétique élevée dans le nord et le sud-est de la France

Malgré une baisse de 10 % de la consommation d'énergie en volume entre 2019 et 2022, la facture énergétique des établissements industriels de 20 salariés ou plus augmente de 89 %. Elle atteint 26 milliards d'euros en 2022, après 17 milliards en 2021 et près de 14 milliards en 2019. En 2022, cette facture relève à 71 % de cinq régions : Hauts-de-France (20 %), Grand Est (17 %), Auvergne-Rhône-Alpes (13 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 %) et Normandie (10 %), qui concentrent 46 % de l'emploi industrie. (INSEE)

Les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments quasi stables sur un trimestre

Au deuxième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont quasi stables sur un trimestre (+0,1 % après arrondi, +0,5 % au premier trimestre 2024 et +0,4 % au quatrième trimestre 2023). Ils sont stables dans le secteur non-résidentiel (après +0,6 %), comme dans le secteur résidentiel (après +0,5 %). Les prix rebondissent pour les « autres travaux d'installation » (+0,9 % après -1,4 %) et continuent d'augmenter pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,5 %, comme au premier trimestre). (INSEE)

Les prix de production des services augmentent de 1,5 % au 2^e trimestre 2024

Au deuxième trimestre 2024, les prix de production des services accélèrent sur un trimestre (+1,5 %). C'est le cas aussi bien pour les prix des services destinés aux entreprises françaises qui augmentent pour le 13^e trimestre consécutif (+1,3 %) que pour ceux des services destinés aux ménages français (+1,7 %) et ceux destinés aux marchés extérieurs (+2,5 %). Sur un an, les prix de production des services – sur l'ensemble des segments de marché – accélèrent également au deuxième trimestre 2024 (+2,3 %). Ils sont supérieurs de 9,7 % à leur niveau du deuxième trimestre 2021. (INSEE)

L'accord gagnant entre l'ENSAM et Lebronze alloys



Laurent Champaney, directeur général de l'école nationale supérieure d'Arts et Métiers et Alexandra Dumont, Directrice générale du groupe Lebronze alloys ont renouvelé leur partenariat pour une durée de trois ans.

Après avoir initié une première convention d'un an en 2023, l'école nationale supérieure d'Arts et Métiers de Châlons et le groupe industriel Lebronze alloys ont renouvelé leur partenariat sur une durée de trois ans. « Nous entretenons une relation privilégiée avec Lebronze alloys », souligne Giovanni Radila, le directeur du campus châlonnais. « L'entreprise nous soutient financièrement et en contrepartie, nous lui offrons de la visibilité ». Depuis un an, ses étudiants ont été invités à découvrir LBA à travers des visites de site, des interventions d'ingénieur à l'école, mais aussi des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ainsi que des stages. « L'objectif est de leur faire découvrir l'entreprise et éventuellement leur permettre d'être recrutés à l'issue de leur formation », poursuit le directeur.

Un objectif également poursuivi par

Alexandra Dumont, Directrice générale du groupe Lebronze alloys, pour qui il s'agit à la fois de sourcer les compétences des compétences, de bénéficier du savoir-faire des étudiants de l'Ensam en matière de formation et d'entretenir une relation de proximité avec l'école. « C'est aussi l'occasion de partager des valeurs communes d'excellence et de qualité », souligne-t-elle.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FONDERIE ET DE FORGE À CHÂLONS EN 2026

« On essaie d'offrir à ces jeunes une vision de carrière et de perspective au sein d'une entreprise. Travailler dans une boîte industrielle en France c'est aussi la possibilité d'avoir des responsabilités », précise la directrice générale dont l'entreprise compte une dizaine de jeunes de moins de 30 ans occupant des postes à responsabilité ou de direction. Si elle a accueilli deux alternants

et un stagiaire de l'ENSAM l'année dernière lors du premier partenariat avec l'école, la dirigeante n'exclut pas d'en recevoir davantage en fonction des besoins de son groupe ou de la réception de candidatures spontanées.

« C'est un partenariat qui renforce notre ancrage territorial et la proximité avec les entreprises », avance Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers, qui annonce que l'école supérieure de fonderie et de forge viendra s'installer sur le campus en 2026 : « Nous avons pour ambition ensemble de faire de ce site de Châlons un centre de référence en matière de fonderie et de tous les métiers autour de la fonderie au profit des jeunes et de leur insertion professionnelle mais aussi au profit du développement économique local et de la compétitivité des entreprises ».

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent

BRUNO FORGET COMMANDEUR DANS L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE



Mardi 3 septembre, au cours de la Foire de Châlons, un événement qu'il dirige depuis plus de trois décennies, Bruno Forget a reçu les insignes de Commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole de la part de son ami Jean Notat, le président de la SDAE (Section des Anciens exploitants) Marne et Grand Est. « À tes côtés tout semble facile et surtout possible », a souligné ce dernier pour imaginer en quelques mots une carrière consacrée en grande partie au développement de la Foire. Né le 26 juin 1961 à Châlons-sur-Marne Bruno Forget a brièvement débuté sa carrière à la SNCF puis officié au Crédit Agricole avant de rejoindre l'UCIA de Châlons. En 32 années à la tête de la Foire, le Commissaire général n'a eu de cesse de développer cet événement pour en faire la deuxième foire de France et, au-delà d'un rendez-vous agricole majeur pour toute une filière, le symbole incontournable de la rentrée politique, économique et sociétale de toute une région. Des années d'engagement, de fidélité et de mise en valeur de toutes les facettes de l'agriculture et des agriculteurs saluées par la plus haute distinction dans l'ordre du Mérite agricole.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

28th
1996-2024

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

L'agriculture au cœur des grands enjeux de demain

Agriculture. Pour cette 78^e Foire de Châlons, rendez-vous incontournable de la rentrée économique et politique, les conférences s'intéressant au monde agricole, ses problématiques et ses enjeux, étaient encore nombreuses, et de haute volée ! Ainsi, Vivescia avait organisé une table ronde avec des experts en géopolitique, sociologie et sciences quand le Crédit Agricole avait convié Julien Denormandie à s'exprimer sur l'avenir de l'agriculture française.



Christophe Büren, président de Vivescia; Sébastien Abis, directeur du Club DEMETER, François Purseigle, professeur en sociologie; Michel-pierre Faucon, chercheur, Nicolas Bouzou, essayiste et Mathieu La Fay, animateur.

Après les manifestations du monde agricole qui ont secoué le pays début 2024, un bilan maussade en ce qui concerne les moissons et un début d'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO), la Foire se devait d'apporter une peu de baume au cœur des agriculteurs. Ces derniers, toujours dans l'expectative concernant les réformes réclamées et en attente de la nomination d'un nouveau ministre après la démission du gouvernement, c'est auprès d'un ancien ministre, très populaire celui-ci, que les producteurs et éleveurs sont venus écouter quelles pourraient être les solutions pour un avenir plus apaisé. « *Le politique se doit d'apporter une vision et des moyens, mais la mise en œuvre repose sur les acteurs des filières* », affirme ainsi Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture de 2020 à 2022, lors de la conférence organisée par le Crédit Agricole.

VALEUR DU PRODUIT

Pour appuyer son propos, il a mis en exergue les nombreuses contradictions auxquelles il a dû faire face lors de son mandat et pris en exemple la « *théorie du mistigri* » qui consiste à se passer les problèmes d'un acteur à un autre. « *Quand j'étais ministre, on broyait 50 millions de poussins mâles par an. Nous nous saisissons du dossier, portés par une forte demande sociétale pour stopper cette pratique. 7 M€ sont investis pour trouver une solution technologique qui consiste, grâce à un rayon laser, à détecter quel sera le sexe du poussin, dans l'œuf, avant même qu'il ne se développe* », explique-t-il. « *Pour mettre en place cette pratique, les couvoirs doivent déboursier 0,5 centimes d'euros par œuf en coût de fonctionne-*

ment. 3 centimes d'euros pour une boîte de 6 œufs. » C'est à ce moment qu'entre en scène « *la théorie du mistigri* » : « *Nous réunissons les acteurs de la grande distribution pour leur demander d'absorber ce coût. Refus net. Plusieurs réunions se suivent avec toujours le même refus. Nous avons alors utilisé la possibilité législative d'imposer, à la grande distribution, une taxe volontaire obligatoire pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Les 3 centimes ont finalement été absorbés...* » Par cet exemple, Julien Denormandie met en avant la nécessité de travailler sur les filières dans leur globalité. « *L'un des défis est de "faire filière", que cela soit sur les poussins mais aussi sur les céréales, la betterave ou encore la viande avec la contractualisation. C'est une des seules manières de faire accepter au consommateur d'acheter un produit à sa juste valeur.* » Nicolas Bouzou, essayiste spécialisé en économie, rappelle lors de la table ronde organisée par Vivescia : « *La France est un pays de tradition agricole, il faut protéger cette autonomie et redevenir une terre de production.* » Pour cela, le pays doit miser sur ses atouts mais encore faut-il qu'ils soient soutenus au niveau européen. C'est pour cela que Julien Denormandie tient aux accords commerciaux entre pays qui permettent de garantir « *les clauses miroirs* ». « *Il faut passer du free-trade, au fair-trade, soit du commerce libre au commerce juste* », appuie-t-il.

LA DÉCARBONATION, ENJEU DE DEMAIN

« *Le prochain défi de la souveraineté agricole, est non seulement celui de la souveraineté alimentaire mais*

également celui de la souveraineté de la matière organique », souligne Julien Denormandie, faisant valoir sa formation d'agronome : « *Tout passe par le sol* », insiste-t-il. Derrière ce constat, l'immense enjeu de la décarbonation. Et de l'avis des experts invités par Vivescia, réussir la transition écologique ne se fera pas non plus uniquement à l'échelle nationale. « *Est-ce que l'Europe a encore une vision commune ?* » s'interroge Sébastien Abis, essayiste et directeur du Club DEMETER. « *La prochaine PAC va avoir un budget profondément amputé au détriment des dépenses sécuritaires. Aujourd'hui, aucun État membre des 25 n'a proposé d'augmenter sa contribution au budget européen. Et alors que la PAC valorise le commun dans une grande hétérogénéité de situation, après 2020, les plans stratégiques se sont faits au niveau national.* » Or le sujet de la neutralité carbone s'impose à tous à horizon 2050. « *Comment on décarbone au maximum mais surtout, sur qui on s'appuie pour y arriver ? La bioéconomie aujourd'hui, en Europe, repose sur les agriculteurs* », martèle-t-il. Le secteur doit donc trouver le moyen de produire de manière constante, voire plus et avec moins d'émissions ! Car l'agriculture émet entre 14 et 18% de gaz à effet de serre, avec deux causes principales : le protoxyde d'azote (engrais) et le méthane (production de viande). « *L'agriculture est aujourd'hui considérée comme à la fois source du problème mais aussi pourvoyeuse de solutions.* » Comme passer de plus en plus de l'engrais chimique à l'engrais organique. C'est pourquoi, pour l'ancien ministre, il faut évoluer dans le mode de calcul des émissions. « *Sur le papier, une vache uruguayenne a un meilleur bilan carbone qu'une vache Salers dans le Massif central. Elle ne mange pas d'herbe, est enfermée toute l'année dans un hangar et émet 10 fois moins de méthane.* » Fidèle à « *son amour du sol* », Julien Denormandie explique que l'on ne prend pas assez en compte le paramètre de « *la prairie permanente. Ce sol a un bilan carbone au moins aussi bon qu'un sol forestier et il capte à fond le carbone.* »

Mais prendre en compte le paramètre du sol, c'est aussi accepter de voir évoluer le type de cultures selon l'endroit où on se trouve. « *Dans le sud, on va devoir changer de types de cultures. Et dans certaines régions, quid du gel tardif ? Il va falloir faire des choix structurels forts.* » Comment prendre en compte les aléas climatiques ? Michel-Pierre Faucon, Directeur délégué à la

recherche UniLaSalle - Campus de Beauvais et enseignant-chercheur en agroécologie, estime que « *chaque bassin de production doit développer sa propre bio-économie.* » « *Il faut de la production végétale. Et celle qui est la plus soutenable est celle qui est produite aux champs. Mais c'est également la plus difficile à maintenir car elle est soumise aux aléas climatiques. L'enjeu est celui de la stabilité du rendement, mais aussi du revenu. Et le facteur principal de cette stabilité est la diversification végétale et comment remettre une complexité dans les pratiques, avec des couverts végétaux et des rotations.* » Néanmoins, cette souplesse doit être soutenue par les pouvoirs publics, régulièrement accusés de multiplier les normes. Or, pour introduire de nouvelles variétés, il faut être compétitifs. Une difficulté à laquelle s'ajoute une crise en termes de projection dans l'avenir. Plus de 200 000 agriculteurs devant partir en retraite d'ici 2030, se pose alors la question de la transmission.

LA QUESTION DE LA TRANSMISSION

« *La transmission, c'est le plus gros défi du moment, avec deux questions sous-jacentes : celle de la rémunération et celle de l'accessibilité à la terre* », fait savoir Julien Denormandie. Pour y répondre, la production d'énergies renouvelables apparaît comme une solution. « *Je crois beaucoup à l'agrovoltaïsme et à la méthanisation. Dans les années à venir, il va y avoir une compétition du sol de plus en plus âpre pour produire cette matière organique.* » Et cette organisation, pour l'ancien ministre de l'Agriculture, ne revient pas à l'État, mais aux Chambres d'agriculture elles-mêmes. « *C'est de l'organisation locale des modes de production.* » La solution serait de « *trouver des convergences entre les activités de production et les activités d'élevage. Oui à l'hybridation des modèles* », plaide-t-il. Au-delà de la question du revenu, c'est donc aussi celle de l'accès à la terre qui est en jeu. « *Le monde agricole est un de ceux où il faut s'endetter de centaines de milliers d'euros avant de démarrer son activité pour ensuite avoir un revenu. La charge de la dette devient alors trop importante pour investir, faire face au changement climatique et innover. Il faut donc mettre en place des systèmes de portage foncier pour rembourser plus, plus tard.* » Quant à la solution de l'agrandissement des surfaces, Julien Denormandie n'y trouve pas une réponse satisfaisante : « *Le modèle français doit rester sur des exploitations à taille humaine.* » Une « *taille humaine* » qui peut néanmoins faire l'objet de changement de modèle

comme le témoignait un agriculteur. Au démarrage de son activité, il avait 44 ha ; aujourd'hui son petit-fils a développé l'exploitation avec 20 fois plus de surface... « *Il faut accepter l'agrandissement* », martèle Sébastien Abis. « *On n'arrivera pas au renouvellement un pour un, il va falloir miser aussi sur le renouvellement des actifs et accompagner celui qui a la chance de pouvoir reprendre. Il va falloir réussir à porter des politiques d'installation dans tous les secteurs* », souligne François Purseigle. « *Si on veut arriver à penser l'arrivée, il faut penser le départ. On a quand même 30% des agriculteurs qui ont 60 ans et 10% qui en ont plus de 70. Il faut donner des conditions dignes de départ* », appuie le professeur en sociologie, rappelant que deux tiers des installations se font dans le cadre de transmissions... « *Je plaide pour un "Dutreil" des exploitations individuelles, c'est-à-dire un abattement de 75% sans plafond, et en contrepartie maintenir le caractère familial pendant 10 ou 15 ans* », explique pour sa part le député Charles De Courson. « *Cette dimension patrimoniale, qui est une chance, si elle prend le pas sur l'économique, devient un obstacle. C'est ce sur quoi il faut être vigilant.* » « *La France doit redevenir un pays de production et protéger cette autonomie* », plaide Nicolas Bouzou. « *Il est plus facile de tenir un pays par le ventre que par les armes* », juge pour sa part Julien Denormandie. « *Il faut donc penser transmission mais aussi agriculture régénératrice* », indique celui pour lequel la question du sol n'a jamais été aussi importante.

NASTASIA DESANTI



Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture de 2020 à 2022.

RSE. Ils étaient venus nombreux écouter les témoignages de ceux qui se sont tournés vers le diagnostic RSE pour débiter une démarche... souvent entamée sans le savoir il y a longtemps.

Le diagnostic : l'outil pour démarrer en RSE



Christophe Labruyère, dirigeant de Gallorema; Céline Driget, co-gérante de la société Driget; Ingrid Vonié, fondatrice de ZOÏ France; Benoit Roux, Notaire à l'Office notariale du Boulingrin et Jean-Michel Christe, directeur du CFA BTP Grand Est.

La RSE, tout le monde en parle et beaucoup pensent la pratiquer. Mais dans les faits, pour l'évaluer correctement et surtout, l'améliorer au fil du temps sans se reposer sur ses lauriers, rien de tel qu'effectuer un diagnostic grâce à des organismes certifiés, comme RSE 26 000, organisateur d'une table ronde sur le sujet lors de la Foire de Châlons. Céline Driget, co-gérante de la société Driget fait partie de celles et ceux qui pratiquaient déjà à leur échelle une forme de RSE : « Nous étions déjà engagés dans une démarche environnementale depuis 2018, la démarche RSE s'est présentée comme une formalisation, une mise en avant de nos pratiques et une valorisation de nos actions. » Christophe Labruyère, à la tête de l'entreprise Gallorema, le dit aussi : « Nous avons voulu formaliser à travers un audit, des objectifs de performance globale et souhaité aussi, corriger ce qui n'allait pas. » Pour cela, il insiste sur « l'importance de la temporalité ». Inutile de se presser, il faut être dans une démarche « progressive » et ne pas vouloir tout faire en même temps.

Jean-Michel Christe, directeur du CFA BTP Grand Est met en avant de son côté, « le devoir d'exemplarité ». « On forme 3 500 jeunes par an, nous nous devons donc de mon-

trer l'exemple dans les bonnes pratiques. » Si la satisfaction des entreprises où sont envoyés les jeunes est réelle, en revanche, le diagnostic a permis de mettre en avant « des évidences », sur la consommation d'eau, du chauffage ou encore de l'électricité... Benoit Roux, Notaire à l'Office notarial du Boulingrin, explique lui, que le diagnostic est venu asseoir le projet d'entreprise, alors qu'il reprenait l'office. « Cela m'a permis, en tant que nouveau chef d'entreprise, de donner un cap aux salariés », explique-t-il, aussi motivé par « la volonté d'un alignement des valeurs tant au niveau personnel que professionnel. »

LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Il prend ainsi en exemple son engagement pour soutenir les personnes atteintes de handicap, une évidence et une conviction qu'il ne pensait pas voir entrer dans la RSE. L'importance des convictions, c'est ce qui motive Ingrid Vonié, fondatrice de ZOÏ France, à travailler avec un client. « Vouloir faire de la RSE un levier de la performance c'est bien, mais avoir la conviction de son utilité c'est mieux ! » L'accompagnement apparaît ainsi comme incontournable, « après la prise de conscience vient la réflexion, et pour bien mettre les choses en place, il faut se faire

accompagner », souligne Christophe Labruyère. « On apprend de nouveaux comportements, de nouveaux process », indique Jean-Michel Christe quand Ingrid Vonié insiste sur « le besoin d'un plan d'action ». Et tous soulignent la nécessité d'embarquer toute l'équipe de l'entreprise dans la démarche RSE. « C'est important que les salariés soient partie prenante et qu'ils se sentent bien », fait savoir Benoit Roux. Dans la société de Céline Driget, une entreprise dans le domaine du bâtiment, « beaucoup d'idées sont venues des salariés eux-mêmes, lors de séances de réflexions sur les nouvelles pratiques à mettre en place. » « Les collaborateurs non seulement se sentent impliqués mais ils deviennent aussi des ambassadeurs », met en avant Christophe Labruyère, pour qui l'écosystème local doit se singulariser par son exemplarité, ce qu'il essaie par ailleurs de démontrer dans l'organisation du Viti-Vini, tous les deux ans. Co-construire plutôt qu'imposer, en voilà une belle de démarche RSE dans la démarche RSE ! « Il ne faut pas hésiter à franchir le pas du diagnostic », clament en cœur les intervenants. Le bénéfice, humain et aussi, financier, en est à la hauteur, font-ils passer le message.

NASTASIA DESANTI

Une semaine sur la Foire...



Habitué de la Foire de Châlons, François Asselin, le président de la CPME a rencontré le Colonel Romuald De La Cruz, commandant le groupement de gendarmerie de la Marne avec qui il a évoqué les risques et les actions de prévention en matière de cybersécurité des entreprises.



L'ancien président de la République François Hollande, accompagné par le conseiller départemental Rudy Namur et l'ancien président de l'Université Jacques Meyer, a passé lui aussi la journée du jeudi 5 septembre à Châlons-en-Champagne. Au cours de ses nombreuses visites du jour, il s'est notamment entretenu avec Christophe Clément, président actuel de l'Université Reims Champagne-Ardenne.



Alors que son nom circulait dans toutes les rédactions de France pour le poste de Premier ministre, le président de la Région des Hauts de France, Xavier Bertrand a sillonné les allées de la Foire sous l'œil des caméras, ici en compagnie de Bruno Arcadipane, vice-président du Medef et de Jérôme Mât, vice-président de Châlons Agglo.

En images



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

DES GOODIES POUR UNE RENTRÉE ÉTUDIANTE QUI FAIT WOW!

Caches webcam, tours de cou, clés USB, gourdes, sweats et sacs à dos. Kadimage a tout ce qu'il vous faut pour une rentrée qui en jette !

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR



REIMS 03 26 36 36 26
WWW.KADIMAGE.FR

f
in
@
d
v

Supplément. Les Petites Affiches Matot Braine ont lancé sur le Village des Métiers, lors de la Foire de Châlons, le supplément annuel, La Marne en Chiffres 2024, présentant de nombreuses statistiques clés du département et mettant en valeur les entreprises et initiatives du territoire.

Conjoncture, statistiques, avis d'experts : tous les chiffres clés de la Marne pour l'année 2024



Henri Prévost, Préfet de la Marne, Michel Guyomard, président de la Générale de Participations, Jean-Marc Roze, Président du Département de la Marne et Benjamin Busson, rédacteur en chef des Petites Affiches Matot Braine.



Officiels, partenaires et annonceurs étaient venus nombreux pour célébrer la sortie de cette huitième édition.



Voici la huitième édition de La Marne en Chiffres.



Naoushad Karim, dirigeant de Cafés Miguel et Marie Sauty, commerciale Cafés Miguel.



Romain Miot, secrétaire général à la sous-préfecture de Vitry-le-François et Eric Girardin, ancien député de la 3^e circonscription de la Marne.



Louis Returnaz, Directeur Marne de la Banque de France et Benoît Dhaille, directeur de l'antenne économique de Châlons de la Banque de France.



Christophe Clément, Président de l'Université Reims Champagne-Ardenne.



Guillaume Chevron, président de Champagne Création, Yann Martinet, Directeur de Luzerne de France et Honoré Labanca, Responsable R&D chez la Luzerne de France.



ND
Anne-Sophie Romagny, Sénatrice de la Marne et sa collaboratrice parlementaire Jade Delaitre.



Sophie Hardouin, directrice régionale de la Banque des Territoire et Jean-Pierre Kohn, Président d'ASI Innovation et élu de la CCI Marne-Ardennes



Sonia Falourd, directrice générale de la CCI Marne-Ardennes et Alexandre Bariteaud, Directeur de la transformation et de la performance opérationnelle de la CCI Marne-Ardennes.



Lise Magnier, Députée de la 4^e circonscription de la Marne.



Jérôme Sévéan, CEO Novadys et président de l'antenne châlonnaise du Medef, et Augustin Delavenne, Premier adjoint au maire de Châlons-en-Champagne.



Johanna Gobit, directrice générale de Marne Développement.



Sandra Braud, fondatrice de My House Boat et son mari Nicolas.



Simon Cossiez, directeur du Développement économique du Grand Reims.



Guillaume Mangeart, Secrétaire général de la Fédération des Travaux Publics de Champagne-Ardenne et Louis-Xavier Forest, Secrétaire général de la Fédération Française du Bâtiment Marne et Grand Est.



Jean-Michel Christe, directeur général BTP CFA Grand Est, Djamel Aksas, directeur BTP CFA Marne, Aurélien Cattez, directeur BTP CFA Ardennes et Arnaud Gouilly-Fortin, Directeur de la formation et de l'innovation BTP CFA Grand Est.



Laurence Padiou, directrice de l'Office de Tourisme de Châlons-en-Champagne et Franck Mitouard Président de la fédération Cinov Grand-Est, élu à la CCI Marne-Ardennes.



Henri Prévost, Préfet de la Marne.

Conférence. « Vers la renaissance industrielle », tel était le thème de la conférence organisée par Marne Développement et animée par Olivier Lluansi, ancien responsable industriel chez Saint-Gobain et délégué aux Territoires d'industrie auprès du gouvernement en 2019.

Encore de nombreux efforts pour parvenir à la réindustrialisation



Olivier Lluansi est aujourd'hui enseignant à l'École des Mines.

L'évolution de la part de l'industrie dans le PIB français, n'a cessé de baisser depuis les années 70. Et si les Politiques se sont saisis du sujet il y a une dizaine d'années – et encore plus depuis le covid – le constat de dépendance aux autres pays continue d'être réel. Quant à la réindustrialisation, « elle ne produit toujours pas les résultats économiques escomptés », assène Olivier Lluansi, conférencier au passé de responsable industriel à l'échelle de l'Europe centrale et orientale chez Saint-Gobain. « Dans les années 2000,

la France a fait un choix drastique différent de celui de l'Allemagne. Là où les Allemands ont massivement investi dans leur industrie pour entrer dans le jeu de la mondialisation, la France a délocalisé son outil industriel pour produire moins cher, ailleurs. Deux stratégies très différentes. » Or, 10 ans plus tard, le pays se rend compte qu'il est allé trop loin dans sa stratégie et inverse la vapeur, avec les États généraux de l'industrie en 2009 puis, le rapport Gallois en 2012 et la création d'un ministère du Redressement

productif avec Arnaud Montebourg. Désormais, l'industrie est reconnue comme étant incontournable dans la puissance d'un État, ce secteur permettant notamment « de répartir la valeur ajoutée sur tout le territoire ». « Hélas, en termes macroéconomiques, nous n'avons pas réindustrialisé. Nous sortons, sur la période 2009-2023, avec une baisse de la valeur ajoutée de 4% au niveau industriel, alors qu'à l'échelle européenne sur cette même période, elle a augmenté de 4%. »

Si le constat est difficile, Olivier Lluansi en dresse quelques causes : « Tout d'abord, il faut continuer de se poser la question de la dépendance. 80% des molécules actives de nos médicaments proviennent de Chine et d'Inde. » Le pays doit donc redevenir une puissance pharmaceutique et investir massivement dans la recherche et les laboratoires. Pour le conférencier, et contrairement aux idées reçues, réindustrialiser c'est aussi « diminuer notre empreinte environnementale ». Il s'en explique : « L'industrie s'opposait en effet lors des « 30 Glorieuses » à l'environnement. Néanmoins, aujourd'hui, on ne peut pas réduire notre empreinte environnementale sans génie industriel. Une éolienne, une pompe à chaleur, une voiture électrique sont des produits manufacturés. » Une affirmation qui

ne mentionne pas les contradictions de toute la chaîne d'approvisionnement pour produire de tels équipements (lithium, nickel, béton...) ainsi que la difficulté de les recycler.

UNE AMBITION POLITIQUE DIFFICILE À ATTEINDRE

Que faudrait-il faire pour réindustrialiser la France à horizon 2035 ? Pour répondre à cette question, le conférencier s'appuie sur la trajectoire de l'ambition politique portée par la Loi Industrie Verte de remonter le poids de l'industrie à 15% du PIB. « Ce n'est pas réaliste », estime-t-il. « D'ici 2035, quand on fait des simulations, il faudrait basculer un million d'emploi du secteur des services à celui de l'industrie... ou alors faire appel à une vague migratoire équivalente à celle connue dans les années 70. » Une solution, « peu évidente politiquement », affirme Olivier Lluansi.

La question du foncier disponible doit aussi être mise sur la table. « L'ambition de 15% du PIB est peu compatible avec les règles telles qu'elles sont édictées dans la loi ZAN. Mais sur le principe on peut le faire en assouplissant ces règles. » Troisième sujet, « nous n'avons pas assez d'énergie décarbonée ». On l'a compris, les ambitions de la Loi Industrie Verte telles qu'elles ont été édictées ne sont

pas tenables pour le conférencier. En revanche, ce qui semble plus réaliste, c'est une trajectoire, « plus modeste, qui ferait atteindre à 12 ou 13% du PIB, avec une balance commerciale en biens manufacturés équilibrée ». Une trajectoire, « soutenue par le Directeur général de Bpifrance, Nicolas Dufourcq ». Car aujourd'hui, la France connaît un déficit de biens manufacturés de 60 Mds€. « Il faut rééquilibrer le message des politiques publiques en faveur des PME et ETI car il n'y a pas de raison que l'on ne devienne pas compétitifs en Europe. On est à 10% du PIB industriel, l'Espagne et le Portugal sont à 12-13%, l'Italie à 17%, l'Allemagne à 20%. On doit pouvoir retrouver une place en termes de production industrielle », veut croire Olivier Lluansi. Les clés ? La formation (« 120 000 personnes sont formées chaque année dans le secteur de l'industrie, mais il y a un taux d'évaporation de 50% »), le foncier, (« on va avoir besoin de 25 à 29 000 ha de terrain. Un tiers de terrains industriels existants à densifier, un tiers de friches et un tiers de ZAN avec de la compensation. ») la baisse des formalités, les financements (« on a besoin de 200 Md€ supplémentaires ») ainsi qu'une fiscalité incitative et la baisse des impôts de production.

NASTASIA DESANTI

Développement économique. Le Grand Reims célèbre le premier anniversaire du lancement de sa structure Reims Business, dédiée à l'accueil, à l'implantation et à l'accompagnement des entreprises sur son territoire.

Reims Business, un an et des résultats

« Le développement économique est avant tout l'œuvre des entrepreneurs qui choisissent d'investir sur le Grand Reims », souligne Arnaud Robinet à l'heure de célébrer le premier anniversaire de Reims Business. « Il est facilité par plus de 50 partenaires avec lesquels nous travaillons afin d'apporter une réponse que l'on souhaite coordonnée aux besoins des entreprises », souligne-t-il citant l'État, la Région, le Département, la CCI, la CMA, Marne développement, le Medef, la CPME, l'UIMM... Pour le maire de Reims et président du Grand Reims, la première bougie de cette structure de développement économique et d'accompagnement des entreprises est l'occasion de dresser un premier bilan de son activité avec quelques-uns des acteurs concernés par les différentes facettes de celle-ci.

Depuis un an, l'équipe de Reims Business a ainsi favorisé l'implantation de 21 entreprises pour 400 emplois créés ou maintenus. C'est le cas de Leslie Breau-Meniger, présidente du Groupe Superga Beauty qui a repris l'usine Parchimy Eugène



Jérôme Miart, directeur des hypermarchés Cora de Reims et président de l'association Actipôle La Neuville, Léo-Paul Keyser, président de la start-up Izaac Leslie Breau-Meniger, Présidente de Superga Beauty et Nicolas Dubaut, Directeur général de Plasticentropie entourent Arnaud Robinet, président du Grand Reims et Simon Cossiez, directeur du développement économique du Grand Reims.

Perma en décembre 2023 et maintenu 82 emplois. « Le groupe Eugene Perma avait été placé en redressement judiciaire à l'été 2023. J'ai été mise en relation le lundi 4 septembre avec Didier Martin, le jeudi matin j'étais à

l'usine et l'après-midi j'étais reçue par Catherine Vautrin (alors présidente du Grand Reims, ndlr). Nous avons dû très vite prendre une décision. Cette visite aussi rapide et ce soutien que nous avons senti dès la première

rencontre ont été des facteurs déterminants dans le choix de nous lancer dans une reprise complexe et un projet ambitieux », précise la dirigeante.

START-UP ET BIOÉCONOMIE

Autre facette de l'accompagnement de Reims Business, celui de l'accompagnement des entreprises déjà présentes sur le territoire. Jérôme Miart, directeur des hypermarchés Cora de Reims Cormontreuil et Neuville et président de l'association Actipôle La Neuville (plus grande zone commerciale et artisanale du territoire qui regroupe 200 entreprises et 2000 salariés) souligne l'importance des relations entretenues entre son association et la collectivité. « Nous avons par exemple pu développer les pistes cyclables sur l'Actipôle, nous avons développé récemment l'accès Terminus Tram et nous avons des relations régulières avec les élus et les équipes de Reims Business ».

En matière d'accompagnement à la création d'entreprises et d'aides économiques, le Grand Reims consacre chaque année 1 million d'euros d'aides directes ou indirectes. Un accompagnement dont a bénéficié

Léo-Paul Keyser, président de la start-up Izaac (Management de l'énergie). Rémois de naissance, exilé à Londres après ses études, il a choisi de revenir à Reims pour développer sa société, attiré par « un écosystème autour de l'entrepreneuriat et du développement économique qui a su nous convaincre et nous séduire et a tout fait pour nous soutenir, nous donner de la visibilité et nous réunir avec d'autres communautés d'entreprises. »

De son côté, Nicolas Dubaut, le Directeur général de Plasticentropie a intégré l'incubateur Innovact soutenu par le Grand Reims et a choisi d'implanter ses laboratoires sur le territoire rémois (au sein du CEBB, le centre européen de biotechnologie et de bioéconomie) notamment « grâce à la richesse de l'écosystème en matière de bioéconomie ». Un choix de longue durée puisque le dirigeant est déjà à la recherche de nouveaux locaux pour y installer des laboratoires plus spacieux. Une requête qu'il a évidemment mise entre les mains des équipes de Reims Business...

BENJAMIN BUSSON

Transmission. L'Union Régionale des Scop Grand Est (UR SCOP) a organisé une table ronde pour parler transmission d'entreprises aux salariés.

La SCOP, un autre modèle de transmission



Jérôme Theret, gérant de la SCOP Fonderie Rollinger, à Novion-sur-Meuse (08) ; Jessica Coccozza est quant à elle gérante de Scop'it, à Mardeuil (51) ; Arnaud Savary, gérant du Bâtiment Menuisier, à Bezannes (51).

« Vous êtes des associés, vous n'êtes pas tous patrons ! » lance de manière directe Marie-Madeleine

Maucourt, directrice de l'URSCOP Grand Est, dont la plus ancienne SCOP date de 1898... Implantée sur la Région Grand Est depuis plus de

quarante ans, l'Union Régionale des Scop Grand Est (UR SCOP) anime une communauté de 214 SCOP et SCIC pour 4 871 salariés à décembre 2023. « Il y a une répartition équitable du résultat. Au sein des SCOP, il y a un vrai schéma de fidélisation. Quand on entre au capital social, ensuite, très peu en sortent. » Gérant de la SCOP Fonderie Rollinger, à Novion-sur-Meuse (08) Jérôme Theret était venu apporter son témoignage. Ancien directeur du site, il a porté le projet de la transformation en SCOP en 2011, pour sauver l'entreprise. « Il fallait un projet, des produits et un potentiel de développement. » Sur les 24 salariés, 17 continuent l'aventure avec le soutien du Crédit coopératif pour investir dans un outil industriel performant. « Nous avons fait deux étapes d'investissement, dont une dernière importante de 2 millions d'euros », indique Jérôme Theret. « Une décision prise collectivement. » Et ça paye. Aujourd'hui, la fonderie Rollinger compte 22 salariés et alors qu'elle avait un chiffre d'affaires d'1,4 million d'euros en 2012, elle atteint

aujourd'hui les 3,5 millions. « Nous avons développé nos propres produits, élaboré complètement un nouveau catalogue, diversifié notre activité et refait complètement la fonderie en modernisant l'outil de production », se félicite celui qui a été élu par trois fois gérant de l'entreprise par le collège de salariés associés.

CONFIANCE DES CLIENTS

Jessica Coccozza est quant à elle gérante de Scop'it, à Mardeuil (51), entreprise coopérative spécialisée en solutions numériques pour les entreprises de toutes tailles. Pour asseoir la pérennité de la SCOP, elle et ses associés se sont appuyés, pour le projet de départ, sur la confiance des clients préexistants. « Nous avons un savoir-faire certain, avec une technicité administrative et une lecture pointue des fiches techniques. » Sur 50 salariés, 43 sont associés, et « tous les quatre ans, nous portons un projet co-construit avec rigueur. Et ce qui est rassurant, c'est de savoir que ce projet va perdurer après nous », insiste Jessica Coccozza qui souligne aussi

« l'importance de ne pas se sentir seul face aux décisions ». « On reste néanmoins une entreprise classique sur de nombreux aspects, mais la recherche de confort de travail et d'écoute des salariés est primordiale. »

C'est en 1997 que le Bâtiment Menuisier (Bezannes) est devenu une SCOP, après deux dépôts de bilan successifs. Arnaud Savary, gérant, a été accompagné par celui qui a porté le projet pendant de nombreuses années, Bruno Héraud, auparavant Compagnon du Devoir, tout comme lui. « La responsabilité de devenir gérant s'est faite petit à petit et tout s'est effectué de façon simple et indolore », fait-il remarquer. Depuis 2017, L'UR SCOP fait monter en puissance les coopératives dans le Grand Est. En 5 ans, 60 coopératives ont été créées et 1 030 salariés ont rejoint le mouvement coopératif. « 63% d'emplois coopératifs ont pu être créés grâce à la transformation et la reprise d'entreprise en procédure collective », souligne Marie-Madeleine Maucourt.

NASTASIA DESANTI

À REIMS DONNEZ À VOTRE BUSINESS UN AVENIR LÉGENDR



- Accompagnement à la recherche foncière et immobilière.
- Aide à l'immobilier d'entreprise.
- Aide à l'investissement productif et à la performance énergétique des TPE/PME.
- Aide au développement des services à la population.
- Mise en réseau avec +50 partenaires publics et privés.

**REIMS
BUSINESS**

Pour plus d'information,
contactez-nous :
03 26 77 87 50
reimsbusiness@grandreims.fr

©CHAMPAGNE CRÉATION - REIMS - Crédit photos : Fred Laures

WWW.REIMSBUSINESS.FR



Reims Business est un service du Grand Reims

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Travaux Publics. Trois communes, et pour la première fois le Conseil départemental récompensés lors du Carrefour des élus pour leurs travaux responsables et générateurs de bien-être pour les habitants.

Victoires de l'investissement local : le chemin vert de la véloroute primé



Les élus récipiendaires dont Jean-Marc Roze, Président du Conseil départemental, aux côtés d'Hervé Noël, président de la F RTP Grand Est.



REIMS VÉGÉTALISÉE

Reims a planté 500 arbres, 10 500 arbustes, 390 000 vivaces et bulbes pour réaménager ses promenades de cœur de ville. Les travaux comprennent aussi l'installation de mobilier urbain et de jeux ainsi que des fontaines à ambiance différente. Le tout avec une mise en lumière valorisant les lieux. Des promenades qui proposent des voies piétonnes et cyclables pour relier le centre-ville.

LE DÉPARTEMENT, LE PRIX SPÉCIAL DES VICTOIRES

Le jury a souhaité saluer l'aménagement des 24 km de Véloroute entre Moncetz-Longevas et Vitry-le-François. Si le Conseil départemental n'est pas la cible du concours, le développement des déplacements actifs sur la voie verte le long du canal de la Marne a marqué les esprits.

Pour ces travaux qui intègrent neuf aires de repos et la réfection des ouvrages de franchissement, les déblais générés ont été réutilisés. 36 000 m³ de granulats et de terrassements ont ainsi été économisés.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Les 4^e Victoires de l'investissement local 2024 ont été remises sur la Foire de Châlons. Les communes de Bazancourt, Corribert et Reims ont reçu un prix saluant leurs aménagements respectueux de l'environnement. Pour la première fois, le Département de la Marne a été remarqué et récompensé par le jury avec un Prix spécial pour l'aménagement de la section de la Véloroute d'intérêt national n°52 entre Moncetz-Longevas et Vitry-le-François. Organisées par

la Fédération régionale des travaux publics de Champagne-Ardenne (F RTP) et l'Association des maires et présidents d'intercommunalités de la Marne, les Victoires récompensent des chantiers qui prennent en compte l'environnement. Remises par Hervé Noël, président de la F RTP, les Victoires saluent « des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants, au développement économique et à la transition écologique ». 500 millions d'euros de travaux ont été réalisés

en 2024 dans le département pour entretenir ou moderniser le réseau routier.

CORRIBERT, LE PETIT POUCE DE 64 HABITANTS RÉCOMPENSÉ !

La commune a procédé à l'entassement des réseaux et à la rénovation de l'éclairage public avec des Leds. Elle a également contribué à améliorer la vie des habitants et leur sécurité avec la réfection de la traverse du village (RD18) qui compte 1 000 véhicules par jour. Des travaux à l'empreinte

carbone réduite de 70 % grâce à la technique et retraitement de la chaussée.

BAZANCOURT AMÉNAGE LE CŒUR DE VILLAGE

Les travaux valorisent le patrimoine communal. Ils permettent aussi la création de lien social avec l'aménagement du parvis de la mairie et la création d'une promenade végétalisée qui favorise la biodiversité et la fraîcheur avec ses fontaines. Des stationnements ont aussi été mis en place.

Convention. Les deux organismes s'engagent en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants, jeunes diplômés et Alumni de l'Université.

Partenariat entre l'Apec et l'URCA



Florence Heitz, déléguée régionale de l'Apec Grand-Est et Christophe Clément, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

L'Apec et l'Université de Reims Champagne Ardenne viennent de signer une nouvelle convention de partenariat et s'engagent en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants, jeunes

diplômés et Alumni de l'Université. Leur objectif commun : œuvrer en faveur de l'employabilité des diplômés, pour une mise en relation efficace avec les entreprises de la région. Ce partenariat, d'une durée de

trois ans, a pour objet de faciliter au sein de l'Université de Reims Champagne Ardenne le déploiement d'actions pour permettre aux étudiants, jeunes diplômés, doctorants et Alumni de maîtriser les outils d'aide à l'insertion et à l'évolution professionnelles, de mieux appréhender les données du marché de l'emploi cadre et d'accéder plus facilement au premier emploi, à un stage, une alternance ou à une poursuite d'activité professionnelle, une fois diplômés.

« Nous sommes ravis de nous engager aux côtés de l'Université Reims Champagne-Ardenne. Ensemble, nous faisons de l'accès au premier emploi l'une de nos priorités et sommes mobilisés au quotidien pour que la mise en relation se fasse entre des entreprises du territoire, confrontées aux difficul-

tés de recrutement, et les talents que nous accompagnons dont nous connaissons bien les aspirations », souligne Florence Heitz, déléguée régionale de l'Apec Grand-Est. « Grâce à cette collaboration, nous allons non seulement renforcer les outils et les ressources à disposition de nos étudiants, mais aussi créer de véritables passerelles avec le monde professionnel », indique quant à lui Christophe Clément, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. « À l'URCA, nous nous engageons à faire de l'employabilité de nos diplômés une priorité stratégique pour l'avenir de nos étudiants et de notre territoire. » Des rencontres, webconférences d'information métiers, événements de mise en relation avec les recruteurs font partie des actions mises en place conjointement...

Foire

Savourez l'Aube avec Terre et Vignes



Les Aubeois ont pris possession de la Foire de Châlons, mercredi 4 septembre, avec un stand Terre et Vignes autour des saveurs de l'Aube. Inauguré en fin de matinée par Bruno Forget, président de la Foire et Ludovic Vachet, président de l'UCIA, le stand a été le lieu de rendez-vous pour le Pôle européen du chanvre, la Chanvrière, le tourisme et la culture avec les offices de tourisme des Grands Lacs et de la Côte des Bar, la Maison du Boulanger, les Aubassadeurs, la Safer, Groupama et le Club i3a qui y ont présenté leurs activités. Une vitrine offerte pour les producteurs aubeois qui y ont proposé la dégustation des produits locaux, de fromage de chèvre et de vaches, la tapenade et les crackers au lin et au chanvre autour d'un verre de whisky aubeois. Créé dans l'Aube à l'initiative de la Chambre d'agriculture en 2006, le collectif Terre et Vignes de l'Aube les acteurs agricoles, viticoles et ruraux du département.

En image

Notre sélection
en immobilier d'entreprise
dans l'agglomération
rémoise

CBRE Impact
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

www.impact-cbre.fr



Activité REIMS OUEST - A LOUER

Tinqueux

Bâtiment indépendant clos et traversant d'une surface totale de 610 m² environ comprenant 525 m² env. de partie activité et 85 m² env. de bureaux et locaux sociaux. Présence de 4 fosses. Terrain de 2.209 m² env. 10 places de parking. Accès au site aisé depuis l'autoroute A344.

Disponibilité : janvier 2025

DPE Energie E (344 kWh/m²/an)

Ref 51.1514

CBRE Impact
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

5 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71

REIMS TINQUEUX

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
D'UN APPARTEMENT NEUF

Du **STUDIO**
au **5 PIÈCES**

RÉSIDENCE **SAKURA** AU CŒUR DE

l'eco Quartier
TINQUEUX

PINEL + **RE 2020** SEUIL 2025 **DPE A**

ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF PINEL+
* Fin du dispositif PINEL+ au 31/12/2024

www.legrandparc-tinqueux.fr

- ✓ DÉJÀ CONFORME À LA FUTURE RE 2020 SEUIL 2025
- ✓ LOGEMENTS DPE A
- ✓ POMPE À CHALEUR HYBRIDE
- ✓ CHAUFFAGE AU SOL
- ✓ GARAGES FERMÉS, PARKINGS
- ✓ JARDINS, BALCONS ET TERRASSES AVEC VUE SUR PARC
- ✓ RÉSIDENCE ENTIÈREMENT SÉCURISÉE

Une réalisation SCCV 3BPN TINQUEUX co-promotion en partenariat avec SAS 3B - PLURIAL PROMOTION - NORD EST AMÉNAGEMENT PROMOTION

COMMERCIALISATION

NORD EST IMMO **3b** **VITAVI**

© CHAMPAGNE CREATION - REIMS

Illustrations non contractuelles, dues à une libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modifications financières et administratives. © Architecte - OSLO Architects. Perspectives - NH Images.

Rubrique spéciale
IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT
de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**
auprès des décideurs régionaux !

- ✓ Visibilité parfaite
- ✓ Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**
03 26 08 38 30
ou **06 24 99 12 36**
regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

Matot Braine PETITES AFFICHES

DKER BUSINESS

2, Rue Nanteuil 51100 Reims
contact@dker-immobilier.fr
03 26 85 64 76

LOCAL COMMERCIAL À LOUER - GRAND CENTRE

À louer, local commercial brut de béton de 114m², idéalement situé en centre-ville de Reims. Ce vaste espace est à aménager selon vos besoins, offrant une flexibilité totale pour créer le commerce ou cabinet de vos rêves. Parfait pour un petit commerce ou une profession libérale, ce local bénéficie d'un emplacement stratégique dans une zone dynamique. Saisissez cette opportunité unique pour installer votre activité au cœur de Reims.

Loyer annuel : 31 000€ HT-HC
Honoraires de négociation TTC : 30% du loyer annuel HT-HC

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite contactez **DKER BUSINESS** dès aujourd'hui.

Carte professionnelle n°CPI51022016000004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Installation. Spécialisée dans la vente de cosmétiques purs, naturels et équitables, la PME ardennaise quitte la pépinière d'entreprises pour rejoindre le centre de Charleville-Mézières.

My Mira prend son envol et investit ses propres locaux

En 2016, deux copains de lycée, Dorian Gaillot, ingénieur des Mines avec une spécialisation informatique, et Andy Lavedrine, issu de Centrale Paris, créent une association de microcrédit à Madagascar.

En 2018, forts de leur réseau d'agriculteurs et de leur bonne connaissance des filières locales, ils changent d'optique et s'orientent dans une nouvelle activité et un projet, baptisé « My Mira ». Ils s'associent dans leur propre entreprise. « Au début, j'apportais dans les Ardennes, des huiles de Madagascar, le pays d'origine de ma mère. Ces produits, de véritables petits trésors, étant unanimement appréciés, on a alors décidé avec Dorian de vendre de l'huile pure de Madagascar à des grossistes français ».

Au début, l'objectif était de commercialiser des cosmétiques bios et naturels par le biais du site internet www.mymira.fr en s'appuyant sur des huiles rares et tracées. La démarche intégrée permet d'être « au plus proche des producteurs locaux, de limiter le nombre d'intervenants, de rémunérer correctement les producteurs et de respecter l'environnement tout en proposant des prix abordables ». Au fil du temps, My Mira a élargi sa gamme de produits



Andy Lavedrine, son père Marc et Dorian Gaillot viennent d'implanter My Mira la semaine passée en centre-ville de Charleville-Mézières.

en créant des baumes, des mélanges (coco, café, carotte, cire...) ainsi que des matières premières ardennaises comme du chanvre. « Aujourd'hui, on formule, on produit, on commercialise et on expédie depuis notre atelier de 100 m² installé à la pépinière d'entreprise. De la formulation des produits jusqu'à la plateforme de vente en ligne en passant par le conditionnement et le

référencement, presque tout est fait maison », précise Andy Lavedrine, 33 ans.

UN MILLION D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

« Notre gamme, assez large, se compose d'huiles végétales pures, brutes et non raffinées qui répondent à tous les besoins. L'huile de ricin pour booster la pousse des cheveux, l'huile de jojoba

pour lutter contre l'acné ou l'huile de chanvre pour prévenir les signes de l'âge », détaillent les deux dirigeants.

Par le biais de la vente en ligne et un réseau de 250 revendeurs dont La Malinerie à Charleville-Mézières et L'Authentique Fermier à Villers-Semeuse, « My Mira contente 95% de femmes sur le territoire français et en Suisse et Belgique francophone en proposant des soins pour le corps, le visage, les lèvres et la chevelure ».

Ayant besoin d'espace suite au décollage de ses commandes via les réseaux sociaux, My Mira qui avait à l'origine démarré dans la cave des parents d'Andy a intégré, en 2020, un atelier de 100 m² au sein de la pépinière d'entreprises d'Ardennes Métropole au Val-de-Vence où elle s'est fortement développée. Les deux partenaires y réalisent un chiffre d'affaires annuel qui passera en 2024 de 680 000 à un peu plus d'un million d'euros en expédiant 50 colis en France par jour.

Actuellement, la PME franchit une nouvelle étape en déménageant, cette fois, non loin de la gare de Charleville-Mézières dans les anciens locaux de la Sopaic où elle dispose d'un espace d'une superficie de 650

m² dont une large partie vouée au stockage et à l'organisation de la production. « Grâce à cet investissement, nous espérons avoir une meilleure efficacité, être plus visible et continuer de proposer des prix accessibles tout en pouvant recevoir des partenaires et des influenceurs qui n'auront que quelques centaines de mètres à parcourir à leur descente du TGV ».

40 000 ABONNÉS

D'ici quelques mois, My Mira comptera un effectif de cinq salariés dont le père d'Andy, Marc, ancien directeur de l'usine Lactalis de Rouvroy-sur-Audry. « C'est une personne d'expérience, actionnaire de l'entreprise qui est notre chef d'atelier et s'occupe de l'organisation de la production ». À l'avenir, la PME ardennaise veut accélérer sa croissance et envisage pour cela d'optimiser son référencement chez Google, assurer sa publicité par une bonne gestion des réseaux sociaux, effectuer des opérations de partenariat, acquérir plus de visibilité auprès de ses 40 000 abonnés et développer de nouveaux produits.

PASCAL REMY

Start-up. L'incubateur ardennais se positionne comme un acteur incontournable du développement entrepreneurial local.

Rimbaud'Tech a accompagné 44 projets en sept ans d'existence



Hamid Chibane (UHouse), Lucie Rupt (Storm Skinwear) et Benjamin Braquet (Été Indien) ont témoigné sur leur propre startup.

Implanté depuis 2017 à Charleville-Mézières, l'incubateur Rimbaud'Tech a fêté son premier septennat. « Il a l'âge de raison et nous avons voulu en profiter pour faire le point sur cet écosystème qui constitue un levier essentiel pour transformer des idées innovantes en entreprises pérennes », souligne Patrick Fostier. « À l'époque, nous voulions assurer un

renouvellement de nos entreprises en accompagnant des structures innovantes. En 2018, nous avons pu bénéficier du savoir-faire et de l'expertise de l'apporteur d'informations SEMIA puis, en 2021, du réseau Quest For Change pour amener à maturité différentes start-up », rappelle le vice-président d'Ardennes Métropole qui s'est dit fier que Rimbaud'Tech figure parmi les six

structures existantes dans ce modèle économique dans le Grand Est.

500 000€ DE BUDGET, 6 SALARIÉS

En l'espace de sept ans, et avec un budget annuel de 500 000 euros, essentiellement nourri par la Région Grand Est, la Caisse d'Épargne et Ardennes Métropole, cette communauté qui dispose d'une équipe de six salariés a hébergé « après un gros écrémage du comité de sélection » 44 projets en incubation ayant abouti à l'émergence de 32 PME couvrant un large spectre d'activités : la santé (Bodyfed), le sport pour les seniors (Été Indien), les services numériques (CoolRool et MÜ), l'immobilier (Mutuhall) et même le luxe (Cobalt). 59 emplois équivalents temps plein ont ainsi pu être créés sur le territoire, ce qui contribue à renforcer le marché du travail local. Au 31 décembre 2023, les entreprises accompagnées par Rimbaud'Tech avaient généré un chiffre d'affaires cumulé de quatre millions d'euros.

Après avoir retracé le parcours d'accompagnement auquel les incubés doivent se prêter une fois retenus, Quentin Delaire, le directeur, a rappelé

que Rimbaud'Tech avait pour ambition de créer de la valeur dans les Ardennes en aidant les porteurs de projets à travers des temps individuels et collectifs à peaufiner leur concept, aller chercher des financements, échanger avec des partenaires et se convertir en chef d'entreprises. « Notre territoire est un des mieux armés en France pour faire éclore des start-up. C'est d'ailleurs une des recettes de notre succès ».

À l'avenir, Rimbaud'Tech a la volonté de faire émerger des projets étudiants en s'appuyant sur le Campus Sup Ardennes. « Il s'agit d'une vraie filière de détection, car nous avons actuellement 23 projets ayant le statut spécifique étudiant. Ce qui permet de maintenir des jeunes Ardennais ici. Cela fait partie de notre chaîne de valeurs ». Autre priorité : la création d'événements entrepreneuriaux comme la cérémonie de l'innovation, « ce qui nous permet de gagner en visibilité ».

TÉMOIGNAGES D'INCUBÉS

Benjamin Braquet (Été Indien) qui a désormais intégré avec son associé Julien Odienne ses propres bureaux a rappelé qu'à une période délicate de

son aventure entrepreneuriale, Rimbaud'Tech lui avait permis de « rompre l'isolement, retrouver un souffle et l'envie d'apprendre à devenir chef d'entreprise et à professionnaliser sa démarche ». Lucie Rupt, 25 ans, qui entrait à Rimbaud'Tech le jour-même, porte la marque Storm Skinwear, une start-up spécialisée dans les soins de la peau pour les sportifs évoluant en extérieur « et faisant face à des agressions comme le froid, le vent, la neige, la pollution et l'eau salée et ayant besoin de soins adaptés à la pratique de leurs activités ». Elle s'occupe dans le même temps de la communication et du marketing de la société My Mira (voir ci-dessus).

Créateur de Uhouse « la maison qui s'assemble et vous ressemble », Hamid Chibane a pour sa part présenté son système de construction rapide à base de panneaux isolants en structures métalliques galvanisées. Cet ancien cadre commercial dans la grande distribution de bricolage propose un prototype grâce auquel il « construit des maisons à votre envie et à moindre budget conçus à partir de produits ardennais ».

PASCAL REMY

- 0,6 Md

En juillet 2024, le solde commercial de la France s'améliore de 0,6 milliard d'euros et s'établit à - 5,9 milliards d'euros. Sur le mois, les exportations se maintiennent à 50,4 milliards d'euros tandis que les importations diminuent (- 0,6 milliard d'euros) pour s'établir à 56,3 milliards d'euros. En juillet 2024, le solde énergétique s'améliore de nouveau (+ 0,4 milliard d'euros). Les balances des biens d'investissement et de consommation s'améliorent (respectivement de 0,2 et 0,1 milliard d'euros), à l'inverse de celle des biens intermédiaires (- 0,1 milliard d'euros). La balance des biens de consommation est excédentaire depuis le mois de novembre 2023. (INSEE)

- 4,9 %

En juillet 2024, la production se replie nettement dans la fabrication de matériels de transport (-4,9 % après +3,1 %) : dans le détail, elle se replie dans l'industrie automobile (-4,6 % après +2,8 %) et dans la fabrication d'autres matériels de transport (-5,1 % après +3,3 %). Elle se replie également dans la fabrication d'« autres produits industriels » (-0,6 % après +0,7 %) et, encore plus fortement, dans la cokéfaction et le raffinage (-9,9 % après +12,8 %). Elle baisse de nouveau dans les industries agro-alimentaires (-0,3 % après -0,2 %). À l'opposé, elle accélère dans les industries extractives, énergie, eau (+1,8 % après +0,3 %) et rebondit dans la fabrication de biens d'équipement (+2,0 % après -1,1 %). (INSEE)

- 3,0 %

La production des trois derniers mois (mai à juillet 2024) est inférieure à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (-3,0 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (-2,3 %). Sur cette période, la production est en nette baisse dans la fabrication de biens d'équipement (-6,8 %) et la fabrication de matériels de transport (-7,1 %) : dans le détail, elle est en fort recul dans l'industrie automobile (-17,8 %) mais en légère augmentation dans la fabrication d'autres matériels de transport (+0,8 %). La production est également en nette baisse dans la cokéfaction et le raffinage (-5,1 %). Elle diminue plus modérément dans les « autres produits industriels » (-1,5 %). (INSEE)

La Bourse

SOLUTIONS INTERNATIONALES

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est vous accompagner à l'international pour en faire votre relais de croissance.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Shutterstock.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

COTATIONS AU 4/09/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 575,10	- 0,03%
SBF 120	5 737,01	- 0,06%
Nikkei	38 686,31	+ 0,82%
Dow Jones	40 936,93	- 0,38%
Eurostoxx 50	4 912,52	- 0,01%

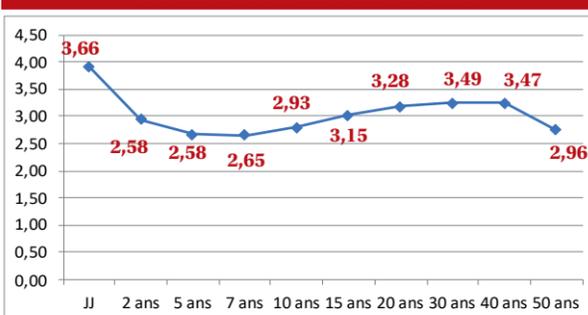
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1079	+ 0,18%
Livre Sterling	0,8429	+ 0,23%
Yen	159,84	- 0,55%
Dollar/Yen	144,26	- 0,73%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,417	- 0,053
Euribor 10 ans	2,492	- 0,040

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,663	- 0,003
Euribor 1 mois	3,536	- 0,066
Euribor 3 mois	3,449	- 0,056
Euribor 6 mois	3,379	+ 0,003
Euribor 12 mois	3,094	- 0,014

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,584	- 0,031
BTAN 5 ans	2,576	- 0,039
OAT 7 ans (TEC)	2,652	- 0,046
10) OAT 10 ans	2,934	- 0,051
OAT 30 ans	3,489	- 0,066
OAT 50 ans	2,961	- 0,057

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %)

ARCELMITTAL	20,23	- 21,21
BNP PARIBAS	61,68	- 1,45
CARREFOUR	14,78	- 10,81
CRÉDIT AGRICOLE	14,01	+ 9,01
EXEL INDUSTRIES	47,90	- 11,30
L.V.M.H.	670,90	- 8,55
LAURENT-PERRIER	112,00	- 7,44
MICHELIN	35,39	+ 9,03
NEXANS	123,50	+ 55,84
KERING	254,15	- 36,30
HAULOTTE-GROUP	2,85	+ 12,65
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	72,45	- 37,00
RENAULT	41,87	+ 13,45
SAINT-GOBAIN	78,24	+ 17,37
SANOFI-AVENTIS	104,02	+ 15,89
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	21,55	- 10,32
VALLOUREC	14,07	+ 0,29
VEOLIA	29,82	+ 4,41
VINCI	107,95	- 5,06
V.RANKEN-POMMERY	14,95	- 6,56

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	-0,10	5,42	3,66
2 ans	0,38	3,80	2,32
5 ans	0,51	3,60	2,11
10 ans	0,88	3,80	2,22
30 ans	2,07	4,09	2,47

« Il serait juste et sage de décider une nouvelle baisse de taux »

Le Point : La Banque centrale européenne (BCE) a déjà commencé à baisser ses taux en juin dernier. À Jackson Hole, la réunion annuelle des banquiers centraux, qui s'est déroulée fin août, Jerome Powell, le patron de la Réserve fédérale américaine (Fed), a confirmé que le moment était également venu de baisser les taux aux États-Unis. Peut-on dire que la bataille contre l'inflation est bel et bien terminée ?

François Villeroy de Galhau : Non, mais la victoire contre l'inflation est en vue. J'avais relativisé au printemps les craintes sur un « découplage » des politiques monétaires européenne et américaine. Le discours de Jay Powell est venu confirmer deux choses très importantes. D'abord, de deux côtés de l'Atlantique, la politique monétaire a été efficace pour combattre l'inflation. Et ces résultats ont été obtenus en évitant tant la récession que la crise financière : à l'automne 2022, ces deux risques étaient pourtant redoutés. Le deuxième constat, c'est que la balance des risques, comme on dit dans notre métier de banquier central, a évolué. Auparavant, le danger principal était celui d'une inflation trop élevée. Aujourd'hui, forts des progrès constatés, nous devons également veiller au risque opposé, celui de ne pas avoir assez de croissance et donc en fin de compte une inflation trop basse.

Qu'attendez-vous du Conseil des gouverneurs de la BCE auquel vous participerez le 12 septembre prochain ?

Contre l'inflation, les résultats européens et français sont encore meilleurs que ceux des Américains à 2,2 % seulement à fin août, même si ce chiffre pourra remonter temporairement dans les prochains mois, et que l'inflation des services (+ 4,2%) reste trop forte. Malheureusement, notre croissance demeure plus faible. La balance des risques est donc encore plus à surveiller en Europe. Notre Conseil des gouverneurs du 12 septembre devra à mon sens agir en conséquence : il serait juste et sage d'y décider une nouvelle baisse de taux. La BCE autour de Christine Lagarde a eu raison d'amorcer la première le mouvement de baisse des taux dès juin, car il existe un délai de transmission de la politique monétaire. Il faut donc anticiper les progrès dans la lutte contre l'inflation : nous ne sommes pas encore durablement à notre objectif de 2% d'inflation, mais nous y serons très probablement au premier semestre de l'année prochaine pour la France et au second semestre pour la zone euro. Si l'on attendait d'être effectivement à 2% pour baisser les taux, nous agirions trop tard et nous prendrions le risque de passer ensuite sous notre objectif.

Suite de l'interview de François Villeroy de Galhau, par **Le Point** : <https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/le-point-il-serait-juste-et-sage-de-decider-une-nouvelle-baisse-de-taux>

Le sur-mesure du Parcours emploi compétences

Emploi. Le dispositif pris en charge à 50 % par l'État prévoit tutorat et formation.

Antoine Tata est un ancien footballeur professionnel. Il continue d'entraîner des jeunes dans un club local de l'Aube. Arrivé en France il y a 12 ans, il a travaillé dans les vignes. Il est aujourd'hui accompagné par France Travail via le dispositif Parcours Emploi Compétences pour trouver un nouvel emploi. Il a rejoint les services techniques de la Ville de Troyes pour se former aux métiers des espaces verts avec l'ambition d'y rester. La collectivité a déjà recruté quatre personnes à l'issue de cette formation qui présente la particularité d'un accompagnement tutoré. Deux postes seront proposés à la fin de l'année.

En visite au Centre technique municipal, Cécile Dindar a souhaité évaluer le dispositif sur le terrain, rencontrant le bénéficiaire, la collectivité et France Travail.

Avec un taux de 9,5 % dans l'Aube, « il y a une belle dynamique pour l'emploi dans le département, mais le niveau du chômage dans le département reste trop élevé, même s'il a baissé », explique Cécile Dindar.



Cécile Dindar, préfète de l'Aube, à la rencontre des bénéficiaires du Parcours emploi compétence accompagnés par la Ville de Troyes.

Pourtant, les employeurs, qu'ils soient publics ou privés, ont des difficultés de recrutement.

Le Parcours Emploi Compétences, destiné au secteur non marchand, collectivités publiques,

associations et acteurs de l'emploi solidaire, permet d'accompagner des chômeurs de longue durée et des personnes ayant des spécificités comme un handicap ou d'anciens détenus. Il s'agit de les accompagner pour les réinsérer dans le monde professionnel.

UN EFFORT D'ACCOMPAGNEMENT

« Ceux qui restent en demande d'emploi aujourd'hui, c'est qu'ils ont des difficultés qu'il faut considérer et cela demande aussi plus de temps. Il faut donc travailler sur des parcours individuels pour faire se rapprocher le besoin, la demande et l'offre. Ce dispositif fonctionne, mais nécessite un effort du côté de l'employeur avec un accompagnement personnalisé, des collègues pouvant être tuteurs, des formations. Il faut aussi, dans la mesure du possible, prévoir un recrutement à terme », souligne la préfète.

Dans l'Aube, plusieurs personnes en bénéficient. 40 % de l'objectif est réalisé à 50 % du temps, il reste encore des possibilités de mise en œuvre de contrat. Les

structures d'accueil sont aidées financièrement en contrepartie des mesures d'accompagnement mises en œuvre.

Établi sur un an en moyenne, le programme peut s'ajuster au cas par cas. L'État prend en charge 50 % d'un SMIC à 26 heures par semaine. « Ce n'est pas un effet d'aubaine, nous attendons des employeurs un engagement fort sur la formation et le tutorat. Il faut maintenant aller chercher les personnes qui sont les plus isolées et faire du sur mesure ».

Par ailleurs, de nombreux autres dispositifs comme l'apprentissage s'adressent aussi aux publics des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. L'une des aides pouvant cannibaliser l'autre. L'essentiel étant *in fine* que chacun trouve sa place et un emploi, et comme le mentionne Bertrand Yot, chef de service espaces paysagers à Troyes « il suffit de leur donner leur chance pour qu'ils puissent se révéler ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du Hors-série
LA MARNE EN CHIFFRES 2024 ?

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Hors-Série

LA MARNE EN CHIFFRES au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x =

Société :

Adresse :

M. Mme Nom :

Code Postal, Ville :

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org

Opinions

PAR L'U2P (UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ)

L'U2P accueille favorablement la nomination de Michel Barnier

L'U2P accueille favorablement la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre. Il était urgent de mettre fin à la vacance du pouvoir qui prévalait depuis les dernières élections législatives. Le climat d'incertitude est en effet néfaste aux entreprises de France, singulièrement aux TPE et PME, dont les décisions d'investissement, de développement et d'embauche sont assez largement gelées.

L'U2P constate que Michel Barnier a fait preuve de responsabilité et de sens de l'intérêt général dans les nombreuses fonctions qu'il a exercées. En tant que négociateur du Brexit, il a fait face à des intérêts totalement contraires et a su trouver une issue acceptable par les différentes parties. Ces qualités

devront l'aider en tant que Chef du gouvernement et compte tenu des majorités de projet qu'il va falloir trouver.

L'U2P demande à être reçue le plus

« L'U2P demande à être reçue le plus rapidement possible par le nouveau Premier Ministre pour évoquer les sujets qui concernent les petites entreprises comme la simplification administrative, la réforme du financement de la protection sociale, la poursuite du soutien à l'apprentissage, ou encore la réforme de la représentativité patronale afin de renforcer la place des TPE ».

rapidement possible par le nouveau Premier Ministre pour évoquer les sujets qui concernent les petites entreprises comme la simplification administrative, la réforme du financement

de la protection sociale, la poursuite du soutien à l'apprentissage, ou encore la réforme de la représentativité patronale afin de renforcer la place des TPE. Michel Picon, Président de l'U2P, souhaite ainsi que son organisation soit associée à l'élaboration des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale.

Enfin, l'U2P compte sur le nouveau Premier ministre pour remettre la concertation et le dialogue social au cœur des décisions publiques, sachant que les organisations de salariés et patronales ont démontré leur capacité à trouver des accords et que cette expérience est plus que jamais utile en l'absence de majorité parlementaire à l'Assemblée nationale.



Les leçons d'une histoire sans fin

En partie éclipsée par l'épilogue attendu du vaudeville politique estival du choix du Premier ministre, la mise en service de l'EPR de Flamanville est pourtant un sacré événement. Lancé en 2007, le chantier symbolisait alors la fierté nucléaire hexagonale et était annoncé comme le fleuron de la vitrine du savoir-faire tricolore à exporter dans le monde entier. Prévu pour une durée de cinq ans et un montant de quelque 3,3 milliards d'euros, le programme est loin, très loin, d'avoir rempli ses promesses, avec une mise en route effectuée avec 12 ans de retard et une facture global de l'ordre de 19 millions d'euros selon la Cour des Comptes. Résumé ainsi, le projet coche toutes les cases du fiasco, à tel point que le sujet de Flamanville, longtemps suivi par les médias ne fait plus la une de l'actualité depuis longtemps.

Pour la Cour des Comptes, dans un rapport établi début 2020, il s'agit même d'un "échec opérationnel" reposant notamment sur une sous-évaluation des difficultés ou une gouvernance défaillante. La Cour évoque ainsi les près de 4 500 modifications apportées depuis le début de la construction - certaines ayant été engendrées par la catastrophe de Fukushima - rendant plus complexe et coûteux le chantier.

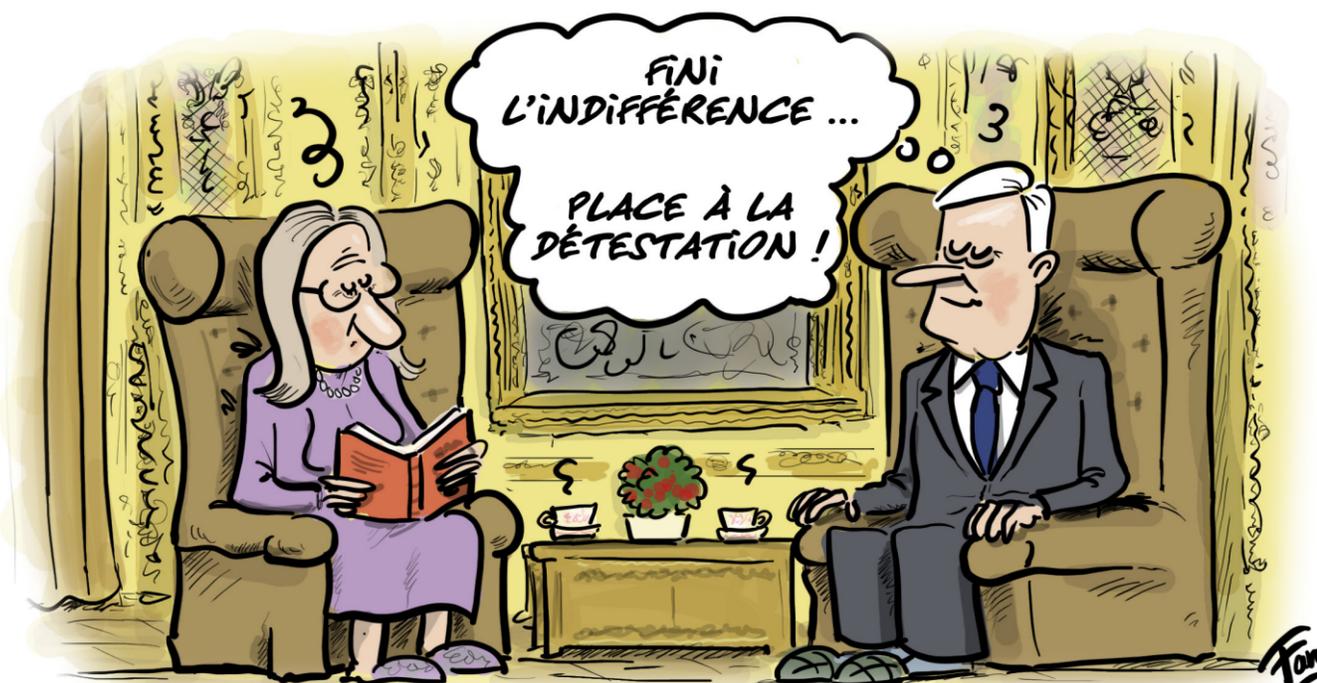
Mais la Cour des Comptes soulève aussi un questionnement de la qualité de la filière industrielle française qui a sans doute été trop confiante dans son savoir-faire en matière industrielle dans ce dossier. Alors que l'EPR est censé être mis en route en fin d'année, il faut espérer que ces très coûteuses leçons ont été digérées tandis que la France s'appête à construire 14 nouveaux EPR pour la bagatelle d'une centaine de milliards d'euros.

BENJAMIN BUSSION

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

LA FRANCE A UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise



SELARL V&V
Maître Stéphane VERMUE
Administrateur Judiciaire Associé

RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Implantation : ARDENNES (08) BAZEILLES
Chiffre d'affaires au 31/12/2023 : 3.293 K€ HT
Personnel : 20

COMMENTAIRES :

Cette société est spécialisée dans le fret de marchandises au moyen de véhicules poids lourds (pour le TP, l'agro-alimentaire et l'automobile).

Date du Redressement Judiciaire : 11 juillet 2024

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :

Lundi 30 septembre 2024 à 11 heures

Tout dossier de présentation sera remis

sur la base d'une lettre de confort émanant du candidat, justifiant de sa qualité et de sa capacité à présenter une éventuelle offre.

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 35 rue Victor Basch - 02100 SAINT QUENTIN - Tél : 03.23.05.64.44 - Email : ardennes@reajir.fr M2409555

Appels d'offres

VILLE DE REIMS

Cellule au sein du complexe sportif René Tys
Restaurant « l'Assiette de Léo »

Appel à projet

Le complexe sportif René TYS, situé à Reims 3-5 impasse Léo Lagrange, est implanté près du parc Léo Lagrange et du Stade Auguste Delaune, il possède une surface de 18 000 m².

Il accueille de la pratique sportive avec 11 salles spécialisées telles qu'un dojo, un gymnase, une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de lutte...

Le complexe René TYS accueille également des manifestations principalement sportives notamment dans deux de ses salles :

- La salle Bernard Lavergne qui dispose de 2 844 places,
- La salle Jean Armand qui dispose de 1 655 places.

En complément de ces équipements, le complexe René TYS présente en son sein un restaurant : « L'Assiette de Léo ».

La ville de Reims souhaite redynamiser cet espace de restauration. L'objet de la présente consultation vise à désigner le preneur qui s'engage à exploiter le restaurant en lien avec les activités du complexe sportif René TYS. La cellule d'une capacité de 224 couverts maximum présente une surface totale de 302 m².

L'occupation de cette cellule fera l'objet d'une convention d'occupation du Domaine Public d'une durée minimale de 1 an à compter du 6 janvier 2025.

La redevance plancher est fixée à 7 000 € nets par an.

Le cahier des charges de cet appel à projet sera fourni sur simple demande auprès de :

Mission Foncier et Gestion Patrimoniale / Service Gestion Domaniale 1-3, place Max Rousseau 51100 Reims.

Tél : 03.26.77.74.88 - Mail : portail-immobilier.location@reims.fr

Date limite de remise des offres : jeudi 31 octobre 2024 à 16 heures.

M2409238

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon la procédure avec négociation, en application de l'article R.2124-4 du Code de la commande publique. Elle est soumise aux dispositions des articles R. 2161-21 à R. 2161-23 du Code de la commande publique

OBJET DE LA CONSULTATION : Diagnostic, schéma directeur d'assainissement collectif et gestion patrimoniale.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ :

Lot 1 : 18 mois.

Lot 2 : 4 mois.

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 4 octobre à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 6 mois.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : 5 % du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél. : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccsom.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mardi 4 septembre 2024.

M2409746

Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédure adaptée

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.

2. COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0099.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17.
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :
TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du Code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Vendredi 11 octobre 2024 à 17h00.
PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.
RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.
POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.
L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES LIBRES : Non.
Les variantes exigées encadrées et PSE sont énumérées au règlement de la consultation.
Les variantes libres sont autorisées.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
- Critères de sélection des candidatures : Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats ;
- Critères de jugement des offres :
1. Prix (60 %) ;
2. Valeur technique (40 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :
INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux de construction de 12 logements rue du Général Leclerc à SAINTE SAVINE (10300).
CODE CPV PRINCIPAL : 45210000-2 : Travaux de construction de bâtiments.
TYPE DE MARCHÉ : Travaux.
LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : La commune de SAINTE SAVINE (10300).
DURÉE DU MARCHÉ :
DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX : 20 mois.
Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, congés payés inclus.
La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :
Lot n° 1 : Maçonnerie - Gros Oeuvre / Démolition (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie - 45232220-4 : Travaux de gros oeuvre - 45111100-9 : Travaux de démolition) ;
Lot n° 2 : Charpente bois - Bardage bois (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente - 45262650-2 : Travaux de bardage) ;
Lot n° 3 : Étanchéité - Couverture zinguerie (CPV 45261420-4 : Travaux d'étanchéification - 45261210-9 : Travaux de couverture) ;
Lot n° 4 : Métallerie (CPV 45223110-0 : Installation de structures en métal) ;
Lot n° 5 : Menuiseries extérieures (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques) ;
Lot n° 6 : Menuiseries intérieures bois (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;
Lot n° 7 : Plâtrerie (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie) ;
Lot n° 8 : Carrelage - Faïence (CPV 45430000-0 : Revêtement de sols et de murs - 45431100-8 : Carrelage de sols) ;
Lot n° 9 : Peinture (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture) ;
Lot n° 10 : VRD (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement) ;
Lot n° 11 : Plomberie - Sanitaires (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45232460-4 : Travaux d'installations sanitaires) ;
Lot n° 12 : Chauffage - Ventilation (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;
Lot n° 13 : Electricité courants forts courants faibles (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique) ;
Lot n° 14 : Plantations (CPV 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
VISITE OBLIGATOIRE : Il est prévu une visite obligatoire sur site pour les lots 1, 2 et 10. Voir les conditions et modalités au règlement de la consultation.
Clause d'insertion par l'activité économique : au total 1 715 heures réparties sur les lots 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 12, 13.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Non.
Le présent avis implique un marché public.
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
MODALITÉS PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Subvention NPNRU prêts aidés et fonds propres.
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Paiement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du Code de la commande publique.
Obtention label NF Habitat.
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 03/09/2024.
M2409704

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

CUISINELLA

Cession
d'un fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, notaire à REIMS (Marne), le 30 août 2024,
La Société dénommée CUISINES AND KO, Société par actions simplifiée au capital de 22.900,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 3 rue Docteur Robert Creusat Actipôle la Neuville, identifiée au SIREN sous le numéro 493 632 145 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
A cédé à :
La Société dénommée IZACE LA NEUVILLE, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à (51100), 3 rue du Docteur Creusat, identifiée au SIREN sous le numéro 930 341 607 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Un fonds de commerce de vente et pose de meubles de cuisine et salle de bains sis à REIMS (51100) Actipôle la Neuville 3 rue du Docteur Robert Creusat, lui appartenant, connu sous le nom commercial CUISINELLA, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de REIMS (51100), sous le numéro 493.632.145 00014,
Moyennant le prix principal de 115.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 89.384 € et aux éléments corporels pour 25.616 €.
Entrée en jouissance : 30 août 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.

M2409610



ABRI

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Valéryane LECLERE, le 27 août 2024, enregistré à REIMS, le 30 août 2024, sous le numéro 2024 N 02738, la SARL ABRI, au capital de 1.000,00 €, siège social à REIMS (51100), 50 cours Jean Baptiste Langlet, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 977 677 061, a cédé à la SARL LES PARISIENNES, au capital de 7.500,00 €, siège social à AMIENS (80000), 30 bis place René Goblet, immatriculée au R.C.S. d'AMIENS sous le n° 488 858 309, le fonds de commerce de vente de prêt à porter et d'objet de décoration, exposition d'œuvres d'arts, salon de thé exploité à REIMS (51100), 50 cours Jean Baptiste Langlet, connu sous le nom de «ABRI» moyennant le prix de 36.320,00 €, savoir : éléments incorporels : 35.000,00 € ; Matériels, mobiliers, agencements : 1.320,00 €. Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Valéryane LECLERE, Notaire à CORMONTREUIL (51350), 13 quater rue Paul Gauguin, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Me Valéryane LECLERE.

M2409734

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LOREM
AVOCATSCACAHUÈTE
STUDIO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 27/08/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CACAHUÈTE STUDIO
Objet social : L'activité de création de contenus numériques dans le domaine des jeux vidéo et du divertissement dont notamment la création et le design graphique ; L'activité de conception, de développement, d'exploitation, de production et de commercialisation de contenus numériques sur tous supports, présents ou à venir, y compris digital ; Toutes activités de prestations de service liées à la création et au développement de jeux vidéo y compris le conseil et l'accompagnement en Game design ; Toutes activités d'agence de communication, activité de conseil en communication digitale et marketing média au moyen de tous supports ; La création, le montage, la production, la diffusion, le développement, de toutes sortes d'images et de vidéos ; Le management et la direction d'un média numérique ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Siège social : 1, rue du Général Louis Vallin, 51700 DORMANS
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. FINUCCI Romuald Z, Place de l'Eglise 51700 TROISSY
Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.
M2409598

EURL

FEEMININSACREE

Avis est donné de la constitution de la EURL FEEMININSACREE, au capital de 2.000 €.
SIÈGE : 41 rue de l'Égalité - 51200 EPERNAY.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Accompagnement de personnes en individuel et en collectif, en ligne et en présentiel dans le bien-être. Organisation d'événements sur la même thématique. Ventes de produits en lien avec cette activité.
Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.
Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 2.000,00 €.
La cession des parts de l'associé unique est libre.
GÉRANTE : Madame Léna WLODARCZYK, demeurant 41 rue de l'Égalité - 51200 EPERNAY.
M2409782

EAU VIVE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 août 2024, il a été constitué une société :
DÉNOMINATION SOCIALE : EAU VIVE.
SIÈGE SOCIAL : 19 boulevard de la Paix - 51100 REIMS.
FORME : Société à responsabilité limitée.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET SOCIAL : La construction, l'acquisition, la rénovation, la vente, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
GÉRANT : Monsieur ROBLET Cédric, 19 boulevard de la Paix - 51100 REIMS.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales sont librement cessibles entre les membres de la même famille avec un lien direct, par parenté directe, par alliance ou collatérale.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2409418

MANON

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/08/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : MANON.
OBJET SOCIAL : La propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers ou mobiliers.
SIÈGE SOCIAL : 40 B rue Saint Léonard - 51100 REIMS.
CAPITAL : 100 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
GÉRANCE : M. STEG Lucas, 40 B rue Saint Léonard - 51100 REIMS.
CLAUDE D'AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
M2409434

BERCEAUX
DES LECONTE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : BERCEAUX DES LECONTE.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'achat, la vente, la location et en général la gestion de tout bien immobilier de quelque nature qu'il puisse être.
SIÈGE SOCIAL : 7 rue des Berceaux, Bouquigny - 51700 TROISSY.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
GÉRANCE : M. LECONTE Alexis, 7 rue des Champs de Linette - 51200 EPERNAY.
Le gérant.

M2409522

AKKA GROUPE

Par acte SSP du 30/08/2024, il a été constituée une SASU dénommée : AKKA GROUPE.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue Nicolas Appert - 51430 TINQUEUX.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La société a pour objet la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.
PRÉSIDENT : M. AKLAN Kemal, 1 allée des Tourangeaux - 51100 REIMS.
ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
CLAUSES D'AGREMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2409580

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

C.C.R

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/08/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale : C.C.R
 Objet social : PRESTATIONS DE SERVICES AUPRES DE PARTICULIERS ET D'ENTREPRISES
 Siège social : 119 AVENUE JEAN JAURES, 51100 REIMS
 Capital : 500 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
 Président : M. CHASSAING Allan 119 avenue Jean Jaurès 51100 REIMS
 Clause d'agrément : cession libre par l'associé unique

pour avis le Président

M2409625



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

727 HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 332.913 €uros
 Siège social : 7 rue Pierre Salmon Centre d'Affaires REIMS BEZANNES 51430 BEZANNES R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 02/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : 727 HOLDING.

Siège SOCIAL : 7 rue Pierre Salmon, Centre d'Affaires REIMS BEZANNES - 51430 BEZANNES.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales ; L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales ; La gestion de trésorerie pour ses filiales ; Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales ; La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 332.913 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions de titres de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession de titres à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, donné à la majorité des 2/3.

PRÉSIDENT : M^{me} Chloé ARLLOT, demeurant 83 rue de Charenton - 75012 PARIS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2409644



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

POSÉIDON

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €uros
 Siège social : 4 impasse des Saules 51390 ROSNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROSNAY (51390) du 02 septembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : POSÉIDON.

SIÈGE : 4 impasse des Saules - 51390 ROSNAY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prise de participation ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises, constituées ou à constituer, avec vocation de promouvoir et d'aider la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ;

- L'infographie.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Fabien GOBRÉAU, demeurant 4 impasse des Saules à ROSNAY (51390).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2409650

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncellegale.pamb@forumeco.com



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

ANATOLE THEVENET

Société civile immobilière au capital de 5.000 €uros
 Siège social : 214 Lotissement les Terres Rouges 51530 DIZY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIZY du 02/09/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : ANATOLE THEVENET.

SIÈGE SOCIAL : 214 Lotissement les Terres Rouges - 51530 DIZY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Ali ÖZCAN, demeurant 214 lotissement Les Terres Rouges - 51530 DIZY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Pour avis : La gérance.

M2409636

SCP PARMENTIER PERCHERON-TILLOY
Notaires à SAINTE-MENEHOULD (51800)

GFA MARIE LOUISE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Karine PARMENTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Karine PARMENTIER - Karen PERCHERON -TILLOY», titulaire d'un Office Notarial à SAINTE-MENEHOULD, Place de Guise, le 5 juillet 2023, publié au service de la publicité foncière de REIMS le 4 août 2023, volume 2023 P numéro 15538, a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

DÉNOMINATION : GFA MARIE LOUISE

SIÈGE : CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), 19 avenue Jeanne d'Arc.

DURÉE : 99 années.

MONTANT TOTAL : QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE DEUX CENTES EUROS (476.200,00 EUR), somme égale au montant du capital social.

CESSION DES PARTS : libres entre associés toute autre cession soumise à agrément

Le gérant est Madame Sylvie CHAPUT, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 19, rue Jeanne d'Arc.

La durée de ses fonctions est : 99 ans.

La société sera immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2409807



SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

HOLDING A.H FAMILY

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros
 Siège social : 23 avenue du Luxembourg 51510 FAGNIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FAGNIERES du 2 septembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING A.H FAMILY.

SIÈGE SOCIAL : 23 avenue du Luxembourg - 51510 FAGNIERES.

OBJET SOCIAL :

- La détention de toutes actions ou parts sociales, qu'elle pourrait acquérir ou qui lui seraient apportées ;

- La prise de participation dans toutes sociétés, y compris les sociétés étrangères, l'exécution de prestations administratives, comptables, financières, techniques et commerciales et à cet effet ;

- L'assistance dans la gestion et dans les domaines technique, commercial, juridique et financier, apportée aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation ;

- L'utilisation de ses fonds pour consentir aux dites sociétés des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur, et tout engagement de caution et/ou toute garantie sollicitée.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANT : Monsieur Abdellah HMIDDOUCH, demeurant 23 avenue du Luxembourg à FAGNIERES (51510).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2409716

JACQUOT-DEPUYDT

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 4 septembre 2024, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : «JACQUOT-DEPUYDT».

SIÈGE SOCIAL : 33 route de Somme Bionne - 51800 VALMY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311 1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 272.000 € divisé en 27.200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Jean-Paul JACQUOT, et Madame Corinne JACQUOT née DEPUYDT, demeurant 33 route de Somme Bionne - 51800 VALMY, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2409755



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

DU MONT ROBERT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SONGY du 04/09/2024, il a été constituée une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DU MONT ROBERT.
 SIÈGE : SONGY (51240), 1 rue de la Priolette.

DURÉE : 99 ans.
 OBJET : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ;

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation ;

- Et plus spécialement l'élevage et la vente des animaux, l'alimentation étant assurée essentiellement avec les produits de l'exploitation complétée éventuellement par des produits acquis.

CAPITAL : 30.000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANCE : ont été nommés gérants de la société pour une durée de illimitée : Yann BONETTI, demeurant à 1 bis rue Giot - 51300 SOULANGES et Benjamin JARDRET, demeurant à 1 rue de la Priolette - 51240 SONGY.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective unanime.

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2409735



ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

OÏKOS

Société civile au capital de 1.000 €uros
 Siège social : 15 chaussée Saint-Martin - 51100 REIMS

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 26 août 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : OÏKOS.

FORME : Société civile.

SIÈGE : 15 chaussée Saint-Martin - 51100 REIMS.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.
 CAPITAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M^{me} Hélène BOBOWSKI, demeurant à REIMS (51100), 15 chaussée Saint-Martin.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2409750



GN
AVOCATS ASSOCIÉS

SPFPL DU DOCTEUR CHLOE BOYER

Société de Participations Financières de Profession Libérale de Chirurgiens - Dentistes sous forme de société par actions simplifiée

Capital social : 1.000 €uros
 Siège social : 7, rue Gaston Boyer - 51100 REIMS

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 août 2024, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société «SPFPL DU DOCTEUR CHLOE BOYER», Société de Participations Financières de Profession Libérale de Chirurgiens - Dentistes sous forme de société par actions simplifiée au capital de 1.000 €.

La société a pour objet la prise de participations et d'intérêts, la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de chirurgiens -dentistes, ainsi que toute activité liée à la gestion desdites participations. Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridique, économique et financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Le Président est Madame Chloé BOYER, domiciliée 67, Boulevard Jamin à REIMS (51100).

Admission aux assemblées et droits de votes : dans les conditions légales et statutaires.

Clause d'agrément : les statuts contiennent une clause d'agrément.

M2409736



ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

PELEACAM

Société civile au capital de 1.000 €uros
 Siège social : 4 B rue de Villers Franqueux 51220 LOIVRE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à LOIVRE (Marne) du 26 août 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PELEACAM.

FORME : Société civile.

SIÈGE : 4 B rue de Villers Franqueux - 51220 LOIVRE.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.
 CAPITAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Aurélien CHARBAUT, demeurant à LOIVRE (51220), 4 B rue de Villers Franqueux.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2409751

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

RUFF Clim

Société par actions simplifiée
capital de 3.000 Euros
Siège social : 19 rue Jean Benoit
51170 CHAUMUZY

Avis de constitution

Par acte SSP en date à Reims du 29/08/2024, est constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : RUFF Clim
FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 3.000 €

SIÈGE : 19 rue Jean Benoit 51170 CHAUMUZY

OBJET : installation, mise en service, entretien et maintenance, réparation, achat, vente et service après-vente de toutes installations thermiques et climatiques et de tous équipements et fournitures y afférents ; réalisation de prestations de petits travaux multisérvices.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés

PRÉSIDENT : Monsieur Enzo RUFFINI demeurant 19 rue Jean Benoit 51170 CHAUMUZY

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.

Pour avis : Le président

M2409661

**Corinne MANFAIT**

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

EL'O

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
15 chaussée Saint-Martin - 51100 REIMS

En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 5 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EL'O.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE : 15 chaussée Saint-Martin - 51100 REIMS.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier ; L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ; La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé ; La mise en œuvre de la politique générale de ce groupe ; La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 2.000 €.

PRÉSIDENT : M^{me} Hélène BOBOWSKI, demeurant à REIMS (51100), 15 chaussée Saint-Martin.

DIRECTEUR GENERAL : M. Aurélien CHARBAUT, demeurant à LOIVRE (51220), 4 B rue de Villers Franqueux.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés, toute cession ou transmission à titre gratuit est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre de Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2409809



12 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY

A&Mgm

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, Notaire à EPERNAY, le 04/09/24, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DÉNOMINATION : A&Mgm.

SIÈGE : COEUR DE LA VALLEE (51480), 59 rue du Château, Villers sous Chatillon.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

CAPITAL SOCIAL : 2.100 €.

GÉRANTS : Audrey MARLE, COEUR DE LA VALLEE (51700), 59 rue du Château, Villers sous Chatillon.

CESSION DE PARTS : toutes cessions soumises à agrément.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, Me HERVO.

M2409817

NOUVEL'HAIR BARBER SHOP

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros

Siège social :

49 rue du Général Gouraud
51400 MOURMELON LE GRAND

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOURMELON LE GRAND du 30 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : NOUVEL'HAIR BARBER SHOP.

SIÈGE : 49 rue du Général Gouraud - 51400 MOURMELON LE GRAND.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : Salon de Barber Shop.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : Madame VOLA Annemarie, demeurant 12 allée de la Menthe - 33600 PESSAC.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : Madame SOLEGA Kimberley, demeurant 3 rue Bir Hakem - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2409806

MODIFICATION**DE STATUTS****SCI AVCI**

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros

Siège social :

15 rue Paul Campion
51430 TINQUEUX
802 782 516 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21/05/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 15 rue Paul Campion - 51430 TINQUEUX au 8 rue Elisa Déroche - 51450 BETHENY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2405873

CHAMPAGNE BRESSON MOREAU

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros

Siège social :

6 rue Richebourg - 51270 ETOGES
897 584 231 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

ANCIENNE MENTION : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La mise en valeur de l'exploitation, conformément aux règlements administratifs et usages locaux, de tous vignobles, et de tous terrains situés dans l'aire délimitée de la Champagne viticole, pour pourrait soit lui appartenir en toute propriété, soit lui être loués à bail à ferme, à métayage ou toute autre façon, transformation et commercialisation des produits issus de l'exploitation,

- Le négoce de vins de Champagne et généralement de tous vins,

NOUVELLE MENTION : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La mise en valeur de l'exploitation, conformément aux règlements administratifs et usages locaux, de tous vignobles, et de tous terrains situés dans l'aire délimitée de la Champagne viticole, pour pourrait soit lui appartenir en toute propriété, soit lui être loués à bail à ferme, à métayage ou toute autre façon, transformation et commercialisation des produits issus de l'exploitation,

- Le négoce de vins de Champagne et généralement de tous vins,

NOUVELLE MENTION : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La mise en valeur de l'exploitation, conformément aux règlements administratifs et usages locaux, de tous vignobles, et de tous terrains situés dans l'aire délimitée de la Champagne viticole, pour pourrait soit lui appartenir en toute propriété, soit lui être loués à bail à ferme, à métayage ou toute autre façon, transformation et commercialisation des produits issus de l'exploitation,

- Le négoce de vins de Champagne et généralement de tous vins,

Le pressurage et généralement tous travaux vinicoles sous forme de prestations de services,

Pour avis : Le président.

M2407973

**FCN Reims Farman**

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

OCTA SERVICES EXPRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros

Siège social :

4 allée des Mimosas
51400 LES PETITES LOGES
518 620 489 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 12 août 2024, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 4 allée des Mimosas - 51400 LES PETITES LOGES au 39 rue des Blancs Monts - 51350 CORMONTREUIL à compter du 1^{er} mars 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2409268

SCI DU TERTRE

Société civile immobilière
au capital de 2.286,74 Euros

Siège social :

44 avenue Hoche - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 421 435 835

Suivant décision collective des associés en date du 08/12/2023, a été nommée nouvelle gérante la société TRANS WORLD FINANCES, dont le siège social est situé à 44 avenue Hoche - 51100 REIMS immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 350 538 070, représentée par la SELARL CARDON BORTOLUS, prise en la personne de Me Benjamin CARDON, domiciliée 49/51 avenue Salvador Allende - 77100 MEAUX en remplacement de M. Gérard GUILLOUART, décédé.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2409481

KENTSEL

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 81.000 Euros

Siège social :

5 rue de la Croix Maurencelle
51370 ST BRICE COURCELLES
430 456 715 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 juin 2023, il résulte que les mandats de La société AUDIT MASSE & EGELE, société à responsabilité limitée, représentée par Monsieur Pierre-Joseph EGELE, commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis : La gérance.

M2409537

**57 Chaussée de Port**

CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

COSSENET Eddy

Société par actions simplifiée
au capital de 130.000 Euros

Siège social :

13 avenue du Maquis des Glières
51470 ST MEMMIE
515 075 356

R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/08/2024, il résulte que la société HOME CONSEIL, société par actions simplifiée au capital de 185.000,00 €, dont le siège social est 17 rue des Elus - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. sous le numéro 791 144 009, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de la société UNITHERM, démissionnaire.

Pour avis : La présidente.

M2409549

SCHWEITZER

Société civile de moyen
au capital de 3.048,98 Euros

Siège social :

3 rue de la Neuville
51420 WITRY LES REIMS
313 896 334 R.C.S. Reims

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/12/2023 : Madame Sabrina ROUSSEAU, demeurant 10 allée des Tamaris - 51420 WITRY LES REIMS ; Monsieur Louis SCHVARTZ, demeurant 110 rue de Strasbourg - 51100 REIMS ; Monsieur Damien DOUILLARD, demeurant 8 rue Jules Ferry - 51420 CERNAY LES REIMS ; Monsieur Anne-Charlotte BOUTEILLE, demeurant 18 rue du Château - 08300 NEUFVILLE, sont nommés cogérants à compter du 02/01/2024 et pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Fabrice GUILBOT démissionnaire.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2409558

AV AUTOMOBILE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 15 RUE DENIS PAPIN
51100 REIMS

RCS de REIMS n°849 975 081

Avis de modification

L'AGE du 28/08/2024 a décidé à compter du 28/08/2024 de nommer en qualité de gérant M. AMEGANSEH Viho, demeurant 25 rue du colonel fabien 51100 REIMS en remplacement de M. SHAKHBAZIAN Temuri, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

M2409599

**ARCENA**

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 47 rue des capucins
51100 REIMS

RCS de REIMS n°954 099 339

Avis de modification

L'AGE du 05/08/2024 a décidé à compter du 05/08/2024 de nommer en qualité de directeur général M. BERTAUD Cédric, demeurant 2 Allée André Patureauux 51100 REIMS en remplacement de M. GARNESON Neal, suite à sa révocation en tant que directeur général de la société.
Modification au RCS de REIMS.
M2409573

FRANCE MESSAGERIES

SARL au capital de 15 000 €
Siège social : 25 rue du colonel fabien
51100 REIMS

RCS de REIMS n°919 412 239

Transfert de siège

L'AGE du 28/08/2024 a décidé le transfert du siège social au 15 rue d'enis papin, 51100 REIMS à compter du 28/08/2024.

Mention : RCS de REIMS

M2409576

**SC BOUSQUET**

SCI au capital de 17.502 Euros
Siège social :

41 B rue Jobert Lucas
51100 REIMS

R.C.S. de Reims n° 847 532 660

Transfert de siège

L'AGE du 30/08/2024 a décidé le transfert du siège social au 11 ter rue du Canada - 51500 SILLERY à compter du 30/08/2024.

Mention : R.C.S. de REIMS.

Le gérant.

M2409587

MC CRECH'ENDO

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros

Siège social :

109 rue Edmond Rostand
51100 REIMS

534 007 323 R.C.S. Reims

Aux termes de ces décisions en date du 08/08/2024, l'associée unique a décidé :

- Le transfert du siège social du 109 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS au 21 rue de l'Etape - 51100 REIMS à compter du même jour et la modification corrélatrice de l'article 4 des statuts ;

- La mise à jour de l'article 9 des statuts pour faire suite à un acte de cession de part sociales intervenu en date du 08/08/2024 ;

- Pour faire suite à la décision prise en date du 08/08/2024 par Madame Irène ORGIANO de démissionner de ses fonctions de gérante, de nommer en qualité de nouvelle gérante statutaire Madame Candice DONIAUX épouse DESCHAMPS, demeurant 4 rue Jean-Baptiste Caqué - 08310 MACHAULT à compter du même jour et pour une durée indéterminée. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : La gérance.

M2409604



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS

3 rue Jean Mermoz

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

JKL

Société civile immobilière au
capital de 1 500 Euros

Siège social :

11 Rue Croix des Teinturiers
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

819 588 278 RCS

Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2024, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte de la démission de Madame Catherine DOLET de ses fonctions de cogérante, et ce, avec effet du 1^{er} juillet 2024. Elle a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Modification sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance

M2409608



10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

PHOEBUS PARTENAIRES

SAS au capital de 6.328.000 Euros
Siège social :

Rue Charles Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

884 997 974

R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes des décisions collectives des associés prises par acte sous seing-privé en date du 7 août 2024 et des décisions du président en date du 7 août 2024, le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 1.375.516 € pour être porté de 6.328.000 € à 7.703.516 €. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2409615

COURSE EXPRESS 51

SARL au capital de 15 000 €
Siège social : 6 rue clément Ader
51100 REIMS

RCS de REIMS n°811 04

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AV&CO

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 25 rue Ponsardin
51100 REIMS
RCS de REIMS n°842 086 977

Transfert de siège

L'AGE du 30/08/2024 a décidé le transfert du siège social au 15 rue d'Avoye, 51100 REIMS à compter du 30/08/2024.

Mention : RCS de REIMS
M2409603

CHARLIER EXPRESS

Forme SAS
au capital de 1.800 Euros
Siège social :
47 rue de la Libération
51110 BOURGOGNE FRESNE
R.C.S. 891 189 607 00015

L'AGE du 01/08/2024 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/08/2024 et de modifier l'article des statuts comme suit :

- ANCIENNE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 34 rue des Romains - 51100 REIMS.

- NOUVELLE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 47 rue de la Libération - 51110 BOURGOGNE FRESNE.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2409643

EARL « LES CHARMES »

Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
Ferme des Charmes
10510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
R.C.S. Troyes 795 093 640

Par décision du 20 juillet 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 11 rue des Marronniers - 51260 SARON-SUR-AUBE.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : LES CHARMES.
SIEGE SOCIAL : 11 rue des Marronniers - 51260 SARON SUR AUBE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole et viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DUREE : Jusqu'au 22 août 2112.

CAPITAL SOCIAL : 8.000 € divisé en 800 parts de 10 € chacune.

GERANCE : Madame Bénédicte DINÉ, demeurant 11 rue des Marronniers - 51260 SARON SUR AUBE, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2409666

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SECA

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social :
12 route de Reims
51110 ISLES SUR SUIPPE
Transféré au
10 route de Reims
51110 ISLES SUR SUIPPE
520 285 966 R.C.S. Reims

Transfert de siège

Aux termes d'une décision en date du 30/08/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 12 route de Reims - 51110 ISLES SUR SUIPPE au 10 route de Reims - 51110 ISLES SUR SUIPPE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2409667

SASU LINELLI

Avis de modification

Au terme d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 01/07/2023, il a été constitué présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à actions simplifiée à associé unique.

DENOMINATION SOCIALE : LINELLI.

CAPITAL SOCIAL : 10 €.
SIEGE SOCIAL : 28 boulevard Louis Barthou - 51100 REIMS.
977 645 662 R.C.S. REIMS.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/06/2024 il a été pris acte :

- De changer le président qui devient Monsieur MKRTUMIAN Mkrtych. L'article 1 des statuts a été modifié en conséquence ;

- De transférer le siège social au 33 rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.
M2409676

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

DIAG-METAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 14.000 Euros
Siège social :
Avenue des Crayères
Rue des Vignottes - 51520 LA VEUVE
429 247 661
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décision du gérant en date du 26/08/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 3.500 € pour être ramené de 14.000 € à 10.500 € et ce, par voie d'annulation de parts sociales.

Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention.
M2409679

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

ACFA

SAS au capital de 1.828.500 Euros
Siège social :
3 avenue Jacques Simon
51470 SAINT MEMMIE
R.C.S. de Châlons en Champagne
n° 350 394 649

Avis de modification

L'AGO du 02/09/2024 a décidé à compter du 31/07/2024 de rendre effective la démission de M. ROSENZWEIG Brice aux fonctions de directeur général.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2409680



**AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS**
2-4 rue Grande Étape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anatole France
51100 REIMS

NLB INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
41 bis rue des berceaux
51130 BERGÈRES LES VERTUS
R.C.S. de Châlons en Champagne
928 742 097

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 07/06/2024 ont été modifiés les articles «DÉNOMINATION» et «OBJET SOCIAL» des statuts comme suit :

ANCIENNE DÉNOMINATION : La dénomination de la société est NLB INVESTISSEMENTS.

NOUVELLE DÉNOMINATION : La dénomination de la société est NLMTE.

ANCIEN OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, juridique, technique, commercial, financier ou autres. La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales.

NOUVEL OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger : Management d'artistes, production de spectacles, production de phonogrammes et l'édition musicale, soutien technique son, lumière et vidéo pour événements divers, location d'instruments de musique.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.
M2409747

Notaires
NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

SCI DU MOULIN NANTAY

4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine
51700 LEUVRIGNY

Modification statutaire

Aux termes d'un acte de notoriété en date du 21 novembre 2023, reçu par Me Sarah DRIGUET, Notaire à DORMANS (Marne) constatant le décès de Stéphane VERGEAT survenu à LEUVRIGNY (51700) le 3 octobre 2023, et aux termes d'un PV d'AGE constatant le changement de gérance, en date du 16 avril 2024 enregistré le 23 avril 2024 au SPFE de LA MARNE, sous les références 5104P04 2024 A 1036, il a été constaté les modifications des statuts de la société ayant les caractéristiques suivantes :

Société civile immobilière dénommée SCI DU MOULIN NANTAY, siège social LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine, durée 99 ans, capital social : Mille Euros (1.000 €), immatriculée R.C.S. REIMS 791 548 142. ANCIEN GÉRANT DÉCÉDÉ : Stéphane VERGEAT, demeurant à LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine. NOUVEAU GÉRANT NOMMÉ EN REMPLACEMENT POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE : Sabine VERGEAT née BATONNET, demeurant à LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine à compter du 16 avril 2024.

Pour avis : Le Notaire.
M2409748



AVOCATS ASSOCIÉS

NOELOMA

SARL au capital de 1.000.000 Euros
Siège social :
49 rue Chanzy - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 501 024 657

Avis de transformation

En date du 02/09/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 02/09/2024 et a nommé en qualité de président M. SCHNELL Mathieu, demeurant 6 boulevard Lundy - 51100 REIMS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Transmission des actions : Cession d'actions : Soumise à agrément.

Mention : R.C.S. de REIMS.
M2409725

DPDH

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 rue du Faubourg de Reims
51110 BOURGOGNE
R.C.S. de Reims
sous le n° 982 832 719

Suivant délibérations de l'associé unique du 20/05, complétée le 26/08/2024, Madame Patricia DOTTORE, demeurant 17 rue des Fuseliers - 51100 REIMS a été nommée présidente à compter du 20/05/2024, en remplacement de M. Didier HERBERT démissionnaire à cette date.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2409649

SCI REDESCA LESCURE D'ALBIGEOIS

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 824772727

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.
M2409786

SCI REDLAND INVEST 10

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 818 898 991

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.
M2409787



AVOCATS ASSOCIÉS

ACFA

SAS au capital de 2.475.000 Euros
Siège social :
3 avenue Jacques Simon
51470 SAINT MEMMIE
R.C.S. de Châlons en Champagne
n° 350 394 649

En date du 31/07/2024, le président a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital décidée lors de l'assemblée générale du 01/03/2024, d'une somme de 646.500 €, par rachat et annulation d'actions, portant le capital social de 2.475.002 € à 1.828.500 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2409693

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
LORETTE et ASSOCIÉS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

KIEFFER MENUISERIE

Société par actions simplifiée à Conseil de Surveillance et Directoire
au capital de 50 000 €
Siège social : 13, rue de Thillois - 51370 ORMES
411.577.265 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 22 mai 2024, il a été constaté que le mandat de la société AUDEXCO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Fabrice JAUBE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et il a été décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes, la Société ne dépassant pas deux des trois seuils légaux et réglementaires.

L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2409719

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SABATIER FORMATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
porté à 20.000 Euros
Siège social :
2 rue des Templiers - 51100 REIMS
879 392 470 R.C.S. Reims

Modification du capital social

Aux termes d'une délibération en date du 03/08/2024, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 19.000 € pour le porter de 1.000 € à 20.000 € par l'incorporation de ladite somme prélevée sur le compte intitulé «autres réserves» et par la création de 19.000 parts sociales nouvelles, de 1 € de valeur nominale chacune, numérotées 1.001 à 20.000.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.
M2409739

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

EURL

CREMONT & CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
2 rue d'Avoye
51160 FONTAIRE SUR AY
Transféré au :
50 rue René Lallique
51160 AY CHAMPAGNE
838 836 948 R.C.S. Reims

Transfert de siège

Aux termes d'une décision en date du 30/08/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue d'Avoye - 51160 FONTAIRE SUR AY au 50 rue René Lallique - 51160 AY CHAMPAGNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2409743

Notaires
NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

SCEA MICHEL VERGEAT ET FILS

4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine
51700 LEUVRIGNY

Modifications statutaires

Aux termes d'un acte de notoriété reçu par Me Sarah DRIGUET, Notaire à DORMANS, en date du 21 novembre 2023 constatant le décès de Stéphane VERGEAT survenu à LEUVRIGNY (51700) le 3 octobre 2023 et aux termes d'un PV d'AGE constatant le changement de gérance, en date du 16 avril 2024 enregistré le 23 avril 2024 au SPFE de LA MARNE, sous les références 5104P04 2024 A 1035, il a été constaté les modifications des statuts de la sté ayant les caractéristiques suivantes :

Société civile d'exploitation agricole dénommée « Michel VERGEAT et fils », siège social LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine, durée 99 ans, capital social deux cent douze mille six cents Euros (212.600,00 €), immatriculée R.C.S. REIMS 522 447 440, ancien gérant décédé : Stéphane VERGEAT, demeurant à LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine, durée 99 ans, capital social deux cent douze mille six cents Euros (212.600,00 €), immatriculée R.C.S. REIMS 522 447 440, ancien gérant décédé : Stéphane VERGEAT, demeurant à LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine. NOUVEAU GÉRANT NOMMÉ EN REMPLACEMENT POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE : Sabine VERGEAT née BATONNET, demeurant à LEUVRIGNY (51700), 4 rue de l'Ecole, Le Chêne la Reine à compter du 16 avril 2024.

Pour avis : Le Notaire.
M2409749

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SAS REDLAND

au capital de 10.200,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 510 699 309

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.
M2409789

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

COMPTOIR VERTUSIEN DE LA PIECE ET DU MATERIEL (C.V.P.M)

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Ferme de Conflans
51130 VILLESENEUX
894 839 877
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, vente de véhicules automobiles neufs et occasions, de matériels agricoles, motocultures de plaisance, outillage et jardinage. Location de tous véhicules automobiles, matériels agricoles et motocultures de plaisance ainsi que d'outillage. Service de carte grise, demande de certificat d'immatriculation. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention : Vente de pièces d'équipements automobiles, de matériels agricoles et motocultures de plaisance. Vente accessoire de véhicules automobiles neufs et occasions

Nouvelle mention : Vente de pièces d'équipements automobiles, de matériels agricoles et motocultures de plaisance. Achat, vente de véhicules automobiles neufs et occasions, de matériels agricoles, motocultures de plaisance, outillage et jardinage. Location de tous véhicules automobiles, matériels agricoles et motocultures de plaisance ainsi que d'outillage. Service de carte grise, demande de certificat d'immatriculation.

Pour avis : Le président.

M2409800

MISTER ROBOT

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 17 RUE DE CHALONS
51230 PLEURS
RCS de REIMS n°841 745 680

Transfert de siège

L'AGE du 02/09/2024 a décidé le transfert du siège social au 18 RUE DE LA LIBERATION, 51230 CONNANTRE à compter du 02/09/2024.

Mention : RCS de REIMS
M MAYANCE THIBAULT

M2409826

SCI AQUILAN PITHIVIERS

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 832 476 246

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 5 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409790

SAS AQUILAN CAPITAL

au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 830 717 732

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409791

SCI REDLAND INVEST LISIEUX

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 825 055 734

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409792

SARL REDESCA ALBI

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 831 899 778

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409793

SCI REDLAND INVEST 8

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 818 242 356

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409794

SCI REDLAND INVEST SPD DAX

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 824 920 995

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 5 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409795

RÉDACTION

BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31
DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalnet.org

SAS REDLAND LA PAILLETTERIE

au capital de 10,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 790 170 617

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 5 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409796

SAS REDLAND INVEST 3

au capital de 10,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 518 856 497

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 5 a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409797

SCI AQUILAN BORDEAUX SAINTE EULALIE

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 821 130 994

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409798

SCI REDLAND INVEST 9

au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims 818 334 724

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/07/2024, les associés ont pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78 rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024.

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2409799

POURSUIITE D'ACTIVITE

M2T39

Société à responsabilité limitée au capital de 1.800 euros
Siège social :
92 rue Ponsardin - 51100 REIMS
904 362 431 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28.06.2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2409677

SAS « Calycé 5 »

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 000 Euros
Siège social : 42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
RCS Chalons En Champagne
890 299 738

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2024, les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2409827

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

SOCIETE EN NOM COLLECTIF CHAUVIERE

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 33.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
13 rue de la Gare
51140 JONCHERY SUR VESLE
350 510 210 RCS Reims

L'AGE réunie le 3 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Daniel CHAUVIERE, demeurant 13 rue de la Gare à JONCHERY SUR VESLE (51140), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue de la Gare à JONCHERY SUR VESLE (51140). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409319

Bruno HUSSON

SCEV au capital de 118.000 Euros
Siège social : 32 rue Jean Jaurès
51530 PIERRY
R.C.S. : Reims 509 571 006

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 mars 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M. Bruno HUSSON, demeurant 32 rue Jean Jaurès - 51530 PIERRY, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2408358

51 - TRANSPORTS SERVICES S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 30.490 Euros
Siège social et de liquidation :
54 avenue du 106^{ème} R. I.
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
353 134 901 R.C.S. Chalons En Champagne

L'AGE réunie le 28/06/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Marc PREVOST, demeurant 80 Boulevard Hélène Boucher - 51510 FAGNIERES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2408109

NATAISSY SAS

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 80 797,98 euros
Siège social : 8 RUE DU GENERAL MANGIN
51350 CORMONTREUIL
387 569 163 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 08 juillet 2024, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 08 juillet 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Nathalie VERSTRAETE, demeurant à CORMONTREUIL, 51350 au 8 RUE DU GENERAL MANGIN, Associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 RUE DU GENERAL MANGIN 51350, CORMONTREUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

M2408428

In Extenso Experts-Comptables 70000 VESOUL

SCI L'EPEAUTRE

Société civile immobilière au capital de 10.000 Euros
Siège social :
16 boulevard CARNOT
51300 VITRY LE FRANCOIS
487 572 117
R.C.S. Châlons en Champagne

Dissolution

Le 30 juin 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Monsieur Jean-Louis MOUSSARD, demeurant 11 rue du Mont Vierge - 51300 VITRY LE FRANCOIS, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 11 rue du Mont Vierge - 51300 VITRY LE FRANCOIS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE. Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2409427



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

FA 98

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège :
21 rue Courmeaux, 51100 REIMS
Siège de liquidation :
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
380 316 075 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Maxime ANDRIVEAU, demeurant 12 rue des Tempeliers, 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 rue Courmeaux 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2409536

CHAMPAGNE PATIS PAILLE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital 4.000,00 Euros
Siège à :
LA NEUVILLE AUX LARRIS (51480)
16 rue de l'Eglise
R.C.S. de Reims 419 665 237

Avis de dissolution

Suivant décision du 2 juillet 2024, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la société sus-visée à compter du 2 juillet 2024.

Les associés ont nommé Madame Arlette PATIS en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci au siège social. Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409596

R&J RAVALEMENT DE FACADES

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège et siège de liquidation :
C 23 avenue des Bornes
51390 GUEUX
790 987 515 R.C.S. Reims

L'AGE réunie le 30/06/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Elle a nommé comme liquidateur M. Ruben MARTINS SANTOS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409700

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EARL PIOT-COUFFIN Société au capital de 10.000 Euros Siège social : 10 rue du Hallus - 51700 VINCELLES R.C.S. Reims 428 260 269

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 30 juin 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M^{me} Magali PIOT, demeurant 70 rue du Château d'Eau - 77580 VOULANGIS, en qualité de liquidatrice.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La liquidatrice. M2409234

CLOTURE

DE LIQUIDATION

NOEL ET FILS

Société civile immobilière en liquidation au capital de 304,90 Euros Siège social : CORMONTREUIL 51350 ZA Les Blancs Monts

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 15 mars 2024 au ZA Les Blancs Monts - 51350 CORMONTREUIL a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé NOEL Michel, demeurant 2 bis rue Manoel Pinto - 51350 CORMONTREUIL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur. M2406749

Bruno HUSSON

SCEV au capital de 118.000 Euros Siège social : 32 rue Jean Jaurès 51530 PIERRY R.C.S. : Reims 509 571 006

Clôture de liquidation

Monsieur Bruno HUSSON, demeurant 32 rue Jean Jaurès - 51530 PIERRY, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la SCEV Bruno HUSSON dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 6 septembre 2024, sous la référence n° M2408358, a été clôturée le 1^{er} juillet 2024 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. Pour avis : Le liquidateur. M2408359

LPHMP

SARL au capital de 2 000 Euros Siège social : 7 rue des Archers 51200 EPERNAV RCS de REIMS n°908 398 449

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 13/08/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} PAULUS Lydia de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Le liquidateur. M2409270

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Farman 7 rue Gabriel Voisin B.P. 318 51688 REIMS CEDEX 2 Tél. : 03.26.09.24.66

CLOVIS MEDICAL

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 Euros Siège social et siège de liquidation : 12 rue Jules Guesde - 51100 REIMS 841 868 748 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 23 août 2024 au 12 rue Jules Guesde à REIMS (51100), l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Lucas LOPEZ, demeurant 12 rue Jules Guesde à REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : Le liquidateur. M2409408

C.D.A.

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 32.000 Euros Siège social : 17 rue des Rocherets 51200 EPERNAV 389 090 275 R.C.S. Reims

Par décision en date du 28 août 2024 l'associée unique, CHANTAL DULIN, demeurant 17 rue des Rocherets - 51200 EPERNAV en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. Pour avis. M2409416

JACQUEMIN GESTIMMO

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 92.800 Euros Siège social : 2 rue des Lombards 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 735 720 062 R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décisions des associés en date du 26 juillet 2024, les comptes de liquidation ont été approuvés, quitus de sa gestion a été donné au liquidateur et la clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du 30 juin 2024.

La société sera radiée du R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2409452

SCI BRINDILLE

SCI au capital de 500 Euros Siège social : 30 place du 8 MAI 1945 Binson et Orquigny 51700 BINSON ET ORQUIGNY R.C.S. de Reims n° 752 512 400

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} VANASSE SANDRA de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Le liquidateur. M2409484

Vermeren SAS



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes 2 rue Jovin - 51100 REIMS

COMM'IN REIMS

SAS au capital de 500 Euros Siège social : 17 RUE LAGRIVE 51100 REIMS RCS de REIMS n°919 499 368

Avis de liquidation

En date du 04/08/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} STEINSULZ Véronique de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/08/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. La liquidatrice M2409622



Cabinet Arnaud COLSON EXPERT COMPTABLE

PA du Pré Moinot, Rue des minières 52100 Saint-Dizier

LAJOINIE-PETIPAS

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros Siège social : BROYES 51120 8 rue Fernand Dhaussy Siège de liquidation : 8 rue Fernand Dhaussy 51120 BROYES 919 200 717 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Renaud LAJOINIE, demeurant 8 rue Fernand Dhaussy - 51120 BROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur. M2409655

LES 4 AS

SARL au capital de 5 000 € Siège social : 7 RUE DE DIZY 51530 DIZY RCS de REIMS n°838 591 030

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LOURDELET FRANCOIS de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Le liquidateur M2409673

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

LORETTE et ASSOCIES 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

Design Meubles CM

Société à Responsabilité limitée au capital de 5.000 € Siège social : 4 rue des Sablons 51700 CHATILLON-SUR-MARNE 829 830 454 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du 04 septembre 2024, la Société Maçonnerie MARTINS, société à responsabilité limitée au capital de 228.000 €, dont le siège social est situé 1 rue de Montigny 51700 CHATILLON SUR MARNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims, sous le numéro 492 744 453, associée unique de la Société à responsabilité limitée Design Meubles CM, a décidé par application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société à compter du même jour.

Cette dissolution entraînera la transmission universelle du patrimoine de la société Design Meubles CM au profit de la Société Maçonnerie MARTINS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de REIMS. Pour avis. M2409818

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Etude de Maîtres Laurence ROUSSEL et Emeline GODART Notaires associés à SUIPPES (Marne) 58 chemin de Sainte Ménéhould

EPOUX DEVASSINE -GRAVE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître GODART Emeline, le 29 août 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre Monsieur Régis Michel Gilles DEVASSINE, retraité et Madame Sylvie Bernadette Françoise GRAVE, secrétaire administrative, demeurant ensemble à LA CHEPPE (51600), 5 Voie Romaine, Monsieur est né à NEUF BERQUIN (59940) le 31 août 1963, Madame est née à SAINT OMER (62500) le 16 mai 1964, mariés à la mairie de LA CHEPPE (51600) le 18 mai 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la date de parution du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier à Me GODART. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent. Pour insertion : Le Notaire. M2409586

arqebuse notaires associés 18 rue de l'Arqebuse 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX GUEFFIER

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anne -Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arqebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arqebuse, CRPCEN 51084, le 23 août 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Rémi Bernard GUEFFIER, Retraité, et Madame Sylvie Simone LE FLOCHMOEN, Retraîtée, demeurant ensemble à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) 26 rue des Frères Navlet.

Monsieur est né à SAINT-DIZIER (52100) le 22 septembre 1964, Madame est née à JUVISY-SUR-ORGE (91260) le 7 mai 1964.

Mariés à la mairie de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 25 août 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire. M2409617

Notaires NOTAIRES DE LA VALLEE 3-5 rue du Général Louis Vallin DORMANS (51700)

EPOUX RODIER

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Sarah DRIGUET, Notaire associé de la SCP dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices Notariaux, nommé pour exercer dans l'Office Notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, CRPCEN 51085, le 2 septembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre Mr Jean-Paul Gaston Lucien RODIER, Viticulteur, et M^{me} Maryse Mauricette WARSEMANN, viticultrice, demeurant ensemble à OEUILLY (51480) 8 rue Jean Jaurès. Nés : Mr à OEUILLY (51480) le 11 février 1955. M^{me} à OEUILLY (51480) le 17 août 1953, mariés à la mairie de OEUILLY (51480) le 10 août 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française et Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire. M2409654

Notaires de France CALTEAUX NOTAIRES DEFRUITS 018

EPOUX BROCHAYE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Valentin CALTEAUX, notaire à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, le 4 septembre 2024, Monsieur Philippe André BROCHAYE, sans profession, né à SEDAN (08200) le 8 janvier 1962, et Madame Marie Pascale DEZ, fonctionnaire de l'éducation nationale, née à BALAN (08200) le 4 juillet 1967, demeurant ensemble à BAZANCOURT (51110), 8 rue Fontaine Pignolet, mariés à la Mairie de BALAN (08200) le 7 juin 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile est élu à cet effet. Pour insertion : Le Notaire. M2409823

AVIS DIVERS

Plurial Novilia Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - MAISON - 2 rue Daillencourt - T4 - 2 chambres - 79 m² env - DPE : C - 180 000 € - réf : ER.15804

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2409282

Plurial Novilia Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 2 Boussinesq - T3 - 79.06 m² - Lot 22 - RDC - DPE : D - BOX - 175 000 € - ER.12435

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources.

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2409614

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Plurial Novilia AL
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT 5
SONDAG AY - ER.64286

APPARTEMENT : AY - 5 rue Roger Sondag - T3 au 2^{ème} étage - 66.27 m² - lot 25 - DPE : C - 87 800 € - réf : ER.64286

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le

commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2409579

Plurial Novilia AL
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

MAISON 3 RUE FORGES
NOBEL - EPERNAY

EPERNAY - MAISON : 3 FORGES NOBEL MAISON T5
100 m² - DPE : D - REF ER.61401 - 185 000 €

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution). Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources* Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2409602

Plurial Novilia AL
Groupe ActionLogementM^{me} Eliane Rolande
LAMBERTAvis de dépôt de testament
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe du 16 novembre 2005, Madame Eliane Rolande LAMBERT, née à FISMES, le 15 octobre 1928, demeurant à REIMS (51100), 4 rue Brulé, divorcée de Monsieur Edmund KOZLOWSKI, décédée à CORMONTREUIL, le 08 mars 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Laurent LUTUN, suivant procès-verbal en date du 30 août 2024, dont une copie authentique a été envoyée au tribunal judiciaire de REIMS.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, 5 rue des Chailleaux, Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour insertion, Me Laurent LUTUN. M2409588

Plurial Novilia AL
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT 7
ARQUEBUSE - EPERNAY
ER.61553

EPERNAY - 7 ARQUEBUSE APPARTEMENT - T3 - 68 m² - LOT : 808 - DPE : C - REF : ER.61553 - 102 500 €

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2409605



Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

M^{me} BROCARD
BlancheAvis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 février 2010, Madame Blanche Marie BROCARD, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 16 rue Raymond Guyot, née à BEAUVAIS (60000), le 8 octobre 1917, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 7 décembre 2023, a consenti des legs universels

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée (SAS) « Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux », dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 18 avril 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Maître MENNETRET David, notaire à REIMS, référence CRPCEN 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. Le certificat de dépôt du testament et de contrôle de la saisine du légataire universel a été délivré par le Tribunal judiciaire de REIMS, le 30 août 2024. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession. M2409619

M^{me} Monique
CLAUDEAvis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 17 avril 2011, Madame Monique Josette Henriette CLAUDE, en demeurant à ARZILLIERES NEUVILLE (51290), 5 rue de Blaise.

Née à VITRY LE FRANCOIS (51300), le 9 mai 1955.

Ayant conclu avec Monsieur Didier Alexandre SIMON un pacte civil de solidarité, le 22 janvier 2009, enregistré au greffe du tribunal d'instance de VITRY LE FRANCOIS le 22 janvier 2009.

Contrat non modifié depuis lors. Décédée à VITRY LE FRANCOIS (51300) (France), le 6 juillet 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 2 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2409717

Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSONnotaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

M. Maurice ENFER

Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 février 2013 ;

Monsieur Maurice Lucien Albert ENFER, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100), 2 rue d'Aix la Chapelle Résidence KORIAN.

Né à LAON (02000), le 14 décembre 1932.

Veuf de Madame Christiane Pierrette Lucienne PRODENT et non marié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à REIMS (51100) (France), le 27 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me MAILLARD, Notaire de la société civile professionnelle « Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 15 quai Lafontaine, le 21 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, suivi d'un acte complémentaire de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Me CIRET-DUMONT, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON », titulaire d'un Office notarial à REIMS, 29 bld Foch, le 29 août 2024.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me CIRET-DUMONT, Notaire à REIMS, 29 bld Foch, réf CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament suivi de l'acte complémentaire du contrôle de la saisine du légataire.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis : Le Notaire. M2409732

M. Paulette OGET

Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 janvier 2020 ;

Madame Paulette Gillette OGET, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Roger Cyrille Jean PHILIPPE, demeurant à BLANCS COTEAUX (51130), 54 avenue Louis Lenoir, Vertus.

Née à LUDWIGSHAFEN (Allemagne), le 2 décembre 1929. Décédée à BLANCS COTEAUX (51130) (France), le 25 avril 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire associé de la société civile professionnelle « Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne), 52 rue Jean le Bon, le 03 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jeremy MARSAN, notaire à VERTUS BLANCS COTEAUX (51130), référence CRPCEN : 51011, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2409722

PETITES AFFICHES
Matot Braine

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org

03 26 40 21 31



Notaire
Maître Sandrine DROUOT
Notaire à SEUIL D'ARGONNE

Jean-Michel ATANE

Avis d'inventaire après
acceptation de succession
à concurrence
de l'actif net Art 789 et 790
du Code civil Loi
n° 2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Sandrine DROUOT, Notaire à SEUIL D'ARGONNE, le 13 juillet 2024, enregistré par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 2 septembre 2024, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite à l'ouverture de la succession de Monsieur Jean-Michel Alain ATANE, né à REIMS, le 08 novembre 1964, demeurant à VANAULT LES DAMES (51340), 2 impasse du Parc, divorcé de Madame Valérie Yvette VALLOIS, décédé à VITRY LE FRANCOIS, le 21 novembre 2023.

A l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par : - Madame Salomé Agnès ATANE, née à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 23 novembre 1990, demeurant à VANAULT LES DAMES (51340), 2 impasse du Parc, célibataire ; - Monsieur Hugo Christian ATANE, né à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 19 mars 1997, demeurant à VANAULT LES DAMES (51340), 2 impasse du Parc, célibataire. Cette acceptation à concurrence de l'actif net est inscrite par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 27 mai 2024 sous le n° RG 24/00898. Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie. M2409808



Notaires
Etude de Maîtres
Jeremy MARSAN
et Vincent REGNAULD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

M. LE BRUN Lionel

Insertion acceptation
succession
à concurrence actif net

Suivant acte reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BLANCS-COTEAUX-VERTUS (Marne), 52, rue Jean le Bon, le 26 juillet 2024, a été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de Monsieur Lionel André LE BRUN, retraité, demeurant à VILLERS AUX BOIS, 2 Rue du Château, né à EPERNAY le 24 Mars 1961, par : 1^{er} - Madame Andrée Elisabeth Louise FOISSY, retraitée, demeurant à BERGERES-LES-VERTUS (51130) 1 rue du mont aimé, 2^e - Madame Josiane Yvonne LE BRUN, ouvrière viticole, épouse de Monsieur Régis Jean Aimé DENIS, demeurant à BASLIEUX-SOUS-CHATILLON (51700) 16 rue saint vincent. 3^e - Madame Odette Rosa LE BRUN, Aïde à domicile, demeurant à BERGERES-LES-VERTUS (51130) 12 rue de Vertus. 4^e - Monsieur Christian Marcel LE BRUN, Chauffeur routier, demeurant à PIERRE-MORAINS (51130) 19 rue des Tilleuls. 5^e - Madame Roseline Simone LE BRUN, viticultrice, demeurant à BERGERES LES VERTUS (51130) 45, rue des Berceaux Née à EPERNAY (51200) le 27 janvier 1969. Célibataire. 6^e - Monsieur Philippe Raymond LE BRUN, chauffeur, demeurant à QUINSON (04500) chemin de Valensole. 7^e - Madame Christiane Simone LE BRUN, conjoint collaborateur, épouse de Monsieur Sébastien Marie Jules GARRIGUES, demeurant à ERY-LE-CHATTEL (10130) 7 boulevard BELGRAND. Cette acceptation a été régulièrement transmise auprès du Tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE pour publication au BODACC. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire M2409628

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me CIRET-DUMONT, Notaire à REIMS, 29 bld Foch, réf CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament suivi de l'acte complémentaire du contrôle de la saisine du légataire.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis : Le Notaire. M2409732

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DU GRAND REIMS

Avis d'enquête publique

Modification n°1 du Plan
Local d'Urbanisme (PLU)
de CORMONTREUIL

Par arrêté n° CUGR-duPAARM-2023-060 en date du 2 novembre 2023, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CORMONTREUIL.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 15 jours : Du 2 septembre 2024 à 10h00 au 17 septembre 2024 à 17h00.

Le projet de modification n° 1 du PLU de CORMONTREUIL a pour principaux objectifs :

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti du centre historique ;
- Déclasser environ 10 hectares de zone AUXa correspondant à l'ancienne ZAC « Les Blancs Monts II » en zone A ;
- Améliorer la lisibilité du document en précisant certaines dispositions réglementaires.

Madame Danièle Denys, ingénieure d'études sanitaires, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à la mairie de CORMONTREUIL pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (ouverture jusqu'à 19h le mardi et en continu de 8h30 à 17h30 le jeudi).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de CORMONTREUIL, 2 place de la République - 51350 CORMONTREUIL, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Madame Danièle Denys, commissaire enquêteur, communauté urbaine du Grand Reims, direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, CS 80036 - 51722 REIMS CEDEX. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à l'Hôtel de Ville pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- 2 septembre 2024, de 10h00 à 12h00 ;
- 17 septembre 2024, de 15h00 à 17h00 ;

Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de CORMONTREUIL, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU de CORMONTREUIL, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2409260

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE**COMMUNE DE CORMICY****Mise à disposition du public**

Par arrêté n° CUGR-DUPAA-NC 2023 -020 en date du 07 décembre 2023 la Communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n° 01 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CORMICY.

Les modalités de la mise à disposition ont été définies par décision du bureau communautaire du 19 septembre 2019. Conformément à l'article L153-47 du code de l'urbanisme, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une durée de 31 jours : DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 à 10H AU JEUDI 17 OCTOBRE 2024 A 12H.

Le projet de modification simplifiée a pour objet d'adapter et/ou de simplifier certaines règles, relatives notamment aux destinations de constructions, aux hauteurs, aux implantations, aux toitures, aux clôtures, de modifier la liste des emplacements réservés pour tenir compte de récentes acquisitions foncières, de procéder à des corrections non substantielles du règlement.

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre à feuillet non mobiles, côtés et paraphés, par Madame MIRAVETE, vice-présidente de la CUGR seront tenus à la disposition du public en mairie de CORMICY pendant la durée de la mise à disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 10h à 12h et à la maison France Services (à proximité de la mairie de CORMICY) le samedi de 9h à 12h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de CORMICY, Place d'Armes - 51220 CORMICY, à la maison France Services (uniquement le samedi) place d'armes 51220 CORMICY et/ou sur le site : www.grandreims.fr et y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet : registre papier et registre dématérialisé sur le site du Grand Reims.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr

A l'issue de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée N°1 du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune et après présentation du bilan de la mise à disposition.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté urbaine du Grand-Reims. www.grandreims.fr

Le président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2409641

SUCCESSION**VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} POTHIER Ginette décédée le 11/02/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808104549. M2409684

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CRETON Denis décédé le 08/09/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808114852. M2409685

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} NOGUEIRA LEITAO Maria décédée le 22/08/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808127983. M2409692

PROJET DE FUSION

Effis
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Association « Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge »**Avis de projet de fusion**

«Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge», association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de REIMS le 1^{er} décembre 1974, dont l'avis de constitution a été publié au JO du 24 décembre 1974, inscrite au RNA sous le n° W513002214, SIREN n° 308 949 486, ayant son siège social sis 14-16 allée Maurice Lemaître - 51100 REIMS (association absorbée) et «ROSACE», association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de REIMS le 29 décembre 1977, dont l'avis de constitution a été publié au JO du 12 janvier 1978, inscrite au RNA sous le n° W513000396, SIREN n° 312 517 980, ayant son siège social 53 rue de Louvois - 51100 REIMS (Association absorbante) ont établi par acte sous seing privé en date du 20 juin 2024, un projet de fusion arrêté le même jour par les conseils d'administration des deux associations.

L'association absorbée a pour objet : - D'une part, de mettre à la disposition de la population du secteur, un personnel soignant permettant à tous de recevoir des soins ; - D'autre part, de promouvoir le secteur médico-social en développant la prévention, l'information et la promotion de la santé, si possible en collaboration avec les autres associations et les usagers intéressés par le projet. A cet effet, ces actions seront développées avec les usagers, pour les usagers, afin de répondre aux besoins sanitaires et préventifs qui se posent.

L'association absorbante appartient au champ de l'économie sociale et solidaire et agit dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle a pour buts de permettre à chaque personne de prendre conscience qu'elle possède en elle les ressources nécessaires à sa construction ; D'aider les personnes à s'épanouir humainement dans leur vie affective, culturelle, professionnelle, sociale, morale et spirituelle ; D'œuvrer en direction de tous les publics nécessitant un accompagnement et/ou un service adapté à sa fragilité : enfants, jeunes, adultes, personnes handicapées et personnes âgées... ; De promouvoir la santé en assurant les soins, en promouvant la prévention et l'action sociale ; D'accueillir, d'héberger et d'accompagner des personnes et des familles en recherche d'hébergement et de sécurité matérielle ou morale, en vue de les aider à acquérir une autonomie plus grande ; De créer, ouvrir et de gérer tous établissements et services utiles à la réalisation de ses buts (...).

Au terme du projet de fusion, le «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» ferait apport à titre de fusion-absorption à «ROSACE», de tous ses éléments d'actif et de passif qui constituent son patrimoine, sans

exception ni réserve, l'universalité du patrimoine de l'association absorbée devant être dévolue à ROSACE dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion. La date d'effet de la fusion est fixée le 31 décembre 2024 à 23 h 59:59.

Pour établir les bases et conditions de la fusion, les associations ont convenu de retenir les valeurs comptables inscrites dans les comptes du «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» au 31 décembre 2023, étant précisé que les apports seront effectués sur la base des valeurs comptables telles qu'elles ressortiront du bilan du «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» à la date d'effet de la fusion. La totalité de l'actif de l'association absorbée a été évalué à 568.734 €, et la totalité de son passif a été évalué à 99.556 €, portant le montant total de l'actif net transmis à 469.178 €.

En contrepartie des apports effectués, ROSACE s'est engagée à : - Affecter l'ensemble des biens et droits apportés, exclusivement à la réalisation de son objet statutaire ; - Conserver aux biens apportés, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de l'association absorbée ; - Assurer la continuité de l'objet et de l'activité de l'association absorbée ; - Admettre comme membres, sauf manifestation de volonté contraire de leur part, tous les membres de l'association absorbée jouissant de cette qualité à quelque titre que ce soit, au dernier jour avant sa dissolution.

Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives suivantes : - L'approbation définitive de l'opération de fusion-absorption et de la dissolution par fusion-absorption de l'association «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» par l'association «ROSACE» par l'assemblée générale extraordinaire de l'association absorbée ; - L'approbation définitive de l'opération de fusion-absorption par l'assemblée générale extraordinaire de l'association absorbante ; - L'obtention de l'accord ou de l'accord de principe de l'ARS pour le transfert au profit de l'association absorbante de l'autorisation du droit à exercer les soins ; - L'obtention de l'accord des banques au titre des contrats de prêt visés au projet de fusion. Cette condition étant stipulée dans l'intérêt exclusif de l'association absorbante.

La fusion entraînerait automatiquement la dissolution sans liquidation de l'association absorbée. L'assemblée générale de l'association absorbée et celle de l'association absorbante devant statuer sur l'opération doivent se tenir le 7 octobre 2024.

Le projet de fusion ainsi que l'ensemble des documents prescrits par l'article 15-4 du décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association sont accessibles aux membres de l'association au siège de l'association.

Conformément à l'article 15-5 du décret du 16 août 1901 susvisé, les créanciers dont la créance est antérieure au présent avis pourront faire opposition, dans le délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal judiciaire de REIMS.

Pour avis.

M2409612



Effis
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Association « ROSACE »**Avis de projet de fusion**

«ROSACE», Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de REIMS le 29 décembre 1977, dont l'avis de constitution a été publié au JO du 12 janvier 1978, inscrite au RNA sous le n° W513000396, SIREN n° 312 517 980, ayant son siège social 53 rue de Louvois - 51100 REIMS (association absorbante) et «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge», association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la sous-préfecture de REIMS le 29 décembre 1974, dont l'avis de constitution a été publié au JO du 24 décembre 1974, inscrite au RNA sous le n° W513002214, SIREN n° 308 949 486, ayant son siège social sis 14-16 allée Maurice Lemaître - 51100 REIMS (association absorbée) ont établi par acte sous seing privé en date du 20 juin 2024, un projet de fusion arrêté le même jour par les conseils d'administration des deux associations.

L'association absorbante appartient

au champ de l'économie sociale et solidaire et agit dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle a pour buts de permettre à chaque personne de prendre conscience qu'elle possède en elle les ressources nécessaires à sa construction ; D'aider les personnes à s'épanouir humainement dans leur vie affective, culturelle, professionnelle, sociale, morale et spirituelle ; D'œuvrer en direction de tous les publics nécessitant un accompagnement et/ou un service adapté à sa fragilité : enfants, jeunes, adultes, personnes handicapées et personnes âgées... ; De promouvoir la santé en assurant les soins, en promouvant la prévention et l'action sociale ; D'accueillir, d'héberger et d'accompagner des personnes et des familles en recherche d'hébergement et de sécurité matérielle ou morale, en vue de les aider à acquérir une autonomie plus grande ; De créer, ouvrir et de gérer tous établissements et services utiles à la réalisation de ses buts (...).

L'association absorbée a pour objet : - D'une part, de mettre à la disposition de la population du secteur, un personnel soignant permettant à tous de recevoir des soins ; - D'autre part, de promouvoir le secteur médico-social en développant la prévention, l'information et la promotion de la santé, si possible en collaboration avec les autres associations et les usagers intéressés par le projet. A cet effet, ces actions seront développées avec les usagers, pour les usagers, afin de répondre aux besoins sanitaires et préventifs qui se posent.

Au terme du projet de fusion, le «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» ferait apport à titre de fusion-absorption à «ROSACE», de tous ses éléments d'actif et de passif qui constituent son patrimoine, sans exception ni réserve, l'universalité du patrimoine de l'association absorbée devant être dévolue à ROSACE dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion. La date d'effet de la fusion est fixée le 31 décembre 2024 à 23 h 59:59.

Pour établir les bases et conditions de la fusion, les associations ont convenu de retenir les valeurs comptables inscrites dans les comptes du «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» au 31 décembre 2023, étant précisé que les apports seront effectués sur la base des valeurs comptables telles qu'elles ressortiront du bilan du «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» à la date d'effet de la fusion. La totalité de l'actif de l'association absorbée a été évalué à 568.734 €, et la totalité de son passif a été évalué à 99.556 €, portant le montant total de l'actif net transmis à 469.178 €.

En contrepartie des apports effectués, ROSACE s'est engagée à : - Affecter l'ensemble des biens et droits apportés, exclusivement à la réalisation de son objet statutaire ; - Conserver aux biens apportés, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de l'association absorbée ; - Assurer la continuité de l'objet et de l'activité de l'association absorbée ; - Admettre comme membres, sauf manifestation de volonté contraire de leur part, tous les membres de l'association absorbée jouissant de cette qualité à quelque titre que ce soit, au dernier jour avant sa dissolution.

Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives suivantes : - L'approbation définitive de l'opération de fusion-absorption et de la dissolution par fusion-absorption de l'association «Centre de Soins du Quartier Croix-Rouge» par l'association «ROSACE» par l'assemblée générale extraordinaire de l'association absorbée ; - L'approbation définitive de l'opération de fusion-absorption par l'assemblée générale extraordinaire de l'association absorbante ; - L'obtention de l'accord ou de l'accord de principe de l'ARS pour le transfert au profit de l'association absorbante de l'autorisation du droit à exercer les soins ; - L'obtention de l'accord des banques au titre des contrats de prêt visés au projet de fusion. Cette condition étant stipulée dans l'intérêt exclusif de l'association absorbante.

La fusion entraînerait automatiquement la dissolution sans liquidation de l'association absorbée. L'assemblée générale de l'association absorbée et celle de l'association absorbante devant statuer sur l'opération doivent se tenir le 7 octobre 2024.

Le projet de fusion ainsi que l'ensemble des documents prescrits par l'article 15-4 du décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association sont accessibles aux membres de l'association au siège de l'association.

Conformément à l'article 15-5 du décret du 16 août 1901 susvisé, les créanciers dont la créance est antérieure au présent avis pourront faire opposition, dans le délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal judiciaire de REIMS.

Pour avis.

M2409613

TRIBUNAL**DE COMMERCE****EXTÉRIEUR****Jugement du 13 août 2024**

SAS CELIO FRANCE, 21 rue Blanqui, 93400 Saint-Ouen, RCS Bobigny 313 334 856. Achat, vente de tous articles vestimentaires pour hommes dames et enfants bonneterie. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 13 août 2024 modifiant le plan de sauvegarde. M2409672

Jugement du 28 août 2024

SAS CL DISTRIBUTION (CLD), 17 rue Marguerite Yourcenar, 21000 Dijon, RCS Dijon 398 330 357. Vente de prêt à porter féminin et accessoires. Jugement du tribunal de commerce de Dijon prononçant en date du 28 Août 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Juillet 2024, désignant administrateurs judiciaires la Selarl Ajs représentée par Maître Marlène Loiseau 13, rue de Montigny - 21000 Dijon, et la SCP Abitbol-rousselet représentée par Me Frédéric Abitbol et Me Joanna rousselet - 38, avenue hoche - 75008 Paris, avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Mj & associées, représentée par Maître Véronique Thiebaut 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon, et la Selarl Asteren prise en la personne de Maître Thiebaut Poincard - 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. M2409671

LIQUIDATION**JUDICIAIRE**

Référence :

ARTCREALOISIRS

104 bis rue des Montapins - 58000 NEVERS, R.C.S. NEVERS : 451 851 299. Etablissement(s) secondaire(s) : 5 rue Jacques de la Giraudière, Centre Commercial Super U - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 2022 B 385. Jugement du tribunal de commerce de NEVERS prononçant en date du 02 septembre 2024 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2024, désignant liquidateur SELARL JSA, en la personne de Me Aurélie LECAUDEY, 14 avenue Marceau - 58000 NEVERS. M2409738

REDRESSEMENT**JUDICIAIRE**

Référence :

CL DISTRIBUTION

17 rue Marguerite Yourcenar - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON : 398 330 357. Etablissement(s) secondaire(s) : Centre Commercial carrefour RN 31 - 51430 TINQUEUX, R.C.S. Reims : 2002 B 298.

Jugement du tribunal de commerce de DIJON prononçant en date du 28 août 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juillet 2024, désignant administrateur SELARL AJRS, représentée par Maître Marlène LOISEAU, 13 rue de Montigny - 21000 DIJON avec les pouvoirs : D'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT, 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON. M2409595

TRIBUNAL**DE COMMERCE****DE CHÂLONS-****EN-CHAMPAGNE****GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE**

Les créanciers colloqués et les créanciers inscrits concernant la vente de :

Dépendant de la liquidation judiciaire de :

SARL LOPPIN

1 rue de l Etang - 51230 ECURY LE REPOS, 434 193 462 2001B00007, réalisation de prestations de services consistant notamment à l'exploitation d'un bâtiment de stockage de produits agricoles et à la réalisation de travaux d'entreprises agricoles ; L'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.

Sont informés conformément à l'article R.643-6 du Code de commerce que l'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE le 22 août 2024.

Qu'en conséquence, ils sont admis pendant trente jours à compter de l'insertion à paraître au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales «BODACC», à former leur contestation au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Le Greffier du Tribunal, Maître Pierre DI MARTINO.

M2409589

Dépôt du 22 août 2024

SARL LOPPIN, 1 rue de l Etang, 51230 Ecury-le-Repos, RCS Châlons -en-Champagne 434 193 462. Réalisation de prestations de services consistant notamment à l'exploitation d'un bâtiment de stockage de produits agricoles et à la réalisation de travaux d'entreprises agricoles ; l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Châlons en champagne le 30 août 2024 les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du tribunal de grande instance de Châlons en champagne. M2409623

TRIBUNAL**DE COMMERCE****DE REIMS****Jugement du 03 septembre 2024**

SARL AU PIANO DES CHEFS, 2 Rue Robert de Coucy, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 817 381 205. Restauration traditionnelle. Jugement modifiant le plan de redressement. M2409674

SARL P.L.M., 36 Rue des Elus, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 484 459 631. Restauration traditionnelle. Jugement modifiant le plan de redressement. M2409675

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?**03.26.40.21.31**

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement
du 03 septembre 2024

SARL LA VIA AURELIA, 4 Rue d'Ardre, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 983 150 475. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Juillet 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409760

SARL P.M.R., 8 Rue Bernard Palissy, 51500 Taissy, RCS Greffe de Reims 431 361 419. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409765

SAS ID-R, 1 Rue César Poulain, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 851 438 200. Analyses, essais et inspections techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Juillet 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409766

SAS ONAGADORI, 26 Rue Pierre Semard, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 922 529 375. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409767

SAS FIESTA FAMILY, 45 Rue Jeanne d'Arc, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 904 287 166. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Juin 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409770

SARL MBED, 6 Rue du Chaperon, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 851 451 864. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Août 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409771

SARL LE QUARTIER FRANCAIS, 150 bis Boulevard Saint-Marceaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 821 540 499. Activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409772

SAS REIMS AUTO, 43 Rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 909 095 218. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409801

SAS Américo Construction International (ACI), 10 Rue des Coutures, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 919 110 528. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Juin 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409802

SARL LE FABRICANT DE POTIONS, 35 Rue Fédor Dostoïevski, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 948 678 289. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409803

SARL PP INDUS, 6 Rue des Coïdes, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 901 382 507. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409804

SARL CONCEPTO STUDIO, 9 Rue Gaston Boyer, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 398 813 634. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Juin 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409805

SARL PrestyLoc, 19 Avenue de l'Empereur, 51210 Montmirail, RCS Greffe de Reims 888 327 012. Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409814

SARL LDA, 6 Avenue Georges Clémenceau, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 910 749 985. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409815

SARL MOULIN DES GALIPES, 2 Rue Thiers, 51360 Verzenay, RCS Greffe de Reims 791 160 732. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409816

SARL ARLAND PRESTATIONS SERVICES, 66 Boulevard du Président Wilson, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 853 055 523. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Mars 2023, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409819

SAS BVT VESLE, 189 Rue de Vesle, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 918 709 189. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409820

SAS MILLFACTORY, 16 Rue du Moulin, 51220 Courcy, RCS Greffe de Reims 804 734 994. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Février 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409822

SAS ACTI-POULES, 30 Rue de la Libération, 51270 Montmort-Lucy, RCS Greffe de Reims 831 193 669. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409830

SARL OLYMPE VALORISATION FISMES, Route de Villesavoye, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 829 067 537. Récupération de déchets triés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Février 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409835

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement
du 03 septembre 2024

SAS Textiles d'Avenir, 2 Rue du Commerce, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 949 297 667. Fabrication de vêtements de dessus. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Juillet 2024, désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter De Chanauud (Me Jérôme Cabooter) 18, rue de l'Abreuvoir - BP 40006 - 77101 Meaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409836

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable LE BLOC, 6 Rue de Saint-Brice, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 829 662 170. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Août 2024, désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409837

SARL BARBER CUT, 3 Rue Jeanne d'Arc, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 843 342 999. Coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Janvier 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2409838

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement
du 04 septembre 2024

GABOYARD Eric, 4 rue de Noise, 51210 Le Vezier, RM 418 439 667. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Erick GABOYARD pour une durée de 7 ANS ans. M2409730

Ardennes

GERANCE

FIN DE GERANCE

SCP Stéphane ROSTOWSKY
Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

MME LAMBERT /
M.J.S TAXI

Suivant acte reçu par Me Stéphane ROSTOWSKY, Notaire associé à SEDAN, le 03 septembre 2024, enregistré sur état.

Madame LAMBERT Marlène Blanche Hélène, artisan taxi, demeurant à BAZEILLES (08140), 8 rue de carville, épouse de Monsieur LHULLIER Jacques Bernard Irénée.

A donné en location-gérance à :
La société dénommée M.J.S TAXI, société à responsabilité limitée au capital de mille Euros (1.000,00 €), dont le siège social est fixé à BAZEILLES (08140), 8 rue Carville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN et identifiée sous le numéro unique d'identification 891 258 030.

- Le bénéfice de l'autorisation de stationnement numéro 2 sur la commune de BALAN (08200) dont Madame LHULLIER-LAMBERT est titulaire ;

- Le véhicule de marque RENAULT modèle SCENIC immatriculé pour la première fois le 28 avril 2021 à la Préfecture des Ardennes sous le numéro FY-724-XB, ledit véhicule équipé taxi fourni avec les équipements spéciaux réglementaires.

Pour une durée six (6) mois, à compter du 03 septembre 2024 pour se terminer le 03 mars 2025.

Pour avis.

M2409727

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS



Maître Maud ZEBERT-LANDRIN
Notaire à SEDAN (Ardennes)
8 place Alsace Lorraine

M. Thierry
ROUSSEAU / M^{me}
Marine FLANDRE

Suivant acte reçu par Me Maud ZEBERT-LANDRIN, le 24 Juillet 2024, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES, le 6 Août 2024 sous la référence 2024N669, il a été constaté la cession par Monsieur Thierry Henri Jean-Baptiste ROUSSEAU, demeurant à NOUZONVILLE (08700), 20 rue de Chanzy immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro unique 394 169 247 au profit de Madame Marine Charlene Sandra Jacqueline FLANDRE, demeurant à NOUZONVILLE (08700), 198 rue Jean Jaurès, d'un fonds de commerce de bimbeloterie, tabac, loto, gadgets, bazar, confiserie, articles de fumeurs, presse, librairie et papeterie, et sa succursale, exploité à NOUZONVILLE (08700), 20 rue Chanzy, connu sous le nom de TABAC - LOTO - PRESSE, objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SEDAN, sous le numéro 394 169 247, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds, moyennant le prix de 65.000,00 €, savoir : éléments incorporels pour 59.000,00 € et au matériel et mobilier, agencement pour 6.000,00 €.

Entrée en jouissance à compter du 24 juillet 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), en l'Etude de Maître Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion :
Maud ZEBERT-LANDRIN, notaire.
M2409134

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE
Notaires Associés
10 Place du Dr Gairal
08110 CARGNAN

LA
GOURMANDIERECession
de fonds commercial

Acte reçu par Me Jean-Louis BOHN, le 27 août 2024 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de CHARLEVILLE MEZIERES 1.

CEDANT : Monsieur Thierry GERARD, né à SEDAN (08) le 6 juin 1965, demeurant à BEAUMONT EN ARGONNE (08), 9 route de Saint Jean - Baptiste.

CESSIONNAIRE : La société dénommée LA GOURMANDIERE, société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 €, dont le siège est CARGNAN (08), 19 avenue de Blagny, identifiée au SIREN sous le numéro 931 386 262 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

FONDS CEDE : Le fonds de commerce de restauration exploité à CARGNAN (08), 19 avenue de Blagny, connu sous le nom commercial «LA GOURMANDIERE», identifié au SIREN sous le numéro 349 503 722.

Prix : Trois cent trente mille Euros (330.000,00 €).

OPPOSITIONS au siège de la SAS «OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE» dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

Pour insertion,
Me Jean-Louis BOHN.
M2409557

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCI DE LA CHEVRE
D'OR

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Benjamin COEURIOT, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES, 36, cours Briand, le 14 août 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI DE LA CHEVRE D'OR.

FORME : Société civile immobilière.
OBJET : La société a pour objet :
- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la mise à disposition à titre gratuit des biens appartenant à la société au profit des associés

- la prise de participation dans toutes sociétés,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
- la vente de tous biens ou droits immobiliers
- l'apport en société
- l'échange de tous biens ou droits immobiliers

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

CAPITAL SOCIAL : mille huit cents Euros (1.800,00 €).

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIEGE SOCIAL : 8 chemin de la chèvre d'or - 08150 RENWEZ.

GERANCE : Monsieur Eric André PAULET, chef d'entreprise, époux de Madame Nathalie Catherine REPAN, demeurant à RENWEZ (08150), 8 chemin De la Chèvre d'Or.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés ou entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants, doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité des parts.

Pour avis :
Maître Benjamin COEURIOT.
M2409342

ADM MARCHAND

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/08/2024, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : ADM MARCHAND.

OBJET SOCIAL : Les services de secrétariat, de gestion administrative, d'assistanat de direction, de gestion de la communication. Pour les professionnels, organisations et les particuliers, la mise en place et le conseil de PGI, ERP, logiciels de comptabilité et facturation. Achat, vente, gestion de biens immobiliers, forestiers, agricoles.

SIEGE SOCIAL : Le Mortier - 08270 WAGNON.

CAPITAL : 500 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GERANCE : M. DUPONT Adrien, Le Mortier - 08270 WAGNON.
M2409533

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

EURL ACKAN CREATIV

Par acte SSP du 29/08/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : EURL ACKAN CREATIV
OBJET SOCIAL : vente de textiles, d'articles de mercerie et produits liés aux arts créatifs
SIÈGE SOCIAL : 1, rue des comtes de Rethel 08000 Charleville-Mézières.



SCI LA&KE Immobilier

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 rue des Cloutiers - 08440 GERNELLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 02/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI LA&KE Immobilier.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue des Cloutiers - 08440 GERNELLE.
OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;
- La vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la société de sa substance ;
- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscriptions ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location gérance ;
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Madame Laurine DOUBLET et Monsieur Kévin MARCOTTE, demeurant tous deux 4 rue des Cloutiers - 08440 GERNELLE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
- Agrément requis dans tous les cas ;
- Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2409678



BGA

Société à responsabilité limitée au capital social de 25.000 Euros
Siège social : ZA Le Pécher RD 33 - 08440 LUMES
En cours d'immatriculation au R.C.S. de Sedan

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 2 septembre 2024, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SARL (société à responsabilité limitée).
DÉNOMINATION SOCIALE : BGA.
CAPITAL SOCIAL : Vingt-cinq mille (25.000) Euros.
OBJET SOCIAL :
- La prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement ; la gestion, l'acquisition et la vente desdites participations ;
- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ; la participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de ses filiales, notamment par la fourniture de prestations de management en matière de stratégie, d'animation, de politique de développement et de contrôle des sociétés du groupe ; l'étude et la mise en place de financements adaptés au développement du groupe ;
- La fourniture, à titre purement interne, à ses sociétés filiales de services spécifiques, notamment administratifs, juridiques, comptables, financiers, techniques, commerciaux, immobiliers ;
- L'utilisation de ses fonds pour consentir aux sociétés filiales des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur ; la fourniture de toute caution ou garantie qu'il serait utile d'apporter aux fins de garantir les engagements de ses filiales ;
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et titres de société, et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;
- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir le propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, le cas échéant, l'aliénation de ces immeubles au moyen de la vente, d'échange ou d'apports en société ;
- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales, industrielles ou financières se rapportant à l'objet ci-avant défini, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement, en ce y compris la possibilité de consentir toute garantie sur ses actifs mobiliers et immobiliers.
SIÈGE SOCIAL : ZA Le Pécher RD 33 - 08440 LUMES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.
GÉRANTS : Monsieur Brice Michel BERNARD, né le 22 novembre 1976 à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), de nationalité française, demeurant au 3 rue du Presbytère à BELVAL (Ardennes), marié et Monsieur Gaël MOUCHENE, né le 23 août 1974 à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), de nationalité française, demeurant 85 rue Maurice Louis à BOGNY SUR MEUSE (Ardennes), célibataire.
La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.
Pour avis et mention, Les gérants.
M2409781



SPS ENERGIE

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 23 place de la Mairie - 08200 BALAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BALAN du 7 août 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique.
DÉNOMINATION SOCIALE : SPS ENERGIE.
SIÈGE SOCIAL : 23 place de la Mairie - 08200 BALAN.
OBJET SOCIAL : Installation, mise en service, maintenance des IRVE (Infrastructures recharges véhicules électriques) et toutes prestations liées ; formations, consultant, conseil, expertise, vente.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Sylvain PONSART, demeurant 23 place de la Mairie 08200 BALAN, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2409811

MODIFICATION DE STATUTS



COMSEA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 8 rue de l'Artisanat 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 894 544 840 RCS SEDAN

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 2 septembre 2024, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Siège social : Ancienne mention : 8 rue de l'Artisanat 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Nouvelle mention : 9 rue de l'abbatoir 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Gaëlle VAUCHER. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la société SOLSEA NOUVELLE, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 30 avenue Forest 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 892 688 698, représentée par Madame Gaëlle VAUCHER.
Pour avis : La gérance.
M2409713

MAGASINS JEANTEUR

SA à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 656 000 Euros
Siège social : 19, Place Ducale 08000 CHARLEVILLE-MÉZIERES 785 620 311 RCS Sedan

Par AGM du 28/06/2024, il a été décidé l'adoption de la gestion par Conseil d'administration et de modifier les statuts en conséquence, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
NOUVELLE MENTION : forme : Société anonyme à Conseil d'administration
L'AGM a nommé en qualité d'administrateurs :
- Jacques Jeanteur demeurant 2 rue Clément Métezeau à Charleville-Mézières (08)
- Aubin Jeanteur demeurant 7, rue sous les Roches à Charleville-Mézières (08)
- Antoine Jeanteur demeurant 12 rue de Peltre à Chesny (57)
- Vincent Jeanteur demeurant 15 rue de l'Echeneau à Vouvray (37)
- Marie Fürst demeurant 10 rue de l'Epars à Condé-sur-Vesgre (78)
Cette décision a entraîné la cessation des fonctions des membres du Conseil de surveillance et des membres du Directoire :
- Monsieur Jacques Jeanteur, Président du Conseil de surveillance
- Monsieur Antoine Jeanteur, membre du Directoire
- Monsieur Vincent Jeanteur, membre du Directoire
- Madame Anne Jeanteur, membre du Directoire
- Monsieur Aubin Jeanteur, membre du Directoire
- Monsieur Bernard Prouvez, membre du Conseil de surveillance
- Madame Marie Fürst, membre du Conseil de surveillance
- Monsieur Xavier Goebels, membre du Conseil de surveillance
La réunion du CA du 28/06/2024 a nommé Monsieur Jacques Jeanteur, Président du CA, et Monsieur Aubin Jeanteur en qualité de Directeur Général.
Mention sera faite au RCS de Sedan.
Pour avis : Le président
M2409575

AUX P'TITS BOLIDES

EURL au capital de 500 Euros
Siège social : 10 rue Basse - 08220 CHAPPES R.C.S. Sedan 907 854 939

En date du 02/09/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 02/09/2024 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
ANCIENNE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 10 rue Basse - 08220 CHAPPES.
NOUVELLE MENTION : Le siège social de la société est fixé au 6 impasse du Cosseron - 08220 CHAPPES.
L'inscription modificative sera portée au R.C.S. SEDAN tenue par le greffe du tribunal.
BARBERON Noémie.
M2409701

DE MONTE EN ROYE

Groupement agricole d'exploitation en commun
Agrée sous le n°85-697
Société civile
au capital de 504.000 Euros
10 rue du Carbonet
08290 BOSSUS LES RUMIGNY
401 736 350 R.C.S. Sedan

Avis de modifications

Suivant ASSP du 01.08.2024, les associés ont agréé l'entrée dans la société de M. Aymeric LEBLON, demeurant 10 rue du Carbonet à BOSSUS LES RUMIGNY (08290) en qualité d'associé co-gérant.
Pour avis : Les Gérants.
M2408484

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

SCI CARMAT

au capital de 1.500 Euros
2 ruelle des Viviers
08220 REMAUCOURT
R.C.S. Sedan 497 703 900

Avis de modification

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 31 juillet 2024 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de CHARLEVILLE MEZIERES 1 (Ardennes), en date du 19 août 2024, réference 2024N700, Mademoiselle Mathilde MORGNY, demeurant à REIMS (51100), 65 avenue Jean Jaurès, a été nommée, à compter rétroactivement du 18 octobre 2023, gérante de la SCI CARMAT, en remplacement de Madame Caroline RAULET, décédée à ARS LAQUENEXY (57530), le 18 octobre 2023.
Pour insertion, Me Arnaud DELANNOY.
M2409571

EOLE SUD MARNE

Société par actions simplifiée au capital de 833.120 Euros
Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL 808 602 437 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er août 2024, Monsieur Nicolas-Alexandre VERDBOIS né le 23 mars 1991 à Jette (Belgique) de nationalité Belge, demeurant 229/10 avenue Montjoie à UCCLLE (1180), (Belgique) a été nommé en qualité de président en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2409572

JUBÉ GROUP

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 15 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 925 162 711 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 27 août 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 15 rue du Président Kennedy - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 37 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 PARIS, à compter de ce jour, et a modifié l'article 4 des statuts.
Pour avis.
M2409590

CESIL 08

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 Euros
RCS SEDAN 904 154 317
Ancien siège social : 4, Chemin de la Duchesse Le Cottage Bellevue 08300 RETHEL
Nouveau siège social : 15, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

Avis de transfert de siège social

Il résulte de la décision des actionnaires de transférer le siège social de 4, Chemin de la Duchesse -Le Cottage Bellevue 08300 RETHEL au 15, rue Olivier de Serres 75015 PARIS à compter du 1er septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 3 Titre2 des statuts.
Corrélativement, l'avis précédemment publié relativement au siège social est ainsi modifié :
Article 3 DENOMINATION - Titre 2 SIEGE SOCIAL
Ancienne mention : le siège social est fixé 4 Chemin de la Duchesse Le Cottage Bellevue à RETHEL (08300)
Nouvelle mention : le siège social est fixé 15, rue Olivier de Serres à PARIS (75015).
Le reste de l'article 3 demeure inchangé.
Pour avis : La présidente
M2409606

EOLE HSR

Société par actions simplifiée au capital de 164 730 Euros
Siège social : 19, Avenue Charles de Gaulle, 08300 RETHEL 808 553 218 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1ER Août 2024 :
- Madame Camille DUSAUCY née le 12 mai 1997 à Nivelles (Belgique)
De nationalité Belge demeurant 16, Champ du vert Chasseur, 1000 Bruxelles (Belgique) a été nommé en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.
Pour avis : Le président
M2409620

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MARY

6 bis rue du Pressoir 08300 AVANCOIR R.C.S. Sedan 489 247 056

Avis de modification

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 31 août 2024, il a été constaté l'augmentation de capital de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MARY au moyen d'un apport en nature afin de le porter à cent soixante quatre mille cent soixante et onze euros (164.171,00 €).
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 138.240,00 €.
NOUVELLE MENTION : 164.171,00 €.
Pour insertion, Me Martial JACQUES.
M2409640



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ARDEN IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20.000 Euros
Siège social : 10 avenue Jean Jaurès 08300 RETHEL 807 960 588 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 03 septembre 2024, l'associée unique a décidé :
- De transférer le siège social du 10 avenue Jean Jaurès - 08300 RETHEL au 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES à compter rétroactivement du 31 août 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;
- De modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 mars, et de modifier en conséquence, l'article 14 des statuts ;
- De nommer en tant que gérant, Monsieur Philippe PETIT, demeurant 19 boulevard Pasteur à REIMS (51100), en remplacement de Madame Claire GAILLOT, démissionnaire, à compter rétroactivement du 31 août 2024.
Pour avis : La gérance.
M2409659

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

AB DIAGNOSTICS
IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
2 avenue Stackler - 08200 SEDAN
890 395 361 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28/06/2024, il résulte que :

- La dénomination sociale «AB DIAGNOSTICS IMMOBILIER» a été remplacée par «L'EDEN» à compter du 01/07/2024, et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence ;
- Le siège social a été transféré du 2 avenue Stackler - 08200 SEDAN à 10 rue au Beurre - 08200 SEDAN à compter du 01/07/2024, et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
- L'objet social a été modifié à compter du 01/07/2024 afin d'exercer des activités de débit de boissons et l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : «La société a pour objet en France et à l'étranger : Diagnostics immobiliers (loi CARREZ, loi BOUTIN, amiante, plomb, gaz, électricité, état parasitaire, diagnostic de performance énergétique, ERNMT, mise en copropriété, état des lieux, diagnostics avant travaux (démolition, construction). L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.»

NOUVELLE MENTION : «La société a pour objet : Bar, débit de boissons alcoolisées ou non alcoolisées, petite restauration et de brasserie, d'organisations d'événements artistiques, sportifs, musicaux et culturels, de foires et toutes activités se rapprochant directement ou indirectement avec cet objet social.»
Pour avis : La gérance.

M2409699

GROUPE
JACQUEMARD

Société par actions simplifiée
au capital de 2.100.100 €uros
Siège social :
Parc Activité Ecovert
Route de Vrinne Meuse
08440 VIVIER AU COURT (Ardennes)
R.C.S. Sedan 888 757 549

Avis d'augmentation de
capital social

Aux termes d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 29 juillet 2024 : Le capital social a été augmenté de cent vingt mille €uros (120.000 €) pour être porté à deux millions deux cent vingt mille cent €uros (2.220.100 €), par voie de création de 1.200 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune entièrement libérées. Les articles 6 «APPORTS» et 7 «CAPITAL SOCIAL» des statuts ont été modifiés en conséquence.

Article 7 «CAPITAL SOCIAL» : ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : Deux millions cent mille cent €uros (2.100.100 €), divisé en vingt et un mille une (21.001) actions de cent €uros (100 €) de valeur nominale. NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : Deux millions deux cent vingt mille cent €uros (2.220.100 €), divisé en vingt deux mille deux cent une (22.201) actions de cent €uros (100 €) de valeur nominale.

Mention de ces opérations sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2409714



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.59.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

MECANYVOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 243 000 €uros
Siège social : 18 Rue du Champ
Raymond
08110 CARIGNAN
687 280 271 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 28 Février 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle déclare que : Le mandat du Commissaire aux Comptes unique, Société FIDUGEC, étant arrivé à expiration, et celui-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelé dans son mandat, l'Assemblée Générale décide de nommer le Cabinet d'Expertise Comptable et d'Audit Pourresy «CECAP» situé 12 Rue des Forgerons 57 915 Woustville, représenté par Monsieur POURRESY Nicolas, en qualité de Commissaire aux Comptes unique.

Pour avis : Le Président

M2409810



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.59.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

CDCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 €uros
Siège social :
11 rue Bourbon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
750 645 467 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juin 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CDCE a décidé de transférer le siège social du 11 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 14 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2409825

L'EPEE D'ORION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
11 rue du Château Canelle
08270 JUSTINE HERBIGNY
948 741 368 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de la présidente en date du 1^{er} août 2024, il résulte que : Monsieur Jérôme COLLET, né à SAINT QUENTIN (Aisne) le 17 novembre 1988, de nationalité Française, demeurant 3 bis rue du Lavoir - 08270 JUSTINE HERBIGNY, a été nommé en qualité de directeur général délégué.

Pour avis : La présidente.

M2409740

GFA CLYBOUW

GFA au capital de 172.450 €uros
Siège social :
2 chemin du Curé
08230 SEVIGNY LA FORÉT
889 027 561 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 01/03/2024 a décidé de : - Nommer gérants M. PETITDAN Florentin et Alexandre, demeurant 2 chemin du Curé - 08230 SEVIGNY LA FORÉT, en remplacement de M. PETITDAN Bruno, démissionnaire, à compter du 01/03/2024. - Transférer le siège social 12 rue des Tilleuls - 08230 Regniowez le 01/03/2024.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2409752

EURO-NEGOCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622 €uros
Siège social :
4 chemin des Traverses
08400 GRIVY LOISY
382 693 745 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2024, l'associée unique a nommé la société Maza-Simoens SAS dont le siège social est 26 rue Raspail à OULLINS PIERRE BÉNITE (69600) en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Pour avis : La gérance.

M2409753

GRANDE PLAINE

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000 €uros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
898 520 622 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} août 2024, Monsieur Nicolas-Alexandre VERDBOIS né le 23 mars 1991 à Jette (Belgique) de nationalité Belge, demeurant 229/10 avenue Montjoie à UCCELE (1180), (Belgique) a été nommé en qualité de président en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2409764

IPER EOL
LIDREZING

Société par actions simplifiée
au capital de 360.000 €uros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
502 425 788 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} août 2024, Monsieur Nicolas-Alexandre VERDBOIS né le 23 mars 1991 à Jette (Belgique) de nationalité Belge, demeurant 229/10 avenue Montjoie à UCCELE (1180), (Belgique) a été nommé en qualité de président en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2409768

EOLE
LES NESLOISES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
800 568 743 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} août 2024, Monsieur Nicolas-Alexandre VERDBOIS né le 23 mars 1991 à JETTE (Belgique) de nationalité Belge, demeurant 229/10 avenue Montjoie à UCCELE (1180), (Belgique) a été nommé en qualité de président en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2409776

« GROMA
INGENIERIE »

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €uros
Siège social :
SEDAN (Ardennes)
23 boulevard Fabert
R.C.S. Sedan 983 858 655

Selon procès-verbal de décisions unanimes en date du 26 août 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société, laquelle sera désormais : «NORMA INGENIERIE», à compter du 26 août 2024.

DÉNOMINATION : ANCIENNE MENTION : GROMA INGENIERIE. NOUVELLE MENTION : NORMA INGENIERIE.

Pour insertion.

M2409731

DISSOLUTION

DE SOCIETE

ERIC NEVEUX

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
3 chemin de la Rapaille
08140 BAZEILLES
Siège de liquidation :
3 chemin de la Rapaille
08140 BAZEILLES
910 620 210 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2024, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric NEVEUX, demeurant 3 chemin de la Rapaille - 08140 BAZEILLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 3 chemin de la Rapaille - 08140 BAZEILLES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409762

SCI LA SERF. M

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 15.245 €uros
Siège social et de liquidation :
1 rue du Ménéil - 08310 AUSSONCE
422 736 280 R.C.S. Sedan

Avis
de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 15/05/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Philippe Colas, demeurant 1 rue du Ménéil à AUSSONCE 08310, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social 1 rue du Ménéil à AUSSONCE C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409442

SARL
SALON MYRIAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €uros
5 rue Camille Lejay - 08300 RETHEL
388 739 963 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution
anticipée et de liquidation

Par AGE du 27/08/2024, les associés ont décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 31/07/2024 et d'ouvrir une période de liquidation.

M^{me} Myriam DECQ, demeurant 3 rue de Dyonne à ARNICOURT (08) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé sis 3 rue de Dyonne à ARNICOURT (08).

Le liquidateur.

M2409465

SNACK

Société par actions simplifiée
au capital social de 5.000 €uros
Siège social :
8 avenue de Turenne
08000 VILLERS SEMEUSE
R.C.S. Sedan 948 453 394

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 juillet 2024, l'associé unique :

- A décidé la dissolution volontaire anticipée de la société, avec effet au 31 juillet 2024 ;

- A nommé en qualité de liquidateur Monsieur LAMBERT Frédéric, demeurant à VILLERS SEMEUSE (08000), 8 avenue Turenne ;

- A fixé le siège de la liquidation à VILLERS SEMEUSE (08000), 8 avenue Turenne ;

- A constaté la fin du mandat de président de Monsieur LAMBERT Frédéric.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2409728

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCI LA SERF. M

Société civile en liquidation
au capital de 15.245 €uros
Siège social :
1 rue du Ménéil - 08310 AUSSONCE
422 736 280 R.C.S. Sedan

Avis
de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 30/06/2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Philippe COLAS, demeurant 1 rue du Ménéil à AUSSONCE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409443

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY
et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

SCI BARNOZ

au capital de 1.500,00 €uros
Siège social à :
ASFELD (08190), 2 impasse Navarro
R.C.S. 848 707 378 Sedan

Avis de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 01 août 2024, enregistré au SIE de CHARLEVILLE MEZIERES le 06 août 2024 bordereau 2024N 6908, les associés de la SCI BARNOZ ont déclaré qu'il n'existait aucun compte de liquidation à établir, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN (Ardennes).

Pour avis :
Maître Arnaud DELANNOY.

M2409581

SCI MARIE-EVA

SCI au capital de 100 €uros
Siège social : 73 Avenue de la Marne
08200 SEDAN
753 241 579 RCS Sedan

Par délibération en date du 30/01/2022 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.

M2409779



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14

08800 MONTERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SAVEURS
DE L'INDE

Société par actions simplifiée en
liquidation
au capital de 16 000 €uros
Siège de liquidation : 34 rue du Ménéil
08200 SEDAN
885 260 554 RCS Sedan

Aux termes d'une décision du 30 juin 2024 au 34 rue du Ménéil 08200 SEDAN, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur SABBIR FORHAD, demeurant 8 avenue Kennedy 08200 SEDAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

M2409601

EXPLOITATION
AGRICOLE A
RESPONSABILITE
LIMITEE DELVAUX-
EARL DELVAUX

EARL au capital de 99 450 €
Siège social : 7 rue de la Haillette
08460 SAINT MARCEL
RCS de SEDAN n°331 385 609

Avis de liquidation

En date du 20/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DELVAUX Patrick de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Alexandre MOUZON

M2409670

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 25/07/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CANIARD Cyril décédé le 08/01/2011. Réf. 0808130886. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2409681

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 24/07/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CARTON Sylvie décédée le 16/12/2007. Réf. 0808130881. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2409683

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LAMARA MOHAMED HOCINE décédé le 23/06/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808100708. M2409686

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 25/07/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CANIARD Arnaud décédé le 11/06/2012. Réf. 0808130890. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2409687

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 24/07/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GUILLAUME Jeanne décédée le 30/09/2023. Réf. 0808130877. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2409688

AVIS DIVERS



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES Maître Quentin NAVAUX 1 bis rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M^{me} Claudette MAGNIEN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 février 2011 ; Madame Claudette Bertrande Louise MAGNIEN, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un Office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 2 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2409733

Aube

GERANCE

FIN DE GERANCE

BARTIN RECYCLING / ESKA

Avis de location-gérance

Suivant acte sous seing privé en date du 4 septembre 2024, la société BARTIN RECYCLING, SAS au capital de 42.168.248 €, ayant son siège social au 119 avenue du Général Michel Bizot - 75012 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° 552 130 734, a consenti à la société ESKA, SAS au capital de 2.308.680 €, ayant son siège social au 56 rue de Metz - 57130 JOUY AUX ARCHES, immatriculée au R.C.S. de METZ sous le n° 558 502 811, la location-gérance du fonds de commerce de récupération métallurgique, sis et exploité à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), 1 rue Danton, pour une durée d'une année à compter du 1er octobre 2024, renouvelable tacitement pour des périodes successives d'une année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Pour insertion unique. M2409773

REVIVAL / ESKA

Avis de location-gérance

Suivant acte sous seing privé en date du 4 septembre 2024, la société REVIVAL, SAS au capital de 17.257.632 €, ayant son siège social Zone Industrielle n° 4 - 59880 SAINT SAULVE, immatriculée au R.C.S. de VALENCIENNES sous le n° 616 620 092, a consenti à la société ESKA, SAS au capital de 2.308.680 €, ayant son siège social au 56 rue de Metz - 57130 JOUY AUX ARCHES, immatriculée au R.C.S. de METZ sous le n° 558 502 811, la location-gérance du fonds de commerce de collecte, négoce et recyclage de tous métaux ferreux et non ferreux, sis et exploité à ROSIERES PRES TROYES (10430), 3 rue Denis Papin, pour une durée d'une année à compter du 1er octobre 2024, renouvelable tacitement pour des périodes successives d'une année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Pour insertion unique. M2409774

CONSTITUTION

DE SOCIETE



155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél. : 03.25.45.10.69

SELARL XAVIER HONNET

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/08/2024, il a été constituée une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL XAVIER HONNET. OBJET SOCIAL : L'exercice en commun de la profession d'avocat. SIÈGE SOCIAL : 19 rue du Palais de Justice - 10000 TROYES. CAPITAL : 5.000 €. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES. GÉRANCE : M. HONNET Xavier, 20 rue des Templiers - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS. Pour avis M2408938

FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand 10000 TROYES

SGI INTERNATIONAL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à LA CHAPELLE ST LUC le 03/09/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DENOMINATION : SGI INTERNATIONAL.

SIÈGE SOCIAL : 11 Rue des Prés de Lyon 10600 LA CHAPELLE ST LUC.

OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; la participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement ; toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement ; le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'acquisition, l'administration et la gestion de tout bien immobilier, bâti ou non bâti en direct ou par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

AGREMENT : Tout transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément de la société.

PRESIDENT : M. Armand BAILLY demeurant 18 Ter Rue de l'Ecole 10270 BOURANTON.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de TROYES. Pour avis : Le Président. M2409001

Napoleon Lakes Properties

Avis est donné de la constitution, en date du 12 août 2024, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : Napoleon Lakes Properties.

SIÈGE SOCIAL : 7 bis, route de Thennelières, 10410 VILLECHÉF.

OBJET : L'achat ou la construction de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que leur gestion, leur location, leur vente ou leur exploitation par quelque procédé que ce soit.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 €

GERANCE : Monsieur Tommy Love, de nationalité britannique, demeurant Fairfield, Hay Green Lane, Hook End, Brentwood, Essex, CM15 0NX (Angleterre).

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés mais ne peuvent être cédées à des tiers étrangers (y compris les conjoints, ascendants et descendants), qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de Troyes.

Pour avis M2409637



42 bd Gambetta - 10000 TROYES Tél. : 03.25.71.46.30

AUB'TONOMIE

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à BUCHERES (10800) du 03/09/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AUB'TONOMIE.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 2 T route de Courgerennes - 10800 BUCHERES.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'aménagement par sous-traitance de solutions d'accessibilité, tant dans les habitations privées que dans les locaux professionnels de toutes natures, ayant pour vocation de garantir l'autonomie, le confort et l'indépendance des personnes âgées et/ou des personnes à mobilité réduite ; Ainsi que le conseil lié à cette activité.

PRESIDENT : Monsieur Christophe PINCHOT, demeurant 2 T route de Courgerennes - 10800 BUCHERES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSION DES ACTIONS : les cessions ou transmissions des actions sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions y compris entre associés sera soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis. M2409757

FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand 10000 TROYES

BUREAU-2-FOU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à TROYES du 04/09/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : BUREAU-2-FOU.

SIÈGE SOCIAL : 37 rue de la Paix - 10000 TROYES.

OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La prise d'intérêt et de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; La conservation, l'administration et la gestion des titres ainsi possédés.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE : M. Aurélien WEGMULLER, demeurant 37 rue de la Paix - 10000 TROYES et M. Vincent GRANDCLAUDE, demeurant 14 rue Antoine Parmentier - 10300 SAINTE SAVINE.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant. M2409703

AMAGUNI HOLDING

Suivant acte sous seing privé du 30/08/2024, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AMAGUNI HOLDING

FORME JURIDIQUE : Société par actions simplifiée SAS

CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL MINIMUM DE : 100 euros

SIÈGE SOCIAL : 10 Rue Voltaire Sellières 10100 Romilly-sur-Seine

OBJET : Amaguni Holding est une société spécialisée dans l'investissement direct dans des entreprises pour soutenir leur développement.

Elle se concentre sur l'acquisition et la gestion d'actifs financiers pour favoriser la croissance des sociétés dans lesquelles elle investit.

DURÉE : 99 ans

PRÉSIDENT : Monsieur joao SOARES demeurant 10 Rue Voltaire Sellières 10100 Romilly-sur-Seine

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Abdessamad NAJJARI demeurant 25 Rue du 18 Juin 93220 GAGNY

La société sera immatriculée au RCS de troyes

joao SOARES

M2409626

LPS

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 septembre 2024 :

DÉNOMINATION : LPS.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 9 avenue Maréchal Leclerc - 10120 ST ANDRÉ LES VERGERS.

OBJET : Prise de participations directes dans la société LEX PERSONA (480 622 257 R.C.S. TROYES) ou d'une société qui lui est liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(9).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 2 €.

CESSION D' ACTIONS ET AGREMENT : Clauses statutaires de cession d'actions et agrément.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés : PRÉSIDENT : Monsieur François DEVORET, 9 avenue Maréchal Leclerc - 10120 ST ANDRÉ LES VERGERS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis. M2409723

Napoleon Lakes Fishing Services

Avis est donné de la constitution en date du 12 août 2024 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Napoleon Lakes Fishing Services.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 1 000 euros.

SIÈGE SOCIAL : 7 bis, route de Thennelières, 10410 VILLECHÉF.

OBJET : L'exploitation de plusieurs plans d'eau dans le cadre de l'activité de pêche de loisir ; l'achat et la vente de poissons pour l'empoissonnement des plans d'eau ; la fourniture de services accessoires à l'activité principale (notamment achat et vente d'accessoires et matériel de pêche de loisir, hébergement et vente de produits alimentaires et de boissons, travaux divers utiles à l'entretien des plans d'eau) ; la vente de poissons.

DURÉE : 99 ans.

GERANCE : Monsieur Tommy Love, de nationalité britannique, demeurant Fairfield, Hay Green Lane, Hook End, Brentwood, Essex, CM 15 0NX (Angleterre).

IMMATRICULATION : au RCS de Troyes.

Pour avis M2409634



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS

3 rue Jean Mermoz

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

A.A.R.Z HOLDING

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

7 rue Paul Emile Victor

10450 BREVIANDES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BREVIANDES du 2 septembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : A.A.R.Z HOLDING.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue Paul Emile Victor - 10450 BREVIANDES.

OBJET SOCIAL :

- La détention de toutes actions ou parts sociales, qu'elle pourrait acquérir ou qui lui seraient apportées ;

- La prise de participation dans toutes sociétés, y compris les sociétés étrangères, l'exécution de prestations administratives, comptables, financières, techniques et commerciales et à cet effet ;

- L'assistance dans la gestion et dans les domaines technique, commercial, juridique et financier, apportée aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation ;

- L'utilisation de ses fonds pour consentir aides aux sociétés des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur, et tout engagement de caution et/ou toute garantie sollicitée.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANT : Monsieur Rachid ZIZOUN, demeurant 7 rue Paul Emile Victor à BREVIANDES (10450).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance. M2409715



42 bd Gambetta - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.71.46.30

SCI GRATITUDE

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à SOLIGNY LES ETANGS (10400) du 03/09/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI.

DÉNOMINATION : SCI GRATITUDE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 11 rue des Roises - 10400 SOLIGNY LES ETANGS.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente (exceptionnelle) de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANT : Monsieur Xavier VAN PUYVELDE, demeurant 11 rue des Roises - 10400 SOLIGNY LES ETANGS.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément donné à la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis. M2409785

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

MODIFICATION
DE STATUTS28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYESLES CORBEILLES
DE CLAUDESARL au capital de 7.500 Euros
Siège social :
Halles de l'Hôtel de Ville
10000 TROYES
453 117 673 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal du 12/08/2024, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 12/08/2024. Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :

FORME
ANCIENNE MENTION : SARL.
NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.
ADMINISTRATION
ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Fabrice BERSOL.
NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Fabrice BERSOL.
MENTIONS COMPLÉMENTAIRES
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
M2409646

LABORATOIRE
ARTEFACT'SSociété par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 43 rue Adolphe Thiers
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
R.C.S. TROYES 912 552 148

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2024, l'actionnaire unique a décidé :

- De transférer à compter du 01 septembre 2024, le siège social de la société.

ANCIENNE MENTION :
43 rue Adolphe Thiers 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
NOUVELLE MENTION :
36 Mail des Charmilles 10000 TROYES
- De modifier corrélativement les statuts.
Pour avis, le Président
M2409833

SAV
SAINTE BELINECAPITAL : 2.300,00 Euros
Siège social :
4 rue du Puits Mauger
10110 LANDREVILLE
R.C.S. Troyes 302 759 279

Modification de gérant

Par AGE du 15/08/2024 avec effet rétroactif au 12/06/2024, les associés ont modifié la gérance.

ANCIENNE MENTION : GÉRANCE : Monsieur Christian BECUE et Monsieur Régis-Alexandre MONNIER.
NOUVELLE MENTION : GÉRANCE : Monsieur Régis-Alexandre MONNIER.
Pour avis : La gérance.
M2409647

Michèle CLEMENT
Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.
10000 TROYES

INNOV
DEVELOPPEMENTSociété par actions simplifiée
au capital de 10.784.069 Euros
7 rue Bernard Pieds
10110 BAR SUR SEINE
751 490 996 R.C.S. Troyes

1. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 03 septembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
À compter du 03 septembre 2024, le siège social :
- Qui était à BAR SUR SEINE (10110), 7 rue Bernard Pieds ;
- Est désormais à TROYES (10000), 18 rue Emile Coué.
2. Aux termes d'une assemblée générale du 03 septembre 2024, il a été décidé :
- De nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société COMPTABILITE AUDIT CONSEIL - COMPAC, dont le siège est situé à PARIS 75017, 35 avenue Mac Mahon, en remplacement de la société la société CH CONTROLE ET CONSEIL, domiciliée 29 bis rue de la Prairie - 78120 RAMBOUILLET ;
- De ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société SAADA et DU REAU ASSOCIES et de ne pas le remplacer.
Le président.
M2409812

SCI HR10

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
12 rue de Soest
à SAINT PARRÉS AUX TERTRES
(10410)
R.C.S. Troyes 902 102 151

Par acte reçu par Me B-H. MARTIN Notaire à TROYES contenant cession de part en date du 11 janvier 2023, enregistré au SPFE de TROYES 1 le 17 janvier 2023, Dossier 2023 00002401 référence 1004P01 2023 N 00069 ;
Les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Julien HERBLOT né à TROYES le 06 mars 1985, pour une durée illimitée, au côté de Monsieur Diego RODRIGUEZ déjà gérant depuis la constitution de la société.
Les articles 7 et 16 des statuts sont corrélativement modifiés.
En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2409658

EARL
« LES CHARMES »Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
Ferme des Charmes
10510 MAIZIERES LA GRANDE
PAROISSE
R.C.S. Troyes 795 093 640

Par décision de l'associée unique du 20 juillet 2024, le siège social est transféré au 11 rue des Marronniers - 51260 SARON SUR AUBE.
En conséquence, la société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2409665

SAGUET
CONSULTINGSAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
61 avenue de Lombez
31300 TOULOUSE
R.C.S. de Toulouse n° 841 862 006

Transfert de siège

En date du 01/08/2024, l'associé unique a décidé à compter du 01/08/2024 de transférer le siège social au 10 rue Joseph Claude Habert - 10000 TROYES.
Radiation du R.C.S. de TOULOUSE et immatriculation au R.C.S. de TROYES.
Le président.
M2409712

VEKA RECYCLAGE
SASSociété par actions simplifiée
au capital de 500.000 Euros
Siège social :
13 Zone Industrielle Bellevue
10140 VENDEUVRE SUR BARSE
R.C.S. Troyes 477 586 424

L'associée unique en date du 02/09/2024, a pris acte de la fin du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Stefan VALERIUS avec effet au 31/08/2024 sans procéder à son remplacement. Modification au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2409744

SARL « LUNA »

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.550 Euros
Siège social :
18 rue de l'Arquebuse
10200 BAR SUR AUBE
R.C.S. Troyes 494 120 421

Par assemblée générale extraordinaire du 01/09/2024, les associés ont décidé à compter du 01/09/2024,
- De transférer le siège social au 37 rue de l'Europe - 10200 BAR SUR AUBE ;
- D'étendre l'objet social aux activités suivantes : Activité de salon de thé, dégustation de thé sur place et vente de thés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2409759

SCI LES ÂMIS

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
4 RUE DE LA MARNE 10000 TROYES
952 383 032 RCS Troyes

Par acte authentique du 29/08/2024 reçu par Me David EULLER, Notaire Associé de la «Société Civile Professionnelle David EULLER et Pascal JUNG, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à TROYES (10000), 36 Rue de la Monnaie, les associés ont pris acte de la démission de M^{me} Lucile MOCQUERY de ses fonctions de co-gérant.
Les associés ont nommé M^{me} Laila BELGAID demeurant à TROYES (10000) 4 E rue Gabriel Manser aux fonctions de co-gérant.
M2409568

POURSUITE D'ACTIVITE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69AU COCHON
QUI S'VEILLESARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Chêne Merlin, Chemin de Villiers
10130 ERVY LE CHATEL
R.C.S. de Troyes n° 820 029 809Avis
de poursuite d'activité

L'AGE du 15/01/2021 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au R.C.S. de TROYES.
M2408304

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SCI DE LA CVM

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : PARS LES ROMILLY
10100 3 rue Nationale
Siège de liquidation : 3 Rue Nationale
10100 PARS LES ROMILLY
812622611 RCS TroyesAvis de dissolution
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/06/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Daniel GEOFFRAY, demeurant 3 rue Nationale 10100 PARS LES ROMILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue Nationale 10100 PARS LES ROMILLY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur
M2409078

Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYESSOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
SCI LEBONHEURCapital : 1.200,00 Euros
Siège social :
PONT SAINTE MARIE (10150)
53 avenue Anatole France
R.C.S. Troyes 840 910 814

Aux termes d'une décision en date du 30/07/2024 enregistrée au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement le 01/08/2024 sous les références 1004P01 2024N01058, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/07/2024 et sa mise en liquidation.
La collectivité des associés a nommé comme liquidateur M. Patrick BONOT pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, à PONT SAINTE MARIE (10150), 44 avenue Jean Jaurès, adresse à laquelle toute correspondance et oppositions éventuelles devront être adressées.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis unique.
M2409737

CLOTURE
DE LIQUIDATION

SCI DE LA CVM

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : PARS LES ROMILLY
10100 3 rue Nationale
Siège de liquidation : 3 Rue Nationale
10100 PARS LES ROMILLY
812622611 RCS TroyesAvis de clôture
de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 24/07/2024 au 3 Rue Nationale 10100 PARS LES ROMILLY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Daniel GEOFFRAY, demeurant 3 rue Nationale 10100 PARS LES ROMILLY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le Liquidateur
M2409079

Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYESGROUPEMENT
FONCIER
AGRICOLE
GFA DE BELLE
ASSISECapital : 643 380,59 Euros
Siège social à MARIGNY LE CHATEL
(10) Domaine de Belle Assise
Siège de la liquidation à TROYES
(10) 15 Quai Lafontaine
RCS Troyes 325 088 938

Aux termes d'une décision en date du 27 décembre 2023 enregistrée à SPFE DE TROYES 1^{er} le 16 janvier 2024 référence 1004P01 2024 N 00116, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M^{me} Dominique DUPRE pour sa gestion, et ont décidé de la clôture de la liquidation de la société à la date du 27 décembre 2023.
En conséquence, la personnalité morale de la société cessera d'exister à l'issue de la radiation au RCS de TROYES.
Mention sera faite au RCS de TROYES
Pour avis unique.
M2409593

SUCCESION
VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 19/03/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} SAVRY Christine décédée le 12/02/2024. Réf. 0218131095. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2409682

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/07/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DUBRULLE Gilbert décédé le 05/09/2022. Réf. 0218130799. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2409689

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 19/03/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MARCHAND Jacqueline décédée le 12/02/2024. Réf. 0218131096. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2409690

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MARQUEZ LOZANO Maria décédée le 26/08/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218118348.
M2409691

CHANGEMENT DE

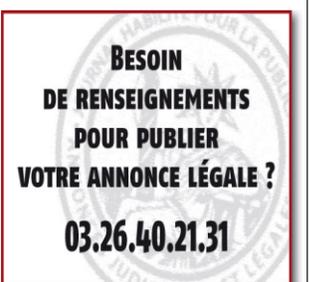
REGIME MATRIMONIAL

OFFICE NOTARIAL
SAINT-LYE
Me Amélie GRAMMATICO
3 Place de l'église - 10180 SAINT LYE

EPOUX FERRARI

Changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-LYE (10180), 3 Place de l'église, CRPCEN 10068, le 29 août 2024, a été régularisé le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE avec attribution intégrale au conjoint survivant, entre : Monsieur Alain FERRARI, Retraité, et Madame Martine Denise BOUCHARD, Retraîtée, demeurant ensemble à SAINT-LYE (10180), 7 rue Simone Veil Résidence Séniors. Monsieur est né à PARIS 12^{EME} ARRONDISSEMENT (75012), le 30 juillet 1953, Madame est née à GENTILLY (94250), le 1^{er} octobre 1952. Mariés à la mairie de GENTILLY (94250), le 26 juillet 1975 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil.
M2409574



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

AVIS DIVERS



SELASU Déolinda Carla PINCHOT
Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
15 rue Ernest Furgon - AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaire.fr

M. Jean LARGENTIER

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 25 février 2023, Monsieur Jean Constant Eugène LARGENTIER, né à CHARENTON LE PONT, le 09 juillet 1931, demeurant à SAINT BENOIST SUR VANNE (10160), 6 rue de la Garenne, veuf de Madame Monique Henriette GOY, décédé à ROMILLY SUR SEINE, le 08 août 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Déolinda Carla PINCHOT, suivant procès-verbal en date du 24 août 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TROYES.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Déolinda Carla PINCHOT, Notaire à AIX VILLEMAUR PALIS (10160), Notaire chargé du règlement de la succession.
M2409594

Aisne

POURSUITE D'ACTIVITE



FCN Château-Thierry
40, rue de la Prairie
02400 Château-Thierry
Tel : 03 23 84 24 24

GABAULAU

SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 73 Grande Rue
02400 CHATEAU THIERRY
917 531 873 RCS Soissons

Aux termes d'une décision en date du 02/09/2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance
M2409631

SOISSUB

SARL au capital de 10 000 Euros
4, rue du Commerce
02200 SOISSONS
839 012 200 RCS Soissons

Aux termes du PV d'AG du 02/09/2024, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
M2409633

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

GARAGE J. CARLIER

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
47 rue Franklin Roosevelt
02190 GUIGNICOURT
Siège de liquidation :
12 route du Comte - 02160 ROUCY
315 309 682 R.C.S. Saint Quentin

L'assemblée générale ordinaire réunie le 28 août 2024 au 47 rue Franklin Roosevelt à GUIGNICOURT (02190) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Joël CARLIER, demeurant 12 rue du Comte à ROUCY (02160), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2409514

MODIFICATION

DE STATUTS

SOURIS VERTE

SARL au capital de 10.000 Euros
40 rue Scheffer - 02000 LAON
977 722 669 R.C.S. St Quentin

Aux termes d'une décision en date du 29/08/2024, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 40 rue Scheffer - 02000 LAON au 21 place de Tigny - (73450) VALLOIRE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.
M2409607



SASU CONCEPT EURO LOISIRS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 Euros
Centre de domiciliation SAT
6 rue Georges Simenon
Le Palatin Bureau 207
83400 HYERES
848 748 398 R.C.S. Toulon

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} septembre 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du Centre de domiciliation SAT, 6 rue Georges Simenon, Le Palatin Bureau 207 - 83400 HYERES au Lieudit « Manufacture des Glaces », Place Paul Doumer - 02410 SAINT GOBAIN à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

PRÉSIDENT : SAS FINANCIERE PHILEG, société par actions simplifiée au capital de 800.000 €, ayant son siège sis 7 Porte de Saint-Quentin à CREPY (02870), immatriculée près le R.C.S. de SAINT QUENTIN sous le numéro 840 128 086 R.C.S. SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le président.
M2409742



LOREM AVOCATS

DES OEUFS

SCEA au capital de 7 500 €
Siège social : 4, rue de la Vallée
02270 MONCEAU LES LEUPS
RCS de SAINT-QUENTIN
n°527 890 693

Avis de modification

En date du 07/05/2024, l'associé unique a décidé à compter du 07/05/2024 d'augmenter le capital social de 5 000 € par compensation de créances en le portant de 7 500 € à 12 500 €.

Article 6, 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.
M2409519



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA MOTTE

Forme : Groupement foncier agricole
Capital social : 266.938,23 Euros
Siège social :
Ferme de la Motte Marchais-en-Brie
02330 DHUYS ET MORIN EN BRIE
343 680 211 R.C.S. de Soissons

Modification durée et gérance - Transfert de siège social

Aux termes de l'AGE en date du 27/08/1994, les associés ont décidé de proroger la durée de la société de 69 ans soit jusqu'au 14/02/2087.

Aux termes de l'AGE en date du 15/12/2023, les associés ont décidé, à compter du 15 décembre 2023, de modifier la gérance de la société par la nomination de M^{me} Dominique DE MEDTS née MASSON, demeurant 262 route de l'envers du Rupt - 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE en remplacement de M. Roger MASSON, pour cause de démission.

2/transférer le siège social au 262 route de l'envers du Rupt de Bamont - 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE.

Objet : Propriété, administration d'immeuble à destination agricole. Durée : 99 ans.

Radiation du R.C.S. de SOISSONS et immatriculation au R.C.S. d'EPINAL. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Notaire.
M2409611

B & B

Société à responsabilité limitée
au capital de 96.840 Euros
Siège social :
12 rue Franklin Roosevelt
02190 VILLENEUVE SUR AISNE
813 637 808 R.C.S. St Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 01 juillet 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- D'étendre l'objet social aux activités de participation, direct ou indirecte, de la société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer et à toutes activités ou dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales, ou industrielles, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; L'exercice de tous les droits attachés auxdits titres et toutes opérations financières relatives auxdits titres ; Toutes prestations de services se rapportant à

la gestion, l'administration, l'animation commerciale ou technique de toutes filiales ou sociétés apparentées, la mise en place de tous services communs auxdites filiales et participation ; Toutes opérations financières ou de gestion de trésorerie avec toutes sociétés filiales ou apparentées ;
- De modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2409663



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

BAR LE CARILLON

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
5-7 rue Croix Belle Porte
02100 SAINT QUENTIN
399 880 715 R.C.S. Saint Quentin

Suivant délibérations de l'assemblée générale en date du 30 août 2024, il a été décidé de nommer la SARL CIME, alors directeur général, en qualité de président, en remplacement de M^{me} Martine GOSSIOUX, démissionnaire.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

ADMINISTRATION : ANCIENNES MENTIONS : PRÉSIDENT : M^{me} Martine GOSSIOUX. DIRECTEUR GENERAL : SARL CIME.

NOUVELLES MENTIONS : PRÉSIDENT : SARL CIME. Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.
M2409695



NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

EARL BRUNO ROULOT

1 RUE SAINT MARTIN
LA CHAPELLE MONTHODON
02330 VALLEES EN CHAMPAGNE

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvie COINTIN-TARATURA, Notaire à DORMANS (51700) le 27 décembre 2023 publié, en date du 04 Janvier 2024, au SPFE de la MARNE, sous les références 5104P04 2024 P n°957 et aux termes d'un procès verbal d'AGE constatant la nomination de nouveaux gérants, en date du 27 Décembre 2023 enregistré le 27 Mai 2024 au SPFE de la MARNE, sous les références 5104P04 2024 N 1952, il a été constaté les modifications des statuts de la société ayant les caractéristiques suivantes : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée «

EARL ROULOT Bruno », siège social VALLEES EN CHAMPAGNE (02330), 1 Rue Saint Martin - La Chapelle Monthodon, durée 99 ans, capital social : CENT TRENTE-TROIS MILLE EUROS (133 000,00 Eur), immatriculée RCS SOISSONS : 423 213 750. Gérant démissionnaire : Monsieur ROULOT Bruno. Nouveau co-gérant pour une durée indéterminée : VALLEE Maryline Alice Aimée, demeurant à VALLEES EN CHAMPAGNE (02330), 1 Rue Saint Martin - La Chapelle Monthodon à compter du 27 Décembre 2023. Nouveau co-gérant pour une durée indéterminée : ROULOT Benoît, demeurant à VALLEES EN CHAMPAGNE (02330), 1 Rue Saint Martin - La Chapelle Monthodon à compter du 27 Décembre 2023.

Pour avis : Le notaire
M2409829

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



CONTROLE TECHNIQUE RUE DE PARIS

en abrégé CT RUE DE PARIS
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
17 avenue Archimède, BP 330
02100 SAINT QUENTIN
820 665 057 R.C.S. Saint Quentin

Par décision du 11/08/2024, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, sise 17 avenue Archimède - 02100 SAINT QUENTIN, identifiée sous le n° 881 107 403 R.C.S. SAINT QUENTIN, a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE RUE DE PARIS, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE RUE DE PARIS au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, Place du Palais de Justice - 02100 SAINT QUENTIN.

Pour avis.
M2409600

Matot Braine PETITES AFFICHES
L'EDITIONNAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORNACER
CHAMPAGNE-ARDENNE

Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur :

annonces.matot-braine.fr

Déposez de vos annonces en ligne ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Optez pour le suivi personnalisé par mail avec une équipe professionnelle à votre disposition :

Envoyez vos annonces à annoncelegale.pamb@legalnet.org



Marché. Avec leur autonomie jusqu'à 757 kilomètres, leurs prestations de grandes routières et leur design épuré, les inédites A6 e-tron instaurent de nouveaux standards.

Audi A6 e-tron : vaisseau amiral électrique



Break Avant ou berline Sportback : l'embaras du choix.

On n'achète pas une voiture pour son coefficient aérodynamique, le fameux CX. La plupart du temps, on ne s'en soucie pas. On l'ignore même, sauf exception. Rien de plus normal. Et pourtant à une époque, les constructeurs l'ont mis en avant comme un signe de modernité et de technologie. Au point que Citroën avait nommé son haut de gamme CX. Et qu'Audi en avait fait un argument pour différencier de la concurrence sa première berline haut de gamme. En 1982, l'Audi 100 affichait un CX de 0,30, une valeur d'exception il y a quatre décennies. Elle était alors la championne du monde de l'aérodynamisme, comme le rappelle le constructeur avec une fierté rétrospective.

Audi remet en avant cette notion reléguée au second plan avec l'arrivée sur le marché de l'inédite A6 e-tron.

Avec une valeur qui exprime le progrès accompli en quarante ans : l'A6 e-tron Sportback, autrement dit la berline aux allures de faux coupé, se prévaut d'un CX de 0,21 (0,24 pour le break Avant). Ce 0,21 fait de la nouvelle A6 e-tron, la meilleure Audi de tous les temps sur le plan aérodynamique. Ce résultat a été obtenu grâce à un travail en profondeur pour peaufiner tout ce qui concourt à cette efficacité. Cela définit par ailleurs le design de l'A6 e-tron, dégagant une double impression de force et de finesse à l'image de la face avec ses optiques ultra fines à LED au design tridimensionnel combinant design, efficacité d'éclairage et sophistication, avec notamment les huit signatures lumineuses numériques des feux de jour. À l'arrière, les feux sont encore plus complexes et inédits : « technologie OLED numérique de deuxième génération

constituée dix panneaux générant 450 segments » précise la fiche technique. Plus facile à comprendre : l'éclairage des quatre anneaux Audi à l'arrière, une proposition inédite en Europe. À bord, l'A6 e-tron en met plein la vue. Au sens littéral. La planche de bord incurvée est constituée de trois écrans avec un affichage panoramique composé du cockpit virtuel de 11,9 pouces faisant face au conducteur, de l'écran central tactile de 14,5 pouces avec des mises à jour à distance des contenus d'info-divertissement et enfin celui de 10,9 pouces, réservé au passager avant pour lui permettre de regarder un film sans distraire l'attention visuelle du conducteur. En complément, l'affichage tête haute à réalité augmentée est du voyage tout comme les écrans des rétros extérieurs numériques optionnels...

GRANDE ROUTIÈRE FAMILIALE HAUTES PERFORMANCES

Pour résumer les blocs 100% électriques qui animent la nouvelle famille A6, Audi fait court : « puissants, compacts et très efficaces ». Les versions « Performance », disposent d'un bloc de 367 ch autorisant une autonomie jusqu'à 757 km pour la version Sportback (721 km pour l'Avant) Ce niveau d'autonomie qui ne court pas encore les autoroutes est la conséquence de l'aérodynamisme de référence de la famille A6 e-tron. CQFD ! Le tout avec des accélérations décoiffantes :

0 à 100 km/h en 5,4 secondes. Les S6 en rajoutent une dose justifiant leur appellation : jusqu'à 550 ch avec la fonction supplémentaire qui autorise le 0 à 100 km/h en 3,9 secondes. De quoi apprécier la transmission intégrale Quattro, réservée pour le moment à la S6 e-tron. Certes, l'autonomie conventionnelle abandonne une centaine de kilomètres dans l'aventure mais on ne peut pas tout avoir.

Intégrée à la structure de l'A6 e-tron, la batterie lithium-ion bénéficie d'une capacité de stockage brute de 100 kWh. La technologie 800 volts et la capacité de charge maximale de 270 kW permettent de profiter pleinement des bornes de recharge les plus performantes actuelles. Le constructeur met en avant la possibilité de passer de 10 à 80 % d'autonomie en 21 minutes ou de récupérer 310 km de marge en tout

juste dix minutes. De quoi réduire le temps d'immobilisation à la station.

Faut-il préciser que les Audi A6 e-tron sont équipées de la quasi totalité des aides à la conduite et garde-fous électroniques de dernière génération disponibles sur le marché ? Les détailler nous conduirait tard dans la nuit... Coté comportement, Audi a soigné sa copie avec des liaisons routières sophistiquées, complétées sur les versions S6 par des suspensions pneumatiques en série (optionnelles sur les « simples » A6). De quoi assurer à l'inédite A6 e-tron son statut de grande routière familiale et s'inviter au sommet des voitures 100% électriques haut de gamme les plus attractives.

DOMINIQUE MAREE

À partir de 66 500 €.



Un cockpit tout numérique pour la grande voyageuse 100% électrique.

Marché : tout le monde descend

Depuis plusieurs mois, les immatriculations de voitures neuves sont en recul. Confirmation en août avec une chute vertigineuse de 24,3%. De quoi craindre la rentrée.

Rien ne va plus sur le marché automobile national. Les mois d'été sont rarement exceptionnels avec des volumes de vente assez limités. Une question de saison. Mais de là à enregistrer un recul dépassant 24% en août par rapport à l'an dernier. C'est préoccupant. Cela représente plus de 27 000 voitures : 113 559 en août 2023 contre seulement 85 977 cette année. Au cours des trois derniers exercices, le marché automobile français n'était jamais descendu aussi bas. De quoi faire passer les chiffres des huit premiers mois de l'année

dans le rouge avec une perte de 0,5% pour un total de 1 126 901 immatriculations de voitures particulières depuis le 1^{er} janvier.

Aucun groupe ou constructeur n'est épargné. À commencer par Stellantis, le géant aux quatorze marques qui perd 31,7% dans l'ensemble avec des différences notables entre les différents constructeurs de sa galaxie. Parmi ceux représentant un volume de ventes significatif, c'est Opel qui s'en sort le moins mal en abandonnant « seulement » 20,8% devant Peugeot en recul de 25,4%

tout en demeurant le n°1 du groupe avec près de 12 000 immatriculations de voitures neuves. A l'opposé les plus mauvais élèves sont une fois encore Citroën avec une chute abyssale de plus de 45% avec 4854 voitures vendues et DS en recul de 44,5% et moins de 1 000 immatriculations. Fiat se situe au même niveau (- 44,8%) alors que Jeep sort du rang avec une progression frôlant les 40% pour 755 immatriculations.

Le Groupe Renault recule moins que le marché et fait presque jeu égal avec Stellantis à 1 500 uni-

tés près : 22 646 contre 21 098. La marque Renault occupe la place n°1 en France avec 12 193 voitures (à peine 300 de plus que Peugeot) mais recule néanmoins de plus de 26% tandis que Dacia n'échappe pas à la tendance en baissant de 16,6%. Un moindre mal.

Chez les constructeurs étrangers où la chute moyenne est de 22%, Toyota limite bine la casse avec seulement 12,5% de baisse pour 6 773 voitures.

Autre enseignement : la stagnation du marché spécifique des 100% électriques. Compte-tenu d'une offre

toujours croissante, il devrait poursuivre sa forte progression. Ce n'est plus le cas. Depuis plusieurs mois, les ventes font du surplace, voire régressent. En août, elles ont chuté de 33% ! Elles représentaient 21% des immatriculations en décembre dernier mais seulement 15% en août. Dans un contexte politique et économique instables, les quatre prochains mois permettront-ils de terminer l'année dans le vert ? Rien n'est certain.

D.M.

Venez découvrir notre toute nouvelle gamme de véhicules utilitaires



Citroën Reims - 6 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims - 03 26 50 67 67
Citroën Charleville - ZAC de La Croisette, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40
Citroën Epervain - Rue de Reims, 51530 Dizy - 03 26 55 58 11



Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

Émeline Bosset. Depuis deux ans, la designer auboise, crée du mobilier de bureau pour le bien-être physique et mental des télétravailleurs.

Tanama, la renaissance du télétravail



Emeline Bosset devant son bureau Tanama.

« Dans 10 ans, je veux avoir une usine de fabrication 4.0 avec de la recherche et du développement, je veux fabriquer en local et à partir de matériaux de récupération de bureau dans une SCOP où les salariés seront sociétaires de l'entreprise ». Sénonaise de 39 ans, Émeline Bosset sait où elle veut aller. Avec son entreprise à mission Tanama, elle conçoit du mobilier de bureau durable pour le télétravail dans son atelier hébergé à la Technopole de l'Aube. L'objectif vise à « avoir un impact positif sur la santé du travailleur en ayant un moindre impact sur l'environnement ». En sanskrit, Tanama signifie naissance, vie et renaissance. Adeptes du yoga, Émeline suit ce mantra qu'elle adule dans son approche créative du cycle de vie.

Avant d'entreprendre, Émeline Bosset a passé neuf ans au service « espaces et produits » de l'entreprise auboise Larbaletier, qui conçoit et fabrique, entre autres, du mobilier urbain. Cette expérience lui donne le goût de travailler dans l'usine, à côté de la production, de concevoir un produit et de le voir se fabriquer dans l'atelier. Après un parcours à l'école de design de Troyes puis un BTS « design produit » obtenu à Nantes, elle revient dans l'Aube en 2018, où elle a ses attaches. Résidente du Rucher Créatif, l'espace de

coworking qui vient alors tout juste d'ouvrir, elle y installe son bureau et participe à son aménagement. Sa première société, Boeme Design, agence des espaces de bureaux et de commerces. « Le Rucher a aussi été mon premier projet et je me suis spécialisée progressivement sur cette thématique du travail. J'ai découvert la QVT (qualité de vie au travail) et la RSE. En tant que designer, je me suis dit que je pouvais avoir un impact positif sur ces problématiques-là et contribuer au bien-être des salariés ».

« Boeme Design s'adressait à des professionnels, l'activité s'est arrêtée

« Je veux pouvoir réutiliser les matériaux et faire évoluer les agencements en fonction des besoins des entreprises. »

avec l'épidémie » Au moment du confinement, le Rucher Créatif lui propose un contrat à temps partiel pour assurer la location d'espaces de bureau et de réunion.

PLUG&START POUR UN NOUVEAU DÉPART

Le temps de la covid lui permet de réfléchir à un nouveau projet,

de se recentrer sur le mobilier de travail. Émeline Bosset prend alors conscience du manque de mobilier durable français adapté au télétravail et crée Tanama. « En 2020, tout le monde télétravaillait, tout le monde se disait qu'il avait mal au dos. Je me suis rendu compte qu'à Troyes, nous n'avions pas vécu la même chose qu'à Paris. En province, après huit semaines, tout le monde a repris le travail. À Paris, les gens sont restés un an, deux ans, seuls dans leurs appartements pas équipés et petits. Ce n'est absolument pas la même chose. Cela peut provoquer des douleurs physiques parce qu'on

est mal installé, mais aussi psychologiques avec la perte de liens sociaux et de liens avec l'entreprise ».

Après deux ans de réflexion autour du monde du travail, en 2022, Émeline Bosset teste son prototype lors du Plug&Start de la Technopole. « J'ai fait des maquettes 3D, des visuels, un début de business plan. La veille, j'étais encore salariée du Rucher, le lendemain, j'étais quasi-

ment à 100% pour Tanama, incubée sur le site de Rosières-près-Troyes ». Pour mieux renouer avec l'entrepreneuriat, elle suit la Forma Créa de la Région et d'autres dispositifs, « au Rucher, j'ai eu connaissance de tout ce qu'il était possible de faire pour aider à la création d'entreprise, alors j'ai tout fait ! Cela change la donne d'être à la Technopole quand on va voir les banques, c'est beaucoup plus simple ! »

Depuis, Émeline court les salons et décroche des prix avec dernièrement le prix des 101 Femmes Entrepreneures qui lui a valu une réception à Matignon. Un prix doté d'une enveloppe financière pour accompagner les actions de communication de Tanama et qui lui a permis de rencontrer d'autres créatrices.

UN BUREAU FRANÇAIS À 99 %

Lancé fin mars au Work Space Expo, son bureau Tanama dédié au télétravail répond aux exigences des petits espaces. Élément décoratif aux formes épurées quand il est refermé avec son plateau rabattu contre le mur, il offre, une fois ouvert, tous les équipements nécessaires et peut répondre aux codes identitaires de l'entreprise, « pour garder ce lien avec l'entreprise et le travail ».

Fabriqués dans l'Yonne, il est composé d'éléments français à 99%. « Le 1% restant, c'est la multiprise qui vient de Chine ! ». Les matériaux sont bio-sourcés à 93% avec du bois de la région, des panneaux acoustiques en bouteilles recyclées fabriqués dans le Loiret. « Ce que je souhaite à terme, c'est de pouvoir réutiliser les matériaux du bureau. Je propose une formule de crédit-bail pour maîtriser le cycle de vie du bureau et sa fin de vie. En France, il y a 250 000 tonnes de déchets de mobilier de bureau professionnel et la filière de recyclage n'est pas encore bien définie. Je veux pouvoir réutiliser les matériaux et faire évoluer les agencements en fonction des besoins des entreprises ».

Aujourd'hui en phase de commercialisation, le bureau est fabriqué à la demande. Il peut être évolutif et modulable selon les besoins dans le temps. D'un coût de 1 500 € à 3 400 € selon les options, il peut être financé tout ou partie par les entreprises.

Émeline Bosset imagine aussi la suite de l'histoire de Tanama. Elle travaille ainsi sur une version

plus compacte pour des espaces en flex-office dans les entreprises et envisage de mettre à sa gamme du mobilier pour les espaces collaboratifs. « Je veux proposer plus de cohésion pour les temps productifs avec le télétravail et la conception d'espaces collaboratifs dans les entreprises, avec des lieux qui ne soient pas des tables de réunion classiques ». Le bureau Tanama pourrait aussi intéresser les hôtels pour aménager des espaces de travail réduit pour les clients ou les gamers avec une version plus grande. Le tout avec une ligne directrice majeure, le bien-être des utilisateurs. « Les TMS, troubles musculosquelettiques, coûtent l'équivalent d'un 13^e mois par salarié aujourd'hui en France. Je veux me positionner en prévention ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

13 mars 1985
Naissance à Sens (89).

2009-2018
Larbaletier, service espaces et produits.

2018-2023
Création de la SARL Boeme Design:
Prix starter d'Initiative Aube en 2018.

2022
Création de la SAS Tanama.

2024
- Lauréate Femme Entrepreneure pour l'Aube
- Talent BGE (Région Grand Est)
- Finaliste du concours Be a Boss (Région Grand Est).



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

